LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 2 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 9 AVRIL 1975

PARLERA-T-ON, DANS 75 ANS, D'UNE COLONIE FRANCOPHONE AU MANITOBA?

par Gilbert-Louis Comeault

Voilà une question que plusieurs se sont sûrement posée, suite à la dernière causerie de la Société Historique de Saint-Boniface. Nul doute que le conférencier, M. Rossel Vien, n'a pas abordé au hasard: l'immigration des Canadiens français au "mid-west" des Etats-Unis, plus précisément Saint-Paul et Minneapolis, de 1888 à 1928. Cas fortuit pour notre historien, en 1888, ces deux villes pouvaient se vanter d'une population d'au-delà de 400,000 alors que la population francophone de cet endroit se chiffrait à 15,000. Situation analogue aujourd'hui, dans la région Winnipegoise. Et de cette colonie française importante du "mid-west" ou centre nord, il ne reste rien, sinon un petit club de dames âgées qui se réunissent de temps en temps pour jouer au bridge et boire... du thé. . . Quel triste sort nous attend!

S'inspirant du journal "Le Canadien" publié à Saint-Paul et l'"Echo de l'Ouest" publié à Minneapolis, M. Rossel Vien s'est donné comme tâche de reconstituer l'image que les colonies françaises du Minnesota reflétaient dans ses hebdomadaires. De dire M. Vien: "c'est une image extrêmement vivante, une image d'une société avec ses classes populaires, son élite, ses institutions propres, ses problèmes et ses préoccupations; une image où l'Eglise, l'école et les diverses associations sont intimement liées et indissolubles..." C'est donc dans le cadre des paroisses nationales et exclusives que les francophones américains se sont affirmés... l'église flanquée de l'école, lorsque l'école ne se trouvait pas au soubassement de l'église.

Dans le vieux Saint-Paul, prototype des colonies canadiennes françaises, il était possible de vivre en français. Dans le monde des affaires, la langue du travail était la langue française, et dans les magasins, on demandait le service d'un commis en français. On se faisait même enterrer en français, chose pas toujours possible à Saint-Boniface.

Et on trouvait même chez certains canadiens (le terme franco-américain n'était presque pas utilisé à l'époque – il fallait rester partout et avant tout, canadien, tout en maintenant l'allégeance à la constitution) cet esprit d'innovation. Ainsi "Le Canadien" signalait qu'un laitier canadien, "sachant qu'une vache ne veut pas se faire traire la nuit a installé à grands frais des lumières électriques, afin de faire croire à ses vaches qu'il est jour... il a plus de 100 vaches et l'installation lui a permis de livrer le lait deux heures plus tôt. Ceci est bien dans l'esprit américain", ajoutait le même hebdo.

Malheureusement, bien que cette communauté représentât une force socio-économique, elle manquait d'une représentation politique au niveau supérieur, et même au palier municipal. De même, "Le Canadien" exhortait ses compatriotes à accomplir les trois actes suivants: obtenir le certificat de naturalisation, se faire inscrire sur les listes électorales et, voter tous comme un seul homme. Il existait même un club de naturalisation qui invitait les Canadiens Français à devenir des citoyens américains afin d'obtenir le droit de vote. Cette politique se comprend très bien si on se rend compte que de nombreux postes publics, en dehors de l'administration, étaient des postes d'élection et non de nomination, tel celui de shérif. Aussi les journaux ne manquaient pas de s'impliquer dans les affaires publiques et les lecteurs se voyaient souvent accusés de se montrer trop apathiques dans le domaine de la politique.

En plus des sociét s politiques, il y avait des sociétés culturelles, récréatives et d'entraide sociale qui constituaient les fondements de cette nationalité canadienne au sein de la république. Cette communauté francophone, comme la nôtre par le passé, avait une très haute idée de son destin. Et dans ce patriotisme d'un peuple français catholique s'est développé un véritable messianisme qui a su se trouver une motivation historique. Sûr de sa mission divine, le peuple prêchait: "c'est Dieu qui nous l'a indiquée. Les Etats-Unis seront tous catholiques et c'est à nous, Canadiens Français qu'est réservée cette belle prise de possession. Les Etats-Unis deviendront nécessairement catholiques", énonçait "Le Canadien". On ne faisait pas, évidemment, le lien entre la naturalisation ou encore le "melting pot".

Aussi on ne voyait aucune objection à l'annexion du Canada, question très discutée en 1888. De plus, on ne s'opposait pas aux grandes causes américaines. Au contraire, on supportait même ces "fatigantes guerres humanitaires" menées par les Etats-Unis tout en chassant des "French hotels" des marchands montréalais aux moeurs espagnoles. De même, les journaux affichaient des à-côtés plus ou moins racistes; les Juifs surtout attiraient les foudres des rédacteurs. Selon l'un d'eux, "la malédiction qu'ils se sont

(suite, page 4)

ON DEMANDE UN DIRECTEUR



Trois mois à peine après la démission de Philippe Jubinville de son poste de Président de la Société Franco-Manitobaine, c'est aujourd'hui Norman Dupasquier, Directeur Général de la SFM qui vient d'annoncer qu'il avait décidé de renoncer à ses fonctions à partir du 31 mai prochain.

Pour des raisons qui n'apparaissent guère différentes. Alors que Philippe Jubinville mettait en avant le fait qu'il lui était matériellement impossible de bien faire face à ses responsabilités professionnelles et familiales tout en étant Président de la SFM, Norman Dupasquier a expliqué sa décision en déclarant que ses fonctions l'obligeaient à quitter son foyer trop souvent et que sa tâche commençait à l'épuiser.

Il a également insisté sur le fait qu'il prévoyait que "dans un avenir assez rapproché, une planification à longue échéance serait nécessaire pour la Société, et il craignait de ne pouvoir s'engager à relever ce défi", selon les termes mêmes du communiqué de la SFM.

Cette nième défection dans les rangs des dirigeants de la SFM pose donc à nouveau le problème d'une définition réaliste des tâches que ceux-ci peuvent accomplir sans devoir sacrifier leur vie familiale ou professionnelle.

A la différence de Philippe Jubinville qui – tout comme Gérard Archambault actuellement – était Président à titre purement bénévole, Norman Dupasquier travaille pour la SFM à plein temps.

"Mais du fait même que l'Exécutif travaille de façon bénévole", dit Dupasquier, "je me dois de le remplacer assez souvent quand se déroulent certaines activités au sein desquelles il faut que nous fassions sentir notre présence, et qu'aucun membre de l'Exécutif ne peut être là."

"D'autre part", poursuivit-il, "il faut que le directeur de la SFM évite de trop res-

(suite, page 4)

L'emploi abusif du terme "francophone"

La mode est en train d'imposer sa tyrannie au langage. Un mot devient périmé pour certains esprits du seul fait qu'il date de quelques années et... qu'il est employé par monsieur Tout-Le-Monde. Ce snobisme de l'inédit finit par rendre obscures les idées les plus simples et nos pseudo-intellectuels nous ramènent, après trois siècles, aux Précieuses Ridicules de Molière.

Jadis le Canada était peuplé tout uniment de Canadiens français, d'Acadiens, de Franco-Manitobains et même de Madaskayens. Aujourd'hui il ne renferme plus que des Francophones et, évidemment, des Anglophones. Cela fait nouveau et vous donne la chatouillante sensation d'appartenir, non à un obscur patelin, mais à cet immense continent qui s'appelle la Francophonie et qui n'est en fait qu'un assemblage de peuples divers ayant en commun un français aussi diversifié qu'eux-mêmes.

L'emploi abusif du terme francophone ne tirerait guère à conséquence s'il n'était que le fruit de l'ignorance, de la naïveté ou du pédantisme. Malheureusement il recouvre une équivoque extrêmement dangereuse dans notre cas. Le terme francophone réfère à la langue. Un Saint-Pierrais installé à Montréal peut être dit francophone. Il ne devient pas ipso facto canadien-français. Ce dernier vocable désigne une réalité beaucoup plus profonde que la langue, un groupe humain formé par le travail des siècles et auquel on ne peut accéder du seul fait de parler sa langue.

Les Français, les Wallons, les Romands, les Valdotains sont évidemment des francophones mais ils sont avant tout des Français, des Wallons, des Romands, des Valdotains et ils n'ont nulle envie de devenir des francophones tout court. Au Canada l'emploi abusif du terme francophone favorise les tenants du fédéralisme centralisateur qui se refusent à reconnaître l'existence en ce pays de deux nations au sens français et sociologique du terme, qui entendent, du même souffle, niveler les particularismes régionaux. Pour les partisans de ce fédéralisme, il n'y a qu'un Canada "from coast to coast", parlant deux langues... pour l'instant. Mais ne nous faisons pas illusion. La méconnaissance des groupes nationaux conduit, tôt ou tard, à la disparition de la langue la plus faible.

Au temps de la Nouvelle-France, nous nous distinguions des Français parce que nous étions devenus des Canadiens et même si le pays se nommait la Nouvelle-France, ses habitants s'appelaient des Canadiens. Avec le régime britannique, avec l'installation d'un groupement nouveau, il a fallu préciser et nous sommes des Canadiens français sans cesser d'être ce que nous étions, d'authentiques Canadiens aussi distincts des Français ou des Wallons que Vaudreuil pouvait l'être de Montcalm et des miliciens canadiens des soldats français.

Parlons de Francophones lorsqu'il s'agit de la langue. Pour le reste, continuons

(suite, page 4)

LE SONDAGE

N'oubliez pas le sondage. Il est encore temps de nous adresser vos opinions, commentaires, suggestions.

Éditorial

LE SONDAGE

Les sondages d'opinions sont à la mode. C'est vrai. Quelqu'un a demandé, l'autre jour – à quelqu'un : "Croyez-vous aux sondages? ".

Disons qu'il y a toutes sortes de sondages. Il y a, par exemple, celui que les organisateurs politiques font exécuter pour avoir une idée du résultat d'une élection qui s'en vient et pouvoir ainsi orienter leur campagne. Il y a les sondages auxquels se livrent la radio et la télévision pour se rendre compte de ce que l'on appelle "la cote d'écoute" (ou de visionnement, j'imagine). Il y a, aux USA, de grands sondages qui sont faits en vue de déterminer si la population aime bien, aime moins, aime plus, etc., le président.

Le sondage de LA LIBERTE est plus modeste, plus simple. Si les choses simples peuvent être dangereuses en certaines circonstances, dans certains domaines, elles peuvent, les choses simples, par contre, dans un contexte particulier, comme celui dans lequel nous évoluons, donner des résultats fructueux. Nous le croyons.

Nous avons envisagé un sondage, nous adressant à nos lecteurs, comme une méthode, un système, un instrument, un moyen de rendre facile aux lecteurs l'accès à leur journal. Le questionnaire est simple. Nous avons demandé au lecteur ce qu'il attend de LA LIBERTE. Nous mettons le lecteur dans le coup. Car nous avons dit que nous ne parlerions pas du haut de la tribune. Nous ouvrons le dialogue. Nous tenons la communication ouverte.

Ainsi, croyons-nous, nous pourrons orienter le contenu du journal de façon à ce qu'il soit, d'abord lu – ce qui est important –, puis utile, jouant vraiment, efficacement, le rôle d'information et d'éducation qui est dévolu à un journal comme LA LIBERTE.

* * * * * * *

Les réponses au sondage continuent à nous arriver. Un rapide coup d'oeil sur les coupons nous permet de croire que notre optique est juste, que nous sommes sur la bonne voie. Des visites, des lettres nombreuses, des appels téléphoniques fréquents nous encouragent à aller de l'avant. La collaboration de lecteurs, et il faut le souligner, une collaboration de qualité, s'accroît.

Comme l'écrit l'un de nos correspondants (voir, "La parole est aux lecteurs. . ."), "une semence abondante et de qualité déposée chaque semaine dans 12,000 foyers franco-manitobains ne peut manquer de produire une moisson de grande valeur". LA LIBERTE au service de la communauté, c'est notre programme.

Nous ne voyons pas de place dans nos colonnes pour le sensationalisme. On peut être sérieux et sourire, voire rire franchement. C'est ainsi que nous entendons faire chaque semaine à LA LIBERTE.

D'ici peu, nous aurons terminé l'analyse des réponses au sondage. Nous informerons le lecteur de ce qui en sera sorti – et nous verrons à en tenir compte. Nous utiliserons les résultats, le message de l'enquête, comme guide, afin d'orienter notre action dans la tâche que d'autres, il y a longtemps, bien avant nous, ont entreprise et que nous voulons poursuivre avec énergie.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

N.D.L.R.
Nous apprécions les opinions dont nos lecteurs nous font part par écrit. Il y a seulement, que l'espace dans un journal comme LA LIBERTE étant restreint nous demandons a chacun d'être bref. On peut dire beaucoup dans 500 mots et nous apprécierions ainsi cette limite aux lettres qu'on nous adresse. La vieille maxime vaut toujours: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément..."

APPROBATION

Cher monsieur Le François,

Je vous félicite bien chaleureusement pour le fond et la forme des éditoriaux de La Liberté. En outre, parce que vous avez adopté une nouvelle méthode, très ingénieuse, de solliciter la collaboration de vos lecteurs, la rubrique "La parole est aux lecteurs" s'est grandement améliorée depuis que vous êtes devenu rédacteur en chef. Chacune des lettres qui ont paru sous cette rubrique dans La Liberté de mercredi, le 2 avril, est un exemple de cette amélioration.

Dans le but de souffler, moi aussi, dans la voile toute neuve de notre journal hebdomadaire, je vous fais deux suggestions: une pour le fond, une pour la forme.

Pour le fond: Sous la rubrique "Note de la rédaction", indiquer à vos correspondants que vous vous réservez le droit d'abréger leurs lettres, quitte ensuite à laisser ces lettres dans toute leur longueur si vous considérez qu'elles ont besoin de toute ladite longueur pour éclairer la pensée qu'elles contiennent. De cette façon, vous pourriez retrancher les paroles à double sens, ou simplement offensantes, et conserver ce qu'il y a de bon. Vous le faites déjà, sans doute, mais ceux qui ne vous écrivent pas, c'est-à-dire la majorité silencieuse, le savent-ils?

Pour la forme: (a) Diminuer les dimensions des signes de ponctuation ou augmenter celles des caractères. De plus, les caractères gagneraient en lisibilité si les intervalles entre eux étaient plus réguliers. (b) Corriger les fautes grammaticales de vos correspondants. Il est clair que vous le faites déjà mais il ne faudrait pas les humilier en le leur laissant entendre sarcastiquement comme cela s'est fait pour un de vos correspondants dans La Liberté du 19 ou du 26 mars. (c) Disposer la matière de façon à économiser l'espace. Exemples: (i) Dans La Liberté du 2 avril, page 3, le titre "Alain Granbois, poète de la dignité humaine" occupe trop de place; (ii) à la page 5, il y a de l'espace perdu sous le titre "Adoption de l'échelle Celsius"; (iii) à la page 8, je suppose que le journal n'y peut rien vu qu'il s'agit d'une annonce de la Société Radio-Canada, mais les trous qu'il y a de chaque côté des photos occupent la valeur de toute une colonne sans rien nous dire. J'ajoute tout de suite que je ne vous suggère même pas d'en parler à Radio-Canada et que vraiment, pour ne pas paraître vous suggérer de le faire, je n'aurais pas dû vous en parler du tout. (d) Peut-être que si La Liberté retournait au grand format, certaines difficultés de mise en page comme celles que j'ai notées dans (a) et (c) seraient moins difficiles à aplanir.

Veuillez accepter, cher monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.-A. Dansereau

N.D.L.R. – Des félicitations, c'est toujours agréable. Merci. Merci aussi des commentaires et suggestions. Nous n'avons pas de difficultés de mise en page; il se trouve que nous tentons un effort d'aération des pages, vu le format tabloïd du journal. Nous visons à alléger les pages, enlever leur lourdeur à certains titres. Nous attendons des machines à composer nouvelles – nos vieilles machines sont fatiguées... – très bientôt, qui nous permettront d'améliorer considérablement la typographie du journal. Soyez patient, vous verrez. . .

DE JACQUELINE, À SIMON...

Monsieur,

Je tiens à vous présenter mes plus plates excuses, M. Simon, si le mérite pour les inepties que nous avons entendues par moments à Actuel vous revenait et que je l'aie injustement attribué à M. Thériault.

J'avais décidé bien sagement de mettre fin à mes "réflexions radiophoniques", parce que ça n'avait pas l'air de donner grand-chose de toutes façons, mais je m'en voudrais d'avoir donné l'impression d'ignorer qu'il existait des réalisateurs à Radio-Canada. On s'est bien rendu compte qu'il y en avait un, réalisateur, pour l'émission de ligne ouverte du matin. C'était d'ailleurs la première fois que je voyais un réalisateur boycotter sa propre émission! Quand l'animateur et les auditeurs demandent un changement dans la formule de l'émission, on ne trouve rien de mieux à faire que de changer l'animateur. Avec l'arrivée de Mme Delisle il y a eu un peu plus d'appels. Mais quand même pas assez pour remplir la demi-heure chaque matin. Et peut-être qu'avec les semaines la participation à l'émission va recommencer à baisser. Et ce ne sera pas la faute de Mme Delisle comme animateur.

J'aimerais rappeler à M. Boivin que le rôle d'un réalisateur n'est pas de rappeler qu'il existe des réalisateurs. Ne parlons pas des stations privées, elles n'ont pas de comptes à nous rendre. Mais vous, M. Boivin, êtes employé de Radio-Canada, un service public, ce qui veut dire que vos concitoyens paient des taxes pour vous permettre de "réaliser". Votre devoir est donc de réaliser des émissions pour le peuple dont vous êtes l'employé, ne vous en déplaise. Et avec le respect de cet employeur. Encore une fois, M. Boivin, si vous êtes le responsable de l'attitude odieuse qu'a prise M. Thériault dans quelques émissions d'Actuel (notamment celles de la semaine du Festival, quand M. Thériault présentait sur un ton on ne peut plus méprisant des chansons de folklore québécois, frustré de "baisser" ainsi le "standingne" de son émission). Si ce mérite vous revient en tant que réalisateur, je ne demande qu'à rendre à César ce qui est à César. J'en profite pour reconnaître un talent incontestable à M. Thériault: je suis sincèrement convaincue qu'il est LE MEILLEUR lecteur de nouvelles et de commerciaux à CKSB et de loin.

Pour rassurer tous les paranoiaques de Radio-Canada, qui n'ont jamais pu comprendre que la critique n'est pas toujours destinée à détruire, mais à améliorer la situation dans la mesure du possible, je leur promets de ne plus rien leur demander. En effet, j'admets avoir fait preuve d'une grande naïveté, en espérant qu'une Société d'Etat travaillerait pour le peuple qui la paie, dans un pays où le gouvernement se rit des besoins du peuple qui l'élit.

Je m'excuse aussi auprès de M. Desaulniers, pour a-

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur, Nicole Sicotte.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagacé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Mariel-le Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

La parole... (suite)

voir osé penser qu'il ne voulait rien faire pour passer plus d'émissions locales à CKSB. La vérité est qu'il ne PEUT rien faire. Comme il l'a expliqué lui-même dans un exposé court et touchant jeudi le 27 mars, quand on fait partie de Radio-Canada, on doit "se plier aux exigences". Au centre du réseau, on "établit une grille" qui dit que de telle heure à telle heure on passe des émissions du réseau, de telle heure à telle heure des émissions locales, etc. Puisque vous ne pouvez rien y faire, M. Desaulniers, il ne fallait pas accepter de reproches injustes. Il fallait le dire avant. Quelle sorte de gêne vous en empêchait?

Pour que personne n'aie de la peine, j'ajoute que je sais qu'il y a aussi à CKSB des secrétaires, des téléphonistes, des réceptionnistes, des techniciens, du personnel d'entretien, qui ont l'air de gagner honnêtement leur salaire. Je m'excuse d'oublier les recherchistes.

Je m'excuse aussi auprès de LA LIBERTE de la longueur abusive de cette lettre qui sera, je l'espère, ma dernière.

Jacqueline Chenard
Saint-Boniface

MOINS DE SERIEUX ?

Monsieur,

Merci pour la belle occasion offerte à vos lecteurs d'exprimer leur opinion et d'offrir leurs commentaires sur ce qu'ils désireraient trouver dans les pages de La Liberté.

Notre hebdomadaire ne peut pas ne pas tenir compte de la structure sociale et intellectuelle de ses lecteurs.

C'est un fait triste mais bien avéré que notre jeunesse franco-manitobaine est très anglicisée. Or si LA LIBERTÉ veut tenir le coup, elle doit à tout prix s'adresser à ces jeunes qui dans une vingtaine d'années seront les uniques lecteurs du journal. Elle doit leur présenter une matière intéressante adaptée à leurs intérêts particuliers.

Sans faire de moralisme voici où je veux en venir. Il y a beaucoup de bons journalistes à LA LIBERTÉ. Malheureusement ils raisonnent à un échelon supérieur à celui des Franco-manitobains. Le quotient intellectuel de la grande majorité de nos gens ne dépasse pas la huitième année scolaire. Quant à LA LIBERTÉ, je trouve qu'elle offre trop de ravitaillement intellectuel qui peut à peine assouvir la curiosité compréhensive de dix pour cent de ses lecteurs. Une infime minorité, quoi!

LA LIBERTÉ devrait avoir à son emploi un nombre de bons journalistes reporters avec le flair de coucher sur papier tout événement d'un intérêt particulier à nos Manitobains.

Par exemple, si quelqu'un n'était pas allé au Festival du Voyageur il n'en aurait rien appris dans LA LIBERTÉ sauf quelques bribes détachées qui n'auraient fait qu'allécher son intérêt sans le combler d'aucune façon. Il y avait bien quelques lettres de mécontents qui ne donnent jamais un coup de main mais ne sont jamais satisfaits de ce qu'on leur offre. La "Tribune" et le "Free Press" ont mieux fait que notre journal à cette occasion. N'aurait-il pas ete possible d'y consacrer quatre pages de LA LIBERTÉ pour deux semaines? Naturellement, il aurait fallu un reporter libre de se consacrer entièrement à ce travail chaque jour du festival avec les moyens nécessaires pour se déplacer d'événement à événement, constater "de visu" ce qui s'y passait, puis en faire le compte rendu d'une façon claire et intéressante avec de la bonhomie et de l'humour, y mêlant anecdotes et quiproquos. En somme un relevé qui réjouisse le coeur autant que l'esprit. N'aurait-il pas été possible aussi d'emprunter les clichés des photos parues dans les quotidiens anglais pour agrémenter davantage la présentation?

Pourquoi n'y a-t-il pas eu un mot sur la course à chiens qui fut des mieux réussie cette année?

Pour ça il fallait un bon Franco-manitobain, car vos employés de France ne peuvent pas se mettre dans la peau de nos gens qui vivent maintenant dans notre ambiance depuis trois générations ou plus.

Bernard Beaulieu

QUI SÈME LARGEMENT, MOISSONNERA LARGEMENT

Monsieur le Rédacteur,

Votre journal veut être au service de ses lecteurs et vous désirez connaître ce qu'ils apprécieraient le plus.

1. Catholiques dans la proportion d'au moins 90%, vos lecteurs sont enfants de Dieu par leur baptême; ils participent à la vie divine qui de soi est éternelle. C'est là, incontestablement, leur dignité première, leur bien par excellence.

Les aider à apprécier cette vie nouvelle, à la vivre, à la développer, en les tenant au courant des enseignements du Saint-Siège et en commentant les événements actuels à la lumière de l'Evangile et de Vatican II, serait sûrement un service éminent à leur offrir. Ils ont soif de vérité, de vérité vraie.

2. Franco-manitobains, vos lecteurs, surtout la jeunesse, sont fortement tentés d'abandonner leur langue maternelle ou de ne la parler et l'écrire que très incorrectement.

Les jeunes d'aujourd'hui sont aussi intelligents que l'étaient les générations qui les ont précédés; mais ils ont besoin qu'on leur donne les vrais motifs d'être eux-mêmes, d'être fiers d'eux-mêmes, de maîtriser leur langue maternelle, de la parler et de l'écrire correctement, sans toutefois négliger de maîtriser aussi l'autre langue officielle du Canada.

Il faut leur faire voir l'enrichissement extraordinaire de leur personnalité que leur vaudra, leur vie durant, la maîtrise des deux langues officielles du Canada et des deux langues internationales par excellence.

Il faudra leur donner des exemples, concrets, vécus, pris dans leur milieu, leur montrant qu'elle leur permet d'aspirer aux plus hauts postes au Canada et à l'étranger; qu'elle leur permet de doubler, souvent de décupler, l'influence bonne de toute leur vie.

Il faudra insister, à temps et à contretemps, pour faire prendre conscience aux éducateurs à tous les niveaux, y compris parents et curés, de leurs responsabilités dans ce domaine.

3. Canadiens et manitobains, vos lecteurs sont en droit d'attendre que vous les teniez au courant des avantages que leur offrent les gouvernements du Canada et du Manitoba.

Je me bornerai aux facilités qu'ils accordent à la jeunesse étudiante. Vraiment, ils mettent l'éducation, même supérieure, à la porté de tous les Manitobains.

Le gouvernement du Canada, par le "Régime Canadien de prêts aux étudiants", prête environ $7,000,000.00 aux étudiants du Manitoba, pour l'année académique courante, cela sans intérêt jusqu'après six mois après leur graduation.

Par le Ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, il dépense environ $12,000,000.00 dont $6,000,000.00 en allocations hebdomadaires pour les aider à se préparer à prendre un métier.

Le gouvernement du Manitoba, met $10,900,000.00 pour aider cette même jeunesse à poursuivre ses études, au niveau secondaire, technique et universitaire, sous forme de bourses d'études.

Par le Ministère de la Santé et du Développement Social, il dépense environ $12,000,000.00 pour aider les étudiants de l'université ou des Collèges communautaires, à prendre une profession ou un métier. Environ $6,000,000.00 sont donnés en allocations mensuelles aux étudiants qui en ont réellement besoin.

Les Franco-manitobains devraient bénéficier à plein de ces diverses sources d'aide à la jeunesse. Malheureusement un grand nombre de ceux qui en ont réellement besoin ignorent l'existence de cette aide très généreuse mise à leur disposition.

Qui sème largement moissonnera largement. Une semence abondante et de qualité déposée chaque semaine dans 12,000 foyers franco-manitobains ne peut manquer de produire une moisson de grande valeur. Elle devrait contribuer à mettre en pleine valeur la grande richesse humaine de notre population bilingue et à préparer des chefs compétents pour tous les postes de commande au Manitoba ainsi que pour plusieurs, au Canada et à l'étranger.

Avec mes meilleurs voeux de plein succès,

Père Jean Méthé, o.m.i.

OPINION

Monsieur,

Je pense que nous (Franco-Manitobains) ne sommes ni Canadiens-français, comme les Québécois, ni Canadiens anglais, comme les Ontariens, mais bien Canadiens-français-anglais, biculturels. Shakespeare nous tient à coeur autant que Molière, Lightfoot autant que Vigneault; nous avons l'esprit critique mais aussi un sens du fair-play; nous pouvons nous rattacher à un Diefenbaker aussi bien qu'à un Trudeau; nous aimons déguster un vin doux mais ne refusons pas non plus un scotch. En un mot, nous sommes des métis cutlurels et je pense que lorsque nous aurons accepté notre situation schizophrénique comme une richesse plutôt que comme une maladie qu'il faut extirper, lorsque nous aurons accepté de vivre ce que nous sommes plutôt que d'essayer de faire survivre une partie seulement de ce que nous sommes, nous nous en trouverons beaucoup plus sains.

Paul Poirier

UN CADEAU PROFITABLE

Monsieur,

A Noël j'ai reçu comme cadeau un abonnement à votre journal LA LIBERTÉ. Je voudrais vous souligner que je reçois chaque semaine un hebdomadaire très intéressant, surtout me faisant connaître un peu plus l'Ouest. J'ai le plaisir de lire "Entre-Nous", les articles sur l'Année Internationale des femmes qui nous permettent de réfléchir sur nos possibilités. Etant professeur dans un CEGEP, tout ce qui se passe dans le monde de l'information, la politique, la scène locale, etc., m'aide beaucoup dans mon cours de formation professionnelle que je poursuis présentement à l'Université du Québec.

Je félicite la direction de ce journal bien édité.

Madame Gertrude Perron
Saint-Félicien (Québec)

MOT DE BIENVENUE

L'autre jour, je lisais un article éditorial du 2 avril. Je me suis mis à donner à notre rédacteur un coup de fil pour le féliciter. Soudain, je me trouvai pris au piège. Comment? alors il m'a demandé de lui écrire en quelques mots ce que je lui disais de vive voix. Me voilà donc bien attrapé et voilà comment il se fait que... votre fille est muette... comme dirait La Fontaine. Pourquoi un autre que moi ne l'aurait-il pas écrit avant moi?

De toute façon, au nom des lecteurs de LA LIBERTE, je suis heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre nouveau Rédacteur, M. Jean-Jacques Le François de Montréal. Nul doute que notre société et nos notables n'en seront pas jaloux de moi. Déjà dans le numéro du 26 février, le directeur général de LA LIBERTE avait présenté au public son portrait et sa biographie en tant qu'un homme de plume accompli! Que faudrait-il ajouter?

Que la manière dont il écrit, il nous met à l'aise. On dirait un des nôtres, un parent ou un ami qui nous parle à l'intimité de son patelin, disant un mot de son environnement avant de venir occuper son poste remarquable qu'il occupe.

En effet il se rend bien compte qu'il a une mission à remplir dont il saura faire face aux difficultés et aux ennuis quotidiens, à part des justes remarques de ses collaborateurs.

Donc, encore une fois au nom de tous les lecteurs de notre journal hebdomadaire "LA LIBERTE", nous souhaitons à notre Rédacteur en Chef la plus cordiale bienvenue, Bonne Santé et Longue Vie parmi ses confrères de l'Ouest canadien dans la région des Prairies.

Godias Brunet

Billet



Ce que les mots ne peuvent exprimer. . .

J. de L.

DANS 75 ANS ... (suite)

attirée, il y a 20 siècles, les poursuivra partout et aussi longtemps qu'ils ne se retrouveront pas dans le giron de la Jérusalem nouvelle. Les juifs étaient suivis de près par le clergé irlandais – haine devenue naturelle – ainsi que les Indiens et les Chinois qui avaient "un intérieur fort peu séduisant".

Rendu en "technicolor", cette partie du texte ayant été rédigée sur des feuilles de couleur, le conférencier se fait humoriste alors qu'il se rendait compte, qu'avec l'avènement du 20e siècle, en milieu urbain, le caractère national de la colonie était exposé à disparaître.

A la deuxième décennie, la communauté francophone du "mid-west" a dû se rendre compte qu'elle était vouée à la fatalité. C'est l'époque où les hebdos deviennent des journaux friands de curiosité, avides de drames, de catastrophes, de morts subites, de suicides, et de toutes sortes de faits macabres. "L'Oeil" de Minneapolis fut particulièrement amateur de sensationnel; il aurait pu tenir le rôle de "Allo Police", journal réputé de Montréal. Ses lecteurs étaient informés qu'un chanteur mourut en chantant "Mother I Love You So"; qu'un cadavre avait été expédié dans une caisse par un inconnu, etc...

Aussi, le journal "Echo de l'Ouest", commentait M. Vien, était devenu "vers la fin malheureusement moralisateur et ceci d'une façon singulièrement négative et pessimiste". Le rédacteur était-il un clerc? Le conférencier nous l'a pas dit. De toute façon ses lecteurs étaient avertis que "si la boisson tue les hommes et les rares femmes qui s'y adonnent, il y a d'autres stimulants qui sont non moins dangereux: le thé mène éventuellement à la folie par le manque de sommeil, le café donne la maladie de coeur, le lait a un passé douteux – il donne la consomption, la typhoïde et d'autres maladies ou il ne donne rien quand il est mêlé aux trois-quarts d'eau. On peut aussi boire de l'eau mais l'eau devient une habitude, une passion..." Et l'article demande à la fin: "Que boire alors?" "L'homme n'est pas né pour être heureux ici-bas", de dire Bersot, "mais il est né pour être un homme à ses risques et périls. Il faut donc aller à la vie comme on va au feu, bravement..."

Cependant, ces Franco-Américains manquaient certainement d'humour lorsqu'ils commencèrent à changer leur nom; ainsi Francoeur devient Sweetheart; Pierre Corriveau prit le nom de Peter Bodycalf; hier, Joachim Lachance, aujourd'hui, Washington Lucky; un certain M. Sans Terre s'introduisit un beau matin comme étant Mr. Noland. Et on continue: Cadran – Townclock; Charbonneau – Blackcat; Létourneau – Blackbird; De Veau – Deercalf; Poisson – Fish...

Si, quelques années auparavant, un club dramatique de Minneapolis, Saint-Paul, a présenté une pièce intitulée "Le départ pour la Californie", devons-nous douter de l'avenir étant donné le thème de la prochaine pièce de Roger Auger, "Je m'en vais à Regina"...

(Monsieur Gilbert-Louis Comeault est vice-président de La Société Historique de Saint-Boniface)

UN DIRECTEUR ... (suite)

ter dans son bureau où il risque de perdre contact avec la population. C'est pour cela que j'occupais en même temps les fonctions de coordonnateur pour la région de South Junction Vassar. Tout cela est très accaparant et donne un énorme travail."

Tout en regrettant le départ de Norman Dupasquier, le Président de la SFM, Gérard Archambault, reconnaît qu'il "y aurait peut-être lieu de restructurer et de planifier les tâches de nos dirigeants et les activités de la Société en fonction de critères de temps et d'efficacité. Il nous faudrait établir certaines priorités et lâcher certaines choses sans doute", dit-il.

Pensée à laquelle Norman Dupasquier fait écho en soulignant que "nous devons non seulement nous attaquer à des problèmes d'ordre général pour la communauté franco-manitobaine, mais également être en mesure d'apporter de petits services occasionnels à différents groupes d'habitants."

Norman Dupasquier a pris le soin de souligner qu'il avait appris énormément comme directeur de la SFM, et que ces quelques mois avaient constitué une "expérience très enrichissante."

"Mais trop accaparante", ajoute-t-il.

Il n'est pas le premier dirigeant de la SFM à faire de telles remarques. Il faut donc sans doute s'attendre à quelques réformes dans la définition des tâches à la SFM.

"Il nous faudrait en effet étudier toute l'affaire", dit Gérard Archambault. "Il nous faudrait un spécialiste qui pourrait nous aider à restructurer tout ça."

USAGE ABUSIF (suite)

d'utiliser le vocable canadien-français ou acadiens Soyons fiers de nous dire canadiens-français, de nous référer à un pays, à une lignée ancestrale, à un passé, à un présent biologique, à des richesses spirituelles en vertu de quoi nous sommes aussi sûrement nous-mêmes que du fait de parler français.

(Le Conseil de la Vie française)

de ci, de ça...

Les gens heureux. – A "Actuel agricole", (CKSB) l'autre jour, d'intéressants entretiens avec des femmes de la campagne qui participent étroitement à l'entreprise agricole de la famille et dont le degré d'épanouissement est admirable...

*

Et encore plus haut! – Seconde hausse du prix du beurre : $1.03 la semaine dernière, à $1.16 cette semaine. Et les cigarettes : on ne sait pas à quelle augmentation s'attendre, mais il y en aura une, ce mois-ci.

*

Semaine du loisir au Manitoba. – Le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles du Manitoba, l'honorable René-E. Toupin, a proclamé la semaine du 14 au 20 avril, "Semaine du loisir au Manitoba". Pour plus de renseignements sur cet événement, s'adresser à Doreen McFarren, au Manitoba Parks and Recreation Association, au 303 du 100, rue Main, Winnipeg. Au téléphone : 985-5104.

*

La conversion au système métrique. – Depuis le changement à l'échelle Celsius, pour mesurer la température, plusieurs personnes s'inquiètent de la conversion au système métrique dans les autres domaines. On peut se procurer gratuitement beaucoup de documentation sur le sujet en communiquant avec Information Canada, au rez-de-chaussée du 303 rue Main, Winnipeg – au téléphone : 985-2893. On peut également obtenir de la documentation en communiquant avec la Commission Métrique, Tour "A", Place de Ville, Ottawa K1A 0H5.

*

Thé printanier. – On nous annonce que dimanche, le 20 avril, entre 14 et 17 heures, aura lieu au Centre Kiwanis, au 625, rue Aulneau, un "Thé printanier". Il y aura en vente, articles d'artisanat et pâtisseries.

*

Récession, dépression, crise. – Ça ne doit pas aller si mal que ça... Une grande maison de bijouterie de Winnipeg annonce ces jours-ci dans la presse de magnifiques bagues – saphir, rubis, diamand... aux prix de $1,100, de $1,400 et de $1,750...

*

Plus haut, toujours plus haut! – Hydro-Manitoba hausse ses tarifs. A compter du 15 avril, il en coûtera plus pour les services de l'Hydro. On dit de 10 à 20 p.c. de plus. Du côté des prêts hypothécaires pour les habitations, on annonce aussi des hausses variées. Enfin, le Président du Conseil Privé, l'honorable Mitchell Sharp, est d'avis que l'augmentation du traitement des députés – de 33 1/3 à 50 p.c. – et qui sera débattue à la Chambre des Communes ces jours prochains, est "urgente et raisonnable"...

*

Autopac. – L'organisme provincial d'assurance-automobile du Manitoba a, selon les nouvelles, perdu quelque $9.9 millions au cours de l'exercice financier qui s'est terminé au mois d'octobre. Cette perte sera soldée par les taxes, c'est bien sûr. Il reste que les primes qu'ont à débourser les propriétaires de voitures sont de beaucoup moins élevées au Manitoba qu'ailleurs, dans l'Est, par exemple. Autre chose : Autopac serait peut-être trop généreux dans le règlement des réclamations...

*

La morale. – Ceux que certaines photos qui paraissent dans les journaux offensent devraient prêter, un instant, l'oreille à "la chansonnette française" qu'on entend chaque jour sur les ondes... Ils en entendraient de belles!

*

L'assurance-chômage. – Le montant net des prestations d'assurance-chômage versées en janvier a atteint $307 millions, une hausse de 24 p.c. comparativement à janvier 1974. Les prestations hebdomadaires moyennes ont atteint $82.54, une hausse de 12 p.c. par rapport à $73.80 en janvier 1974. Ici aussi, on pense à ceux qui ambitionnent...

*

Nouveau président. – Monsieur Léo Duguay, chef du département des mathématiques et des sciences, au Collège Louis Riel, vient d'être élu président de La Société des Enseignants du Manitoba.

*

Bottin utile. – La commission scolaire de Saint-Boniface vient de publier un bottin qui est une source d'information sur les programmes et services éducatifs offerts par la Division Scolaire. On peut se procurer cette publication dans les écoles et au bureau central.

*

Mesure de la température. – les stations de radio privées donnent la température en degrés Celsius et en degrés Fahrenheit. Radio-Canada ne l'indique qu'en Celsius. Ce qui a causé comme une panique, l'autre jour, premier jour d'avril...

*

CKSB, 1050. – Le samedi après-midi devient plus agréable à l'écoute de "Discothèque ouverte", de 13 à 16 heures. Animateur Christian Leroy.

*

LE COMMUNISME, SEULE CHANCE DU SUD-VIETNAM ???

propos recueillis par Jean Lesieur

Personnalité française bien connue dans l'Ouest Canadien, Claude Alain Chevallier fut, entre 1970 et 1971, professeur à la Faculté de Pédagogie de Saigon, capitale du Sud-Vietnam.

A un moment où la guerre du Vietnam semble avoir atteint une phase décisive, il nous a paru intéressant de lui demander de nous faire partager l'expérience qu'il a vécue lors de son passage à Saigon.

Pouvez-vous tout d'abord situer l'époque de votre séjour à Saigon dans le contexte des événements?

Je me trouvais au Sud-Vietnam à un moment où l'aide militaire américaine était extrêmement forte. Les Américains avaient pris la relève des Français après Dien Bien Phu et les accords de Genève qui prévoyaient la tenue d'élections générales au Vietnam. Des élections qui n'eurent jamais lieu. A partir de 1955, les américains se mirent donc à envoyer des conseillers militaires pour entraîner les soldats sud-vietnamiens et des armes pour les armer. Mis c'est en 1965, sous le Président Johnson, que l'aide américaine devint considérable et que des troupes furent envoyées. Ces troupes ne furent évacuées qu'en 1973, après les accords de Paris sur le cessez le feu. Il y avait en 1970, environ 600,000 soldats américains au Vietnam. C'est dire si l'intervention américaine battait son plein à l'époque.

Comment était la vie là-bas?

Sur le plan professionnel, c'était merveilleux. Les étudiants étaient excellents, intelligents, fins, extrêmement sensibles, on peut même dire séduisants. Ils avaient beaucoup de charme.

D'autre part, le gouvernement français nous soignait particulièrement. Les salaires étaient parmi les plus élevés de ceux accordés à des fonctionnaires en poste à l'étranger, et, depuis qu'il n'était plus guère possible de prendre des vacances au Vietnam, le gouvernement français payait chaque année un aller et retour Saigon Paris aux professeurs et à leurs familles. Or il y avait 350 professeurs français au Vietnam en plus d'une Alliance Française très active, d'un centre culturel et d'un hôpital français.

Mais la vie de tous les jours, comment était-ce?

Très difficile. La société sud-vietnamienne est une société en pleine décomposition morale. On était donc exposé là-bas à toutes sortes de dangers. Les attaques de soldats de l'armée régulière sud-vietnamienne contre les citoyens étaient monnaie courante.

Par exemple, vous pouviez vous trouver au restaurant. Tout d'un coup, la porte s'ouvrait, des soldats arrivaient mitraillette et grenade à la main. Ils vous obligeaient à donner montres, bijoux, portefeuilles, etc..., puis ils disparaissaient dans une jeep de l'armée aussi vite qu'ils étaient arrivés.

Il arrivait aussi que ces soldats investissent complètement les cités où logeaient les professeurs français. Ils braquaient les gens avec leurs mitraillettes, cambriolaient les appartements et volaient les voitures. Ou bien, ils s'introduisaient la nuit dans les appartements après avoir mis du gaz soporifique dans les climatiseurs. Les climatiseurs diffusaient le gaz dans l'appartement et, une fois que les habitants dormaient comme des bienheureux, c'était alors chose facile pour les soldats que de démonter la porte et tout déménager sans que personne ne s'en aperçoive.

Toutes ces exactions étaient-elles réellement le fait de soldats de l'armée régulière sud-vietnamienne?

Pas toutes. Beaucoup étaient le fait de déserteurs de l'armée. Il y en avait une moyenne d'environ 1000 par mois en 1970. Mais la décomposition de la société était telle que la corruption était générale et l'insécurité totale. Il fallait par exemple faire très attention dans les rues de Saignon, ne jamais avoir de bijoux ou d'objets de valeur sur soi.

Il arrivait en effet très souvent que des voleurs circulant à velomoteur passent près de vous et vous arrachent boucles d'oreilles, colliers, bracelets, montres, etc... Et ils ne lésinaient pas sur les moyens pour arriver à leurs fins. Une vieille Vietnamienne qui allait un jour au mariage de sa fille portait à la main gauche toute une série de bagues. Des voleurs se sont jetés sur elle pour lui arracher ses bijoux. Quand ils ont vu qu'ils n'y arrivaient pas, ils lui ont carrément coupé la main et sont partis avec.

Cette décomposition morale se traduisait de mille autres façons. Il était par exemple courant de voir dans les rues de Saigon des enfants affreusement estropiés, couverts d'ulcères et de croûtes. Je m'étonnais un jour de ce fait auprès d'un ami qui était médecin de l'éducation nationale à Saigon. Il me dit que les parents de ces enfants leur avaient brisé les articulations quand ils étaient petits pour en faire de pitoyables mendiants. Quant aux ulcères, ils étaient causés par des brûlures répétées de cigarettes. Il ajouta que la mendicité était la deuxième industrie du Sud-Vietnam.

La prostitution, masculine aussi bien que féminine, était elle aussi une industrie florissante. Quant à la drogue, elle était en vente libre. Des enfants dans la rue vous proposaient de l'héroïne pure à 95%, la meilleure qui existe.

Il y avait aussi les rapts d'enfants de riches vietnamiens. On kidnappait un enfant à la sortie de l'école, puis on réclamait une rançon. Si les parents refusaient, ils recevaient en général un colis quelques jours plus tard, colis qui contenait la tête de l'enfant.

Les vols de voitures ou de pièces de voitures étaient également chose courante. Au point que quand vous alliez dîner chez des amis, il fallait toujours payer quelqu'un pour surveiller votre auto. Sinon vous vous exposiez à ne plus retrouver moteur, ou sièges, ou roues, etc... Quand on se garait il y avait donc toujours une nuée d'enfants qui se précipitaient pour proposer leurs services de garde, moyennant finances.

Et il valait mieux ne pas refuser leurs offres. Un de mes amis qui osa le faire trouva ses quatre pneus à plat quand il revint chercher sa voiture. Un enfant se trouvait à côté de l'auto, une magnifique pompe à la main que mon ami ne put utiliser qu'après quelques transactions financières.

Y avait-il de grosses difficultés pour se ravitailler?

Oui. Les prix étaient exorbitants et les marchandises souvent trafiquées. Le lait concentré par exemple était composé de 50% de farine et 50% de lait. Mais heureusement, il y avait le marché aux voleurs, ou plus exactement les marchés aux voleurs.

Il y en avait en effet deux; un marché de nourriture où l'on pouvait trouver toutes les conserves qui avaient été volées aux Américains dans leurs bateaux ou leurs camions ou au PX, et un marché où l'on trouvait diverses choses comme des postes de radio, des appareils photo, etc... Ces dernières marchandises étaient stockées dans les caves de bâtiment de la justice de paix et vendues par les femmes des sergents de ville.

Une semaine, toute une cargaison d'instruments de chirurgie destinés aux médecins américains avait été volée. On a pu voir alors les médecins de l'Hôpital Grall – le meilleur hôpital de la ville – venir au marché aux voleurs pour acheter les plus beaux bistouris que l'on puisse imaginer.

Tout le monde devait donc se faire plus ou moins le complice de cette corruption générale? Cela signifie-t-il que tous les milieux étaient impliqués dans ces activités plus ou moins louches?

Bien sûr. Il y avait tout un monde interlope de gens qui profitaient de la guerre pour s'enrichir. Des Américains s'arrangeaient par exemple pour faire parvenir l'héroïne aux Etats-Unis. On disait aussi que le général Thieu lui-même était impliqué directement dans le trafic des drogues. Quant aux milieux diplomatiques, on disait que les valises diplomatiques de toutes les ambassades servaient au trafic de devises.

suite à la page 25



Des soldats américains débarquent au Vietnam en 1965...
"... Entraînés dans une guerre à laquelle ils n'ont rien compris."

COMMUNICATION DONNÉE PAR LE PROFESSEUR A.R. KEAR,

Je propose qu'un collège communautaire soit affilié au Collège de Saint-Boniface et construit sur le même campus.

Ce collège communautaire offrirait des cours tels que: techniques infirmières, techniques de mécanique, électrotechnique, théâtre, musique, techniques administratives pour les hommes d'affaires, chimie spécialisée, techniques de laboratoire médical et techniques du journalisme. Peut-être qu'il y aurait des cours en agriculture pour les fermiers, et voici le début d'un département d'extension pour tous les francophones.

Il n'y a pas de collège communautaire dans lequel la langue d'enseignement est le français. Probablement les gradués francophones du "Red River Community College", instruits en anglais, sont assimilés dans la culture anglophone.

La création d'un collège communautaire francophone offre un autre moyen par lequel les francophones, qui ne veulent pas continuer leurs études au niveau universitaire, peuvent chercher une éducation dans les métiers utiles et nécessaires dans une économie technologique industrialisée.

La commission d'octrois universitaire du Manitoba en 1971-1972 a fait un sondage auprès des élèves de la douzième année pour déterminer leurs projets d'avenir en matière d'éducation. Le résultat de ce sondage est très intéressant. Approximativement cinquante pour cent des élèves de la douzième année, qui ont préféré entrer dans un collège communautaire, ont des compétences universitaires. Probablement il y a la même proportion d'élèves – cinquante pour cent – qui voudraient entrer dans un collège communautaire s'il y avait un collège francophone.

Il y a de plus en plus des positions dans la fonction publique et dans le secteur privé qui exigent des personnes bilingues. Au rallye annuel de la Société Franco-Manitobaine en décembre 1972, plusieurs personnes ont demandé que le Collège de Saint-Boniface fournisse des dactylographes, etc. Mais un collège universitaire n'est pas responsable de former ce type de travailleur ou travailleuse.

Un collège communautaire fonctionne pendant toute l'année et est une institution fédérale-provinciale dans laquelle plusieurs étudiants reçoivent un salaire grâce au gouvernement fédéral. Voici un autre moyen d'aider les francophones qui veulent améliorer leur propre situation économique.

Avec l'établissement d'un collège communautaire attaché au Collège de Saint-Boniface il y aurait une augmentation des élèves. Voici une autre raison pour construire une résidence pour tous les élèves. Cette résidence peut être utilisée par les élèves aux trois niveaux: universitaire, institut pédagogique et communautaire. Cette résidence serait occupée pendant toute l'année. Une résidence peut encourager beaucoup plus d'étudiants ruraux et du dehors de la province de poursuivre leur éducation en français.

Voici les raisons pourquoi je propose la création d'un collège communautaire, sur place et affilié au Collège de Saint-Boniface, afin de donner aux francophones un autre moyen de poursuivre leur éducation et d'améliorer leur position sociale et économique.

Poème

IL FAUT

Il faut vivre
Il faut se lever
Et s'engager
Courageusement
Sans défaillances
Dans ce monde difficile
Plus que jamais
Il ne faut pas s'omettre
Car le monde
N'admet plus
Les omissions
Il faut être fort
Il faut avoir besoin de l'homme
Il faut faire face au miroir
Et découvrir le mystère caché
Chez l'homme qui s'y reflète
Il ne faut pas nier le Dieu qui est en nous
Il faut mieux le connaître
Il faut le connaître vraiment
Il faut se renouveler
Avoir toujours des armes nouvelles
Pour braver et vaincre
Les problèmes d'aujourd'hui
Il faut pleurer
Si on en a besoin
Encore faut-il
Vaincre les pleurs
Et sécher les larmes
Avec le sourire et la force
De l'optimisme
Il ne faut pas nier la mort
Mais il ne faut pas non plus
Vivre sous son emprise
Il faut
Penser vite
Et agir tout de suite
Il faut chercher
Ce qu'on veut
Là où il est
Il faut accorder
A l'âme
Une place pour la poésie
Car ce monde
N'est pas fait que de béton et d'acier
Il faut tout aimer
Gens, animaux et choses
Mais ne pas se laisser prendre
Tout à fait par cet amour
Car il faut aussi bien
Laisser au moins une petite place
Pour soi-même
Il faut enfin
(Il nous faut bien des choses!)
Il faut avoir un rôle
Une place
Faire partie des choses
Il faut croire
A ce qu'on fait
Car il n'y a que cela
Qui donne l'assurance
Dont on a besoin pour l'action
Il faut être authentique
Et avoir le courage
De ne pas nier
Et d'avouer
Qu'il nous faut des choses. . .

JOAQUIM LUIS DUVAL

(Nous devons à madame Paule Jegues, de Winnipeg, de nous avoir transmis une série de poèmes dus à la plume de JOAQUIM LUIS DUVAL, qui vit au Brésil.)

L'ÉDUCATION PRÉ-SCOLAIRE FRANÇAISE: JOURNÉE D'ÉTUDE

L'éducation pré-scolaire est-elle vraiment un besoin pour les jeunes Francophones du Manitoba?

Nos enfants savent-ils jouer et chanter en français?

Y a-t-il anglicisation chez les jeunes d'âge pré-scolaire tant dans les centres urbains que ruraux?

Les parents ont-ils réellement intérêt à prendre la responsabilité de l'éducation pré-scolaire de leurs enfants?

Comment garantir à tous les enfants à travers la province, l'accessibilité à la maternelle, si les parents le désirent?

Parents, êtes-vous intéressés à ces questions? Aimeriez-vous rencontrer d'autres parents pour discuter de l'éducation pré-scolaire, des projets déjà en marche au Manitoba (l'école de Mme Ragot qui existe depuis longtemps, 4 nouvelles écoles maternelles pour les enfants de 3 et 4 ans, 21 groupes de Mini-francophones, et 2 garderies), des plans d'avenir amorcés dernièrement par certains parents pour continuer le travail déjà commencé?

Si vous voulez donner vos opinions, connaître ceux des autres, être informés de la situation actuelle, venez donc à une demi-journée d'étude sur la question, organisée par le nouveau COMITE D'ETUDE SUR L'EDUCATION PRE-SCOLAIRE FRANCAISE AU MANITOBA. Cette invitation s'adresse non seulement à tous les parents qui ont des enfants d'âge pré-scolaire, mais aussi à toute autre personne intéressée.

OÙ et QUAND?

Cette réunion générale aura lieu le samedi, 19 AVRIL 1975 de 1h00 à 4h30 p.m., à la salle 1032 (ancienne salle académique) au Collège de Saint-Boniface.

MISE AU POINT

Plusieurs parents sont déjà impliqués dans l'organisation et le fonctionnement de quatre nouvelles écoles maternelles françaises pour les enfants de 3-4 ans, situées au Parc Windsor, au Précieux-Sang, à Saint-Vital et à Saint-Boniface. Il y a quelques mois, certains de ces parents ont décidé que, devant la complexité de toute la question d'éducation pré-scolaire française en milieu minoritaire et devant les difficultés rencontrées pour garantir l'avenir de ce mouvement, il était temps d'entreprendre des démarches auprès du gouvernement dans le but d'obtenir des subventions.

Le 11 février dernier, des représentantes des 4 nouvelles écoles maternelles se sont réunies pour la première fois afin de discuter de ces problèmes. Ces personnes ont constaté qu'un comité d'étude sur la question ne pouvait fonctionner que si les parents concernés acceptaient de s'engager activement à collaborer à ce projet. Il a donc été convenu que chaque représentante demande le support formel du comité de parents de son école.

C'est ainsi qu'à une deuxième réunion, le 13 mars, les représentantes, suivant les désirs de la majorité des parents dans les comités de ces écoles, se sont engagées personnellement à former un comité central dans le but de poursuivre l'étude de l'éducation pré-scolaire française au Manitoba.

CE TRAVAIL CONSISTERA EN CINQ GRANDES ÉTAPES

1. JOURNÉE D'ÉTUDE pour informer les parents, pour discuter de leurs désirs, pour identifier nos buts, et pour obtenir le support réel du plus grand nombre de parents possible.

2. QUESTIONNAIRE détaillé pour tous les parents intéressés afin d'identifier les besoins à combler et les alternatives à choisir.

3. Préparation de RECOMMANDATIONS à présenter au gouvernement d'après l'analyse des questionnaires.

4. JOURNÉE D'ÉTUDE (ou autre moyen) pour soumettre ces recommandations aux parents ayant participé à l'étude afin d'effectuer des changements, s'il y a lieu, et d'obtenir leur approbation.

5. Présentation d'un DOCUMENT FINAL contenant les recommandations des parents, au gouvernement.

Le comité compte terminer tout ce travail d'ici la mi-juin afin d'obtenir des résultats concrets le plus tôt possible.

QUI EST IMPLIQUÉ DANS CETTE ÉTUDE, À DATE, ET À QUEL POINT?

1. D'abord, le comité central est officiellement formé des personnes suivantes: Jeannine Marcoux, Carmel Dubé, Cécile Perreault et Donna Laurin, représentantes des écoles maternelles de Saint-Vital, du Parc Windsor, du Précieux-Sang, et de Saint-Boniface respectivement; Louise Lahaie, représentante des Mini-francophones et coordonnatrice à la S.F.M.; Hélène Roy, présidente et Thérèse Châtelain, personne de ressources et assistante sociale.

2. Les comités de parents de trois écoles maternelles et quelques membres du quatrième comité, se sont engagés, par lettre formelle au comité central, à participer à tout le projet.

3. Le Bureau de l'Education Française (B.E.F.), dans la personne de Monsieur Olivier Tremblay, s'est dit très intéressé et prêt à supporter le développement d'un tel mouvement en fournissant certaines ressources matérielles et financières, comme par exemple, le salaire de personnes de ressources.

4. La Société Franco-Manitobaine (S.F.M.) nous accorde son entière collaboration en ce qui a trait à l'organisation de ce projet (ex. journée d'étude), à la publicité, aux services d'une secrétaire. Aussi, la S.F.M. encourage la participation de Louise Lahaie au sein du comité d'étude.

5. Les groupes de Mini-francophones ont été mis au courant, dans un communiqué daté du 18 mars dernier, de toutes les étapes qui ont entraîné la formation d'un comité d'étude sur l'éducation pré-scolaire française au Manitoba. Même si le comité central n'a pas encore reçu des signes d'engagement formel de la part des MFF, ces derniers ont déjà une ligne de communication ouverte avec le comité d'étude grâce à Louise Lahaie. Il faut dire aussi que les nouvelles écoles maternelles ont été, en bonne partie, l'initiative des parents qui ont fait ou font encore partie des MFF.

6. Il est question qu'un sous-comité traitant de l'aspect éducatif de l'étude soit formé avec le concours de quelques personnes possédant une connaissance formelle de l'éducation pré-scolaire, dont Rose Sauchuk, professeur à l'Institut Pédagogique.

EN CONCLUSION

Le nouveau comité d'étude s'adresse vraiment au Manitoba tout entier. Il fait appel à TOUS les parents qui aimeraient supporter cette entreprise. Le comité veut prendre la RESPONSABILITÉ de formuler un plan d'action, mais il veut aussi que ce même plan d'action respecte les DÉSIRS DES PARENTS, à savoir, ce qu'ils jugent comme étant les éléments importants à considérer dans cette étude. C'est la raison d'être de la journée d'étude du 19 avril 1975 à laquelle sont invitées toutes les personnes intéressées à la question.

Hélène Roy

L'ART DE LA LECTURE

Tout dernièrement, j'eus le plaisir de relire un petit livre charmant intitulé "Art de la lecture", oeuvre de Ernest Legouvé de l'Académie française.

L'auteur nous fait visiter un édifice splendide où l'on se procure l'histoire du savoir humain représenté par une immense échelle, qui, à l'exemple de l'échelle de Jacob nous conduit jusqu'au sommet de nos connaissances livresques, physiques et morales.

Le sous-sol serait occupé pour l'enseignement de l'école enfantine dirigée par la maman, appuyée par le papa, dans cet appartement solide et bien structuré pour soutenir cet édifice éducationnel. C'est à la base de cette maison que les parents de cette maison seront en mesure de façonner le coeur et l'esprit de leur élève sous la direction d'un éducateur averti et habile.

Au premier étage nous entrons faire une visite de l'enseignement primaire où l'on apprend les éléments du langage parlé qui fait acquérir à l'enfant un vocabulaire clair et précis pour exprimer les pensées de son âge. Puis il se perfectionne à lire et à écrire dans sa langue maternelle.

Au deuxième étage, l'élève commence à développer son instruction par l'étude de la grammaire, et la composition en formant dans sa pensée mots et phrases à la portée de son âge.

Au troisième étage, il avance toujours en possédant quelques notions d'histoire, de géographie, de mathématiques et de religion.

Au quatrième, la philosophie et la littérature lui font côtoyer la science de la chimie et de la physique d'une manière pratique et rationnelle.

Au cinquième, il découvre l'économie politique en se frôlant parmi ses confrères dans son environnement. Il s'aperçoit alors qu'il n'est pas le seul homme au monde. Il faut vivre avec son prochain.

Au sixième, il songe à son avenir: que ferait-il sur terre? Homme de paix ou bien homme de guerre? Puis il entre dans la voie du commerce ou de l'industrie pour se faire et se préparer un avenir financier et stable.

Au septième, il se marie et fonde un foyer heureux et prospère. Pour jouir pleinement de la joie de vivre, il doit connaître et cultiver la lecture d'une manière approfondie à la française.

Pour compléter ma pensée en rapport avec mon comportement, j'ajouterai quelques lignes que j'ai recueillies dans la lecture d'un autre livre inspiré par Delly où l'auteur nous parle avec enthousiasme d'une jeune musicienne interprétant au piano une oeuvre d'un grand artiste polonais, "Les heures de la vie", et qui sait charmer son auditoire en nous faisant éprouver les plus vives émotions et impressions de notre existence.

L'un des assistants disait en écoutant cette mélodie: "Vraiment, je ne savais pas si j'étais au ciel ou sur la terre", tellement il y a de joie, d'amour, de douleur, de souffrance, de pensées dans cette sonate qui nous élève jusqu'à l'éternité, "Les Heures de Joie" et du bonheur intense. Cette oeuvre nous fait découvrir le trésor sans prix, celui que la rouille et les voleurs ne peuvent atteindre".

Godias Brunet

Ce qu'il faut savoir sur le "Class Driver Licence System"

Qu'est-ce que le "Class Driver Licence System"?

C'est un système qui a été développé par un comité (le Driver Licence Committee) de la Canadian Conference of Motor Transport Authorities. Ce système entrera en vigueur le 1er avril 1975. Le Manitoba se joint à l'Alberta et à la Colombie-Britannique en adoptant un système uniforme de catégories de permis de conduire, le "Uniform Class Licence System".

Comment fonctionne le système?

L'an dernier, la Division des Véhicules-Moteurs (Motor Vehicle Branch) a fait parvenir à tous les conducteurs un questionnaire accompagné d'un dépliant qui expliquait les diverses catégories de permis qui seront émis aux conducteurs, selon le type de véhicule qu'ils conduisent. Les conducteurs qui ont complété et retourné le questionnaire recevront une formule de renouvellement de leurs permis de conduire selon la catégorie de permis correspondant au type de véhicule qu'ils conduisent ou pour lequel ils se seront qualifiés pour conduire.

Tout conducteur conduisant présentement un type de véhicule différent de celui qu'il conduisait au moment où le questionnaire lui fut adressé peut demander la re-classification de son permis si un permis s'insérant dans les catégories 1 à 4 est requis, complétant un nouveau questionnaire qu'on peut se procurer aux bureaux d'émission des permis ou chez les agents autorisés à émettre des permis.

Les conducteurs dont la date de naissance tombe en avril 1975, et dont le renouvellement de permis doit s'effectuer avant la fin du mois recevront des formules de renouvellement de permis selon le type (class) de véhicule pour lequel ils se sont qualifiés comme conducteurs.

Quelle est l'utilité de ce système?

Le "Class Driver License System" vise à une meilleure connaissance, de la part des conducteurs appelés à conduire de gros véhicules-moteurs, meilleure condition physique et plus de compétence, à la reconnaissance de ces attributions et du sens professionnel et de responsabilité chez les conducteurs professionnels de types spéciaux de véhicules. Le système a pour objectif : compétence et sécurité.

Quelles sont les Catégories?

CATÉGORIE I (Class I)
CAMIONS

Ce type de véhicule tombe dans la catégorie I et son conducteur devra détenir un permis de la catégorie I (Class I). Il s'agit ici de la catégorie la plus élevée et le détenteur d'un permis de cette catégorie sera autorisé à conduire tout autre type de véhicule, sauf les motocyclettes.

CATÉGORIE II (Class II)
AUTOBUS À PASSAGERS

Tout autobus pouvant transporter plus de 24 passagers tombe dans la catégorie II (Class II) et son conducteur doit de ce fait détenir un permis de la catégorie II. Le détenteur d'un permis de cette catégorie sera autorisé à conduire tout autre type de véhicule, sauf les camions-remorques et les motocyclettes.

CATÉGORIE III (Class III)
GROS CAMIONS

Les camions dont le poids brut excède 24,000 livres tombent dans la catégorie III (Class III). Tombent aussi dans cette catégorie tous les autres véhicules-moteurs sauf les camions-remorques et les autobus pouvant transporter plus de 24 passagers. Le conducteur d'un véhicule-moteur de la catégorie III doit détenir un permis de la même catégorie (Class III) ce qui lui donne l'autorisation de conduire les véhicules des catégories plus basses, sauf les motocyclettes.

CATÉGORIE IV (Class IV)
TAXIS, AUTOBUS, VÉHICULES D'URGENCE

Dans cette catégorie tombent les autos-taxis, les autobus pouvant transporter 24 passagers ou moins, les ambulances, les voitures d'incendies et autres véhicules de sauvetage. Le conducteur de ces types de véhicules doit détenir un permis de la catégorie IV (Class IV) qui l'autorise à conduire des véhicules de la catégorie V (Class V) mais non les motocyclettes.

Quelles sont les particularités de ces catégories?

(a) STIPULATION REGARDANT LES FREINS À AIR

Une indication particulière (endorsement) est requise dans le cas d'un permis de conduire tout véhicule-automobile muni de freins à air. Les candidats à ce type de permis devront se soumettre à un examen sévère, côté compétence, afin de démontrer leur connaissance du système et leurs aptitudes comme conducteurs de ce genre de véhicule.

(b) ÉTAT PHYSIQUE

Des standards nouveaux ont été établis, quant à la vision, pour les catégories I à IV. Les candidats aux permis de conduire tombant dans ces catégories devront démontrer un niveau de vision de 20/30 d'un oeil, et de 20/50 de l'autre, avec ou sans verres. Ces candidats devront aussi démontrer qu'ils distinguent les couleurs rouge et vert, et posséder un champ de vision de 120 degrés au moins, pour chaque oeil.

Un examen médical rigide est de même requis dans le cas de ces candidats. Les résultats écrits d'un examen médical devront accompagner la demande de permis de tout candidat quand il s'agit des catégories I à IV. Les conducteurs dont les permis seront automatiquement renouvelés vu leur expérience des exigences de ces catégories devront dans les trois mois suivant la date de renouvellement soumettre un rapport médical sur leur état physique. Ces conducteurs devront par la suite, à tous les cinq ans, soumettre un nouveau rapport médical et ce, jusqu'à l'âge de 44 ans. Un tel rapport sera requis à tous les deux ans des conducteurs de 45 à 64 ans, et à tous les ans, des conducteurs de 65 ans et plus.

Les standards médicaux ont été établis par The Canadian Medical Association à la demande du Driver License Committee. L'Association a de même établi des normes destinées à faciliter aux médecins l'examen des candidats. Ce guide a été distribué à tous les médecins de la Province.

(c) EXAMEN DE CONDUITE

Un nouveau centre d'examen a été ouvert, à l'intention des candidats aux catégories I, II et III. Il est situé rue Saint-Thomas, tout près de la rue Nairn, à Winnipeg. Le personnel chargé de faire passer les examens a reçu une formation poussée quant à la conduite de tous les véhicules, y compris des cours spéciaux sur les véhicules à freins à air. Ces examinateurs ont aussi fait leur expérience sur la route au contrôle des divers types de véhicules.

(d) COÛTS DES PERMIS

Avec l'abolition du permis de chauffeur à $4., le coût de tous les permis a été établi à $3. Par contre, à cause des coûts d'administration des examens requis maintenant plus longs et minutieux pour les catégories I à III, les frais d'examen ont été augmentés. L'examen de conduite pour le permis de la catégorie I coûtera maintenant $10. Pour les catégories II et III, les frais seront de $7., alors qu'ils seront de $5. pour les autres groupes.

(e) NOUVEAUX CANDIDATS

Tous les candidats faisant des demandes de permis de conduire, le ou après le 1er avril, devront passer un examen de conduite rigide selon la catégorie de permis pour lequel ils font la demande. Des examens écrits seront aussi exiges. Les candidats demandant des permis de catégories I à IV doivent être âgés d'au moins 18 ans.

Et les autres conducteurs?

Les mêmes exigences, quant à la condition physique et aux aptitudes à conduire, continuent à s'appliquer pour les conducteurs de catégories V, VI et VII. Les examens continuent à se faire aux centres d'examen déjà existant. Les mêmes conditions (endorsements) déjà en vigueur pour ces types de permis continueront d'exister.

CATÉGORIE V (Class V)
VÉHICULES À PASSAGERS

Cette catégorie inclut les véhicules à passagers, les autobus alors qu'ils ne transportent pas de passagers, les camions dont le poids brut ne dépasse pas 24,000 livres (antérieurement, c'était 20,000 livres), et toute autre combinaison de véhicules, tels remorques, à condition que la partie remorquée ne dépasse pas en poids 10,000 livres.

CATÉGORIE VI (Class VI)
MOTOCYCLETTES

Les motocyclettes tombent dans la catégorie VI (Class VI) et un permis spécial, ou une stipulation (endorsement) sur un des permis des autres catégories est requise pour la conduite de ce type de véhicule.

CATÉGORIE VII (Class VII)
"APPRENTIS" (LEARNERS")

Un permis de la catégorie VII autorise le détenteur à conduire un véhicule-automobile, selon la catégorie indiquée sur le permis, mais comme apprenti seulement. Le détenteur d'un tel permis, lorsqu'il conduit, doit être accompagné d'un conducteur muni d'un permis en bonne et due forme pour conduire le véhicule de la catégorie indiquée, et posséder au moins un an d'expérience quant à la conduite d'un tel véhicule.

DES QUESTIONS? Adressez-vous à la Division des Véhicules-Moteurs ou chez un agent autorisé.

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

DIVISION DES VÉHICULES-MOTEURS.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE: nouveaux projets

La division scolaire de Saint-Boniface et le département d'éducation lancent un projet pour l'organisation d'une filière de ressources communautaires. Cette filière servira pour les projets initiés par les élèves.

En effet, à partir de septembre 1975, dans le cadre du nouveau système de crédits au secondaire, un élève pourra accumuler jusqu'à un maximum de trois des vingt crédits nécessaires au niveau secondaire en réalisant des projets qu'il a lui-même initiés. Ces projets, limités à un par année, seront sujet à l'approbation et sous la surveillance de l'école.

Cette filière pourrait également servir aux professeurs qui dans leurs cours réguliers voudraient se servir de ressources communautaires.

C'est monsieur Marcel Marchildon qui est responsable de compiler la liste des personnes qui se portent volontaires et qui ont des intérêts, des connaissances, des passe-temps ou des talents particuliers.

La filière sera exhaustive, pouvant recouvrir des domaines tels que les arts, les métiers, les professions, les sports, les voyages, etc...

ELLE COMPRENDRA DEUX PARTIES:

FILIERES DES SUJETS: (accessibles aux élèves) donnant le nom, l'adresse et numéro de téléphone des personnes de ressources.

FILIERES DES PERSONNES: (accessibles aux professeurs) donnant le nom, l'adresse et numéro de téléphone des personnes de ressources.

L'élève organise son projet et consulte la filière des sujets pour y découvrir s'il y a des personnes de sa communauté pouvant l'aider. Le professeur peut alors lui fournir les noms des personnes qu'il pourra rencontrer pour une interview.

Monsieur Marchildon espère que ce projet sera bien reçu par les gens de Saint-Boniface. Il croit que c'est une excellente façon de resserrer les liens et d'établir une collaboration étroite entre l'école et les membres de la communauté locale. De plus ces contacts peuvent être très enrichissants et pour l'élève et pour le volontaire.

Toute personne qui voudrait être inscrite peut le faire en appelant — 233-5932.

****

Les cartes postales ont fait leur apparition en 1871.

****

Le premier service postal aérien régulier entre Winnipeg et Vancouver a été instauré le 1er octobre 1938.

****

En 1776 il existait 28 bureaux de poste en Amérique du Nord, dont 14 dans le Massachusetts.

****

Le service des colis postaux entre le Canada et le Royaume-Uni a été inauguré le 1er août 1886.

QUE SE PASSE-T-IL À "LA PETITE ÉCOLE" ?

"La Petite Ecole", maternelle française pour les enfants de trois et quatre ans, se prépare pour l'année prochaine. A date, 8 enfants de quatre ans sont inscrits; il ne reste donc que 4 places. Chez les enfants de trois ans, l'inscription se fait plus lentement. Les parents intéressés n'ont qu'à demander une formule d'inscription préliminaire en téléphonant à Donna Laurin au 233-2377, aussitôt que possible. Une fois cette formule remplie et retournée avec des frais d'inscription de $10 (non-remboursables), vous recevrez un dossier contenant de l'information détaillée sur l'école et son fonctionnement général, ainsi qu'une formule complète d'inscription et une fiche médicale.

"La Petite Ecole" fonctionne par groupes de 12 enfants, de 9h15 à 11h45 A.M., les mardis et jeudis pour les enfants de trois ans; les lundis, mercredis et vendredis pour ceux de quatre ans. Avec l'aide de l'institutrice, Mme Ferraton, les enfants peuvent se développer socialement, intellectuellement, et physiquement en participant, dans une ambiance française, à des activités adaptées à leur âge. Des périodes structurées alternent avec des activités plus libres. Chaque session de classe comprend une période de jeux au gymnase.

La prochaine année scolaire commencera le 8 septembre 1975, pour se terminer le 18 juin 1976. Les jours de congé coïncideront avec ceux du système d'écoles publiques.

Les cotisations des parents assurent le salaire de l'institutrice. Pour les enfants de trois ans, le coût est de $13,50 par mois; pour ceux de quatre ans, de $20 par mois.

Une réunion générale des parents de "La Petite Ecole" sera convoquée pour la fin d'avril. Les nouveaux parents seront également invités. Les deux points principaux à l'ordre du jour seront le rapport financier et l'élection d'un nouveau comité de parents.

FÉLICITATIONS GILBERT!



M. Richard Isfeld, gérant de la division Polaris de la maison Allied Recreation Equipment, annonce que G.N.R. Travel Centre s'est mérité la distinction de "concessionnaire exemplaire" de l'année. Cette distinction est accordée à l'entreprise qui, en plus d'avoir réalisé le plus haut chiffre d'affaires, a offert à sa clientèle en même temps un service exceptionnel, de haute qualité.

G.N.R. Travel Centre s'est classé premier en affaires sur son territoire qui comprend le nord-ouest de l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan. On reconnaît dans la photo Richard Isfeld et Gilbert Robert.

"ENTRE NOUS"...





LE MÉDECIN DES PAUVRES

LE BASILIC

Cette plante originaire de l'Inde peut être cultivée dans nos jardins ou en pots, à cause de l'odeur suave et pénétrant qu'elle dégage.

Mais c'est une plante qui est employée avec succès dans la cuisine et comme tisane dans les troubles de l'estomac et des intestins.

Il y a plusieurs variétés de basilic. Toutes sont également excellentes. Vous trouverez ses graines dans les magasins et vous pouvez récolter ses feuilles et les faire sécher afin d'en avoir tout l'hiver en plus d'en garder en pots si vous voulez en avoir frais. Un sachet de graines vous donnera une récolte abondante dont vous pourrez régaler vos amis.

Le basilic, est une plante royale qui tient son nom du souverain tout-puissant Basileus qui, dit-on, était le seul à cueillir cette plante avec une faucille d'or. Le titre de Basileus a été porté plus tard par les rois perses et les empereurs byzantins.

Si cette plante s'est vulgarisée, elle n'en garde pas moins ses propriétés premières et est à la portée de tous. C'est "l'herbe Royale". On la nomme aussi "l'oranger des savetiers", car, autrefois les savetiers se faisaient un devoir de l'avoir dans leur échoppe.

En Provence, on l'emploie dans la célèbre soupe au piston ou qui est, il est vrai, d'origine italienne, plus spécialement Génoise.

En voici la recette: faire fondre dans une casserole une cuillerée de beurre, faire frire un oignon et un poireau coupés très fins, ajouter deux tomates fraîches, mouiller de deux litres de bouillon ou d'eau. Quand le mélange bout, ajouter une demi-livre de haricots verts coupés, et trois ou quatre pommes de terre coupées en dés. Saler, poivrer. Quand la soupe est presque cuite, écraser deux gousses d'ail et une grosse poignée de basilic. Vous pouvez ajouter deux ou trois cuillerées d'huile d'olive; cette soupe est excellente et très douce à l'estomac en plus d'avoir un arôme délicieux. Un poulet ou un canard au basilic est aussi un plat très apprécié. Glissez quelques branches (fraîches de préférence) de basilic à l'intérieur de la volaille en la mettant au four.

Toute la famille aimera son goût délicat. Le soir, le basilic en tisane favorise le sommeil et la bonne digestion. Quand vous avez des spasmes de l'estomac, mâchez-en quelques feuilles et le hoquet s'arrêtera aussitôt. On combat les constipations les plus opiniâtres avec le vin de basilic. Se prépare comme le vin de romarin.

Faire macérer pendant 3 ou 4 jours, une bonne poignée de basilic dans un litre de vin blanc sucré. Prenez-en un peu le soir avec de l'huile à salade.

Pour le rhume de cerveau, introduisez dans le nez des feuilles fraîches hachées. Il peut être aussi employé en cataplasme sur les seins engorgés des jeunes mamans. La décoction de basilic renforce l'estomac et chasse les gaz incommodes. Pour les enflures d'oreilles ou douleurs, quelques gouttes de suc frais dans l'oreille malade soulage.

Mélangé au thym et laurier, il est très bon en sirop pour la toux. Boire le mélange additionné de miel trois fois par jour.

Ne prenez pas le basilic comme tisane le matin. Prenez-la le soir avant de vous coucher. La soupe au pistou, mangez-la également le soir. Sachez reconnaître les plantes stimulantes des plantes calmantes. Le basilic est une plante calmante. Que vous le mettiez dans votre bain, dans votre cuisine ou en médecine, utilisez-le le soir.

Dépêchez-vous donc d'acheter vos graines pendant qu'il y en a encore. Thym, sauge, basilic, marjolaine, sarriette, et semez-les dès les premiers jours de chaleur.

Si vous lisez régulièrement ces articles, vous apprendrez à connaître bien des amies méconnues qui vous réconcilieront avec la nature. Eh! oui! les plantes sont nos amies.

Elles n'existent que pour nous servir. Ne les négligeons pas. Elles sont à portée de notre main. Cueillons-les. Employons-les comme elles le méritent: avec respect!

(à suivre)

QUE S'EST-IL PASSE?

Il est important pour ceux d'entre nous qui s'efforcent de maintenir l'élan donné par la Commission Royale d'enquête, sur la situation de la femme de chercher les causes de ce qu'on appelle "l'étrange intermède", soit la période entre les années 20 et 60 où les Canadiennes ne semblaient plus s'intéresser à la conquête d'un monde nouveau.

L'obtention du droit de vote, et par la suite, la reconnaissance légale de la femme comme UNE PERSONNE, acquise comme vous le savez non pas d'un organisme Canadien, mais d'une institution britannique (un appel, au Conseil Privé de Westminster d'une sentence de notre propre Cour Suprême) ont fait place à une période qui, aux yeux de la jeunesse d'aujourd'hui, pourrait sembler en avoir été une de vanité et de complaisance dans la mesure où il s'agit des droits civils de la femme. De fait, ce n'est pas la complaisance qui a refroidi l'ardeur de la femme, mais la soumission aux dures conditions économiques qui sévissaient au Canada pendant la crise des années trente.

Au cours des années trente, la rareté des emplois doublée des conventions sociales traditionnelles à l'égard de la dépendance de la femme, a conspiré à étouffer toute autre proposition relative qui fait que la femme avait droit à l'égalité de justice ou à une place auprès des hommes dans les rangs de la population active, si elle le désirait. Faute de choix à la lumière des circonstances de l'époque, les femmes ont battu en retraite devant l'inexorabilité de la crise économique.

Pour celles qui connaissent peu le passé, le mécontentement (justifié) peut leur sembler un phénomène nouveau... Cependant pour les femmes d'un certain âge, ce n'est pas que le réveil du vieux sentiment d'insatisfaction que les mères et les grands-mères de la nouvelle génération avaient ressenti.

En 1975, ne faisons pas marche arrière...

Léo et Jacqueline Timmerman (née Augert) désirent annoncer la naissance de leur premier enfant, LISE-MARIE-LILIANNE née le 22 mars 1975; parrain et marraine Norman et Lili Bourrier.



Vous avez le dernier mot

A une récente réunion, une amie a défini le bénévolat comme ceci: Ce sont les femmes qui toujours travaillent sans recevoir de salaire; tandis que les hommes eux, bien payés, les commandent et prennent les décisions...! (Ou en seraient nos bonnes oeuvres sans ces femmes dévouées?)

* * *

Selon le regretté Marcel Achard: "La femme a le génie du calcul. Elle divise son âge par deux. Double le prix de ses robes, triple les appointements de son mari et ajoute systématiquement cinq à l'âge de ses amies...

* * *

Ce serait dommage si le chemin qui conduit vers l'amour d'une femme était droit... (The knight of Malta, Act I, Scène 1).

* * *

Comme le chante Pearle Bealy: Aucun homme au monde ne comprendra ce que c'est la vie; à moins qu'il reconnaisse que sans la femme il n'aurait pu exister. Il aurait été privé de TOUT sans elle.

* * *

Nous avons pensé de donner le PRIX CITRON à l'occasion de la fête des pères a celui qui aura été le plus MESQUIN au cours de l'année... Mesdames n'hésitez pas, envoyez-nous vos suggestions...

BONNE SEMAINE

G. S.



On se souvient peut-être encore vaguement d'un glissement de terrain qui eut lieu à Saint-Jean-Vianney le 4 mai 1971, engloutissant 38 maisons et causant la mort de 32 personnes. Ceux qui habitaient à Saint-Jean-Vianney et qui durent se relocaliser en ont bonne mémoire cependant.

Dimanche soir, à GENS DE MON PAYS, M. et Mme Maurice Larouche parleront des répercussions physiques et psychologiques que ces événements ont eues sur leur famille. Après le glissement de terrain de 1971 la famille Larouche dut se relocaliser à Arvida. L'émission GENS DE MON PAYS passe sur nos ondes tous les dimanches soir à 17h30.

Le thème de l'émission NOCTAMBULES de samedi soir sera La nuit. Thème approprié pour cette émission qui se veut l'expression d'une marche nocturne, marche qui est peut-être plus psychique que physique, mais réelle quand même. Le choix des interprètes est varié : on en remarque quelques-uns qu'on entend moins souvent, tels le Père Bernard, Roméo Mousseau, Lucienne Boyer. Les chansons parlent de nuit, de clair de lune, de villes sous la nuit, de rêves, d'amour d'une nuit. C'est une émission qui saura plaire aux véritables NOCTAMBULES, samedi soir à 23h.

C'est vendredi soir à 19h qu'aura lieu la dernière épreuve du CONCOURS NATIONAL DE RADIO-CANADA, en provenance de la Salle Claude Champagne à Montréal. Immédiatement après la dernière épreuve on annoncera les résultats du Concours.

L'émission PRÉSENT A L'ÉCOUTE a subi dernièrement une bousculade inquiétante. On a commencé par lui faire subir une amputation à mi-corps, mais cela n'a pas eu de très bons résultats semble-t-il. Désormais on prendra l'émission en entier si elle traite d'un sujet d'intérêt national, sinon, on l'annulera complètement et elle sera remplacée par une émission musicale. Quant aux critères utilisés pour décider si un sujet est d'intérêt national ou non, il semble qu'on classifie les questions traitant de politique municipale ou provinciale au Québec comme n'étant pas d'intérêt national. Aux jours où nous n'auront pas l'émission PRÉSENT A L'ÉCOUTE, nous diffuserons à cette heure-là l'émission de Pierre Perreault, LE TEMPS QUI CHANTE.

JEUNES AUTEURS,

LE PRIX MARIE-CLAIRE DAVELUY VOUS EST RÉSERVÉ

Si vous êtes francophone, âgé de quinze à vingt et un ans, et que vous résidez au Canada, vous courez la chance de gagner le prix Marie-Claire Daveluy en septembre 1975. Et si vous êtes le lauréat, ou la lauréate, vous recevrez un chèque de $400.00, deux billets d'avion aller et retour pour la France et la célébrité, car votre manuscrit sera publié à Montréal par les soins des Editions du Jour. Ajoutons qu'un prix de sympathie de $100 est octroyé à celui ou celle dont l'oeuvre aura obtenu la plus haute cote après celle du gagnant.

A qui devez-vous cette chance? A Marie-Claire Daveluy. C'était une femme remarquable, musicienne, historienne et bibliothécaire de grand renom. Amie des jeunes elle est toujours restée jeune elle-même jusqu'à sa mort en 1969, à l'âge de 89 ans.

Le but de ce concours est de vous encourager à écrire et à contribuer au développement d'une littérature nationale francophone. Vous tous, du Québec, de la Gaspésie, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de tous les coins du Canada où l'on parle le français, mettez-vous au travail dans la gaieté.

Vos oeuvres seront évaluées par un jury composé d'auteurs canadiens de renom comme Marcel Dubé ainsi que des linguistes, des professeurs de littérature, des représentants du monde de l'édition et deux adolescents. Seront acceptés: des romans, des contes, des recueils de poèmes, des pièces de théâtre dont le contenu sera d'au moins cinquante pages et d'au plus 300 pages dactylographiées sur des feuilles de format 8 1/2 x 11. Vous les signerez d'un pseudonyme et vous y joindrez, dans une enveloppe scellée, vos prénom, nom, adresse, numéro de téléphone et nom de l'institution pédagogique que vous fréquentez, s'il y a lieu. Le jury ne retournera aucun manuscrit à son auteur. Conséquemment, il est indispensable que vous conserviez un exemplaire de votre oeuvre.

Le jury portera une attention particulière aux oeuvres d'esprit régional, authentiques, et qui seraient le reflet des espoirs et des sentiments de la jeunesse actuelle, aux oeuvres dont l'intrigue sera bien conduite et dont l'écriture sera vive et originale.

Vous enverrez le tout, avant le 1er juillet 1975, à cette adresse: CONCOURS MARIE-CLAIRE DAVELUY, Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, 360, rue LeMoyne, Montréal, Québec.



LES MEILLEURES FACONS D'APPRETER LES RESTES
par Mirelle Beaulieu.

Ne vous êtes-vous pas souvent trouvée désemparée devant un reste de viande, vous demandant comment l'apprêter pour le rendre encore appétissant? Vous serez d'accord pour avouer que la solution de manger plusieurs fois un même plat n'est pas idéale! Et pourtant, le prix des aliments ne permet aucun gaspillage...

Pour vous secourir dans ces préoccupations d'actualité, Mirelle Beaulieu, auteur de deux livres à succès, "Cuisine pour toi et moi" et "Les meilleures recettes du Québec", vous propose sa solution: des idées pratiques et économiques afin d'utiliser au maximum toutes les denrées que vous achetez. Des recettes succulentes pour faire de votre menu un exploit culinaire quotidien, même avec... des restes.

Des soupes aux desserts, de l'agneau aux poissons: une façon avantageuse de se nourrir en respectant les principes d'une saine nutrition malgré les hausses excessives du coût de la vie.

Toutes les maîtresses de maison et leurs maris seront ravis de connaître ces petits trucs qui équilibrent budget et santé. Un recueil d'idées et de recettes indispensables en "75".

Et, comme complément au livre, un chapitre surprenant qui vous apprendra comment utiliser les restes... des restes (pépins, noyaux, légumes et feuilles) et obtenir de superbes plantes d'intérieur!

"Les meilleures façons d'apprêter les restes", publié par Les Editions La Presse, est en vente

John Littleton
une voix remarquable

Parmi les récents programmes que l'on a eu le plaisir d'apprécier, il faut signaler le magnifique travail présenté lors de ce "Spécial John Littleton". On a eu droit à un magnifique programme réalisé par Réal Gagné, assisté de Yvan Lalonde, accompagné par un excellent orchestre sous la direction de Georges Malé, avec les musiciens suivants: Georges Anger, Claude Hébert, Antonia Romandini, Fred Thorak, Cyrille Beaulieu, et Réal Mathieu.

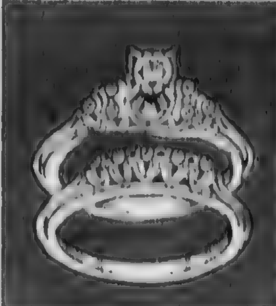
On a pu apprécier ce genre d'artiste que l'on considère supérieur à William Warfield, le chanteur attiré des auteurs américains tels que Stephen Foster.

Or pour ceux qui s'intéressent à la chanson, il faut dire que Littleton, bien qu'étant un Américain, a triomphé à Paris, ou il a remporté un premier prix de chant, ainsi qu'un premier prix d'opéra, et un 2ième prix d'opéra-comique. Il a eu l'occasion de remporter également le Grand Prix de Disque de l'Académie Charles-Cros, en 1971.

La présence d'un tel artiste à la programmation de Radio Canada permet aux téléspectateurs d'apprécier un véritable talent international. De plus, Littleton lui même, en plus d'être un talent tout à fait exceptionnel, a démontré qu'il est un homme d'une remarquable culture.



VENTE À RABAIS AVANT L'INVENTAIRE



$950 Vente $665

IDY100
BAGUE COCKTAIL POUR DAME
Un diamant et 3 saphirs véritables, $850
Prix de vente **$595**



$575 Vente $460

12A2255
DIAMANT EN POIRE DE 051 CARAT et 2 baguettes de diamant effilées, poids total 0.16 carat. $1,250
Prix de vente **$875**

YW185
BAGUE DE FIANÇAILLES À 7 DIAMANTS
en forme de soleil. Alliance assortie à 2 diamants. $625
Prix de vente **$500**

15-8-236
OPALE et 12 DIAMANTS
sur large anneau d'or jaune de 14 carats. $400
Prix de vente **$320**

WY83
12 DIAMANTS
En forme de coeur avec alliance assortie. $410
Prix de vente – l'ensemble **$328**

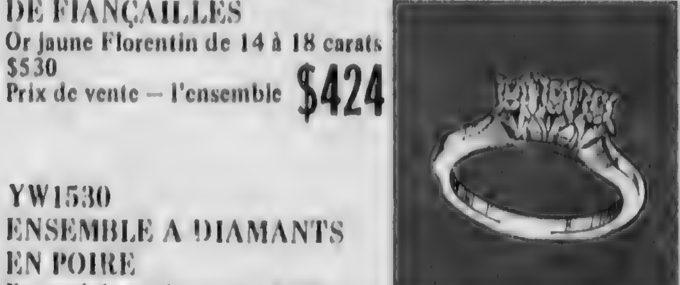
IDW117
BAGUE DE FIANÇAILLES
Rubis véritable et 4 diamants avec alliance assortie à 3 diamants. $325
Prix de vente – l'ensemble **$260**

YY194
BAGUE DE FIANÇAILLES À
3 diamants. $675.
Prix de vente **$540**



$400 Vente $320

YY529
10 DIAMANTS
Ensemble assorti de bague de fiançailles et d'alliance. Troisième bague facultative. $575
Prix de vente – l'ensemble **$460**



YY359
SOLITAIRE – ENSEMBLE DE FIANÇAILLES
Or jaune Florentin de 14 à 18 carats $530
Prix de vente – l'ensemble **$424**

$550 Vente $440

YW1530
ENSEMBLE A DIAMANTS EN POIRE
Entouré de 11 diamants. $500
Prix de vente **$400**

AUTRES AUBAINES DE CHOIX



$65.00 Vente $52.00

20/664
MONTRE BULOVA POUR HOMME
Boîtier blanc et bracelet de cuir, cadran noir rehaussé d'éclats bleus. $54.95
Prix de vente **$38.50**



70/564
MONTRE OMEGA POUR HOMME
Boîtier attrayant en acier avec bracelet assorti. Automatique avec calendrier. $230.00
Prix de vente **$161.00**

$99.95 Vente $79.95

50/640
MONTRE WITTNAUER POUR HOMME
Métal jaune, bracelet à même. Automatique avec calendrier. $99.50
Prix de vente **$69.65**

30/2
MONTRE LONGINES POUR HOMME
Boîtier en métal jaune avec bracelet de cuir brun. Cadran argenté $99.50 Prix de vente **$69.65**

25/673
MONTRE BULOVA POUR DAME
Boîtier en métal jaune, bracelet-cordon, cadran blanc. $39.95 Prix de vente **$27.97**

20/751
MONTRE BULOVA POUR HOMME
Automatique, métal jaune et bracelet de cuir. Cadran doré. $69.95
Prix de vente **$48.95**

25/774
MONTRE BULOVA POUR DAME
Boîtier blanc avec bracelet assorti. Cadran à combinaison de teintes grises et bleues. $69.95
Prix de vente **$48.97**



$79.95 Vente $55.95

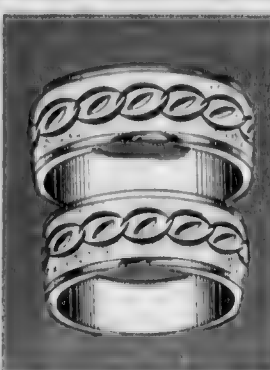
35/3
MONTRE LONGINES POUR DAME
Boîtier blanc et bracelet assorti. Cadran argenté. $115.00
Prix de vente **$80.50**

55/571
MONTRE WITTNAUER POUR DAME
Boîtier et bracelet blancs. Cadran vert avec chiffres romains. $49.95
Prix de vente **$34.97**

$135 Vente $108

55/92
MONTRE DE SOIRÉE WITTNAUER POUR DAME
Série de 4 diamants. Cadran argenté et bracelet à même. $125.00
Prix de vente **$87.50**

AUBAINES DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS



$200 Vente $160 ensemble

10-230-798
DIAMANT NOIR ALASKA POUR HOMME
Bague à monture en or jaune de 10 carats. $135.00
Prix de vente **$94.50**

10-15-15
BAGUE A TOPAZE POUR HOMME
Topaze synthétique. Monture en or jaune de 10 carats. $75.00
Prix de vente **$52.50**

$335 Vente $268 ensemble

10-16-437
BAGUE POUR HOMME
Fini Florentin, sertie de zircon bleu synthétique. $85.00
Prix de vente **$59.50**

10-7-434
BAGUE À GRENAT VÉRITABLE POUR HOMME
Large monture Florentin $175.00 Prix de vente **$122.50**

10-234-831
BAGUE CHEVALIÈRE POUR HOMME
Pierre de jade sertie d'un diamant. $135.00
Prix de vente **$108.00**

15-8-252
BAGUE POUR DAME
En or jaune de 14 carats sertie de 4 opales véritables. $85.00
Prix de vente **$68.00**

15-6-111
BAGUE POUR DAME
En or jaune de 14 carats, genre floral, sertie de 7 émeraudes véritables. $150.00
Prix de vente **$120.00**

$70 Vente $56

15-12-643
BAGUE POUR DAME
Monture en or de 10 carats, sertie de 2 rubis synthétiques. $75.00
Prix de vente **$52.50**

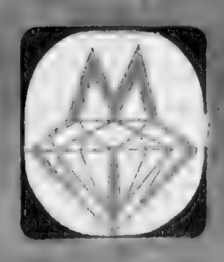


15-8-197
BAGUE POUR DAME
En or jaune de 14 carats, sertie d'une opale et de 4 saphirs véritables. $250.00
Prix de vente **$200.00**

15-10-2255
BAGUE POUR DAME
Monture florale d'or jaune de 10 carats, sertie de perle et de turquoise $65.00
Prix de vente **$45.50**

$155 Vente $108

JUSQU'À 30% DE RABAIS



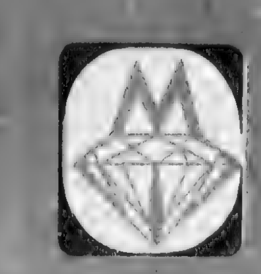
ÉTABLISSEZ UN COMPTE

CHARGEX

master charge

MITCHELL-COPP

Diamantaires spécialisés



315, avenue du Portage — Vis-à-vis de Eaton

DECOUPEZ ICI

ci Radio-Canada

gramme
a télévision

Semaine du
12 au 18 avril 1975

cbwft
CÂBLE 10

BASE-BALL

Expos 75







dans le
THÉÂTRE
du
C.C.F.M.

340 BOULEVARD
PROVENCHER

LES 18, 19, 20 AVRIL
À 20H30

➔ N'oubliez pas la ⬅
Réunion Annuelle du 100 Nons
le 4 mai 1975
dans la salle du 100 Nons

DECOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 12 au 18 avril 1975

cbwft 3
CÂBLE 10

BASE-BALL

Expos 75



SEMAINE DE TOUTES POSSIBILITÉS DE LOISIRS

Le Centre Culturel Franco-Manitobain aimerait à faire connaître à tous les Franco-Manitobains la proclamation du Ministre de Tourisme et des Affaires Culturelles Monsieur René Toupin qui dit : "Que la semaine de toutes possibilités de loisirs au Manitoba aura lieu du 14 au 20 avril."

Il serait bon que tous les organismes de loisirs, de culture, de récréation tentent à rendre accessible à autant de Manitobains que possible, toutes les activités durant cette semaine-là.

Pour plus amples renseignements à ce sujet, signalez soit M. Alec Whittam au numéro 942-5566 ou encore Douen McFerren au numéro 985-5104.

Le Centre Culturel Franco-Manitobain inclut toutes ses activités de la semaine du 14 au 20 avril dans le cadre de "Possibilités de Loisirs au Manitoba."

Les activités sont les suivantes : (remarquez que plusieurs d'entre elles ne sont pas pour le public en général)

14 avril 1975

Escrime, pour membres seulement. Par contre, s'il y en avait qui voudrait se joindre, apportez votre équipement.

lieu : gymnase; heure : 19h30

15 avril :

Conférence : la Société Historique de Saint-Boniface en collaboration avec le Manitoba Historical Society présente :

M. E.C. Shaw, conférencier qui parlera des "Exploits du Lieutenant Bellot".

lieu : salle de Théâtre; Entrée : gratuite. Traduction simultanée (en anglais).

15 avril :

Badminton de 19h30 à 22h30 au gymnase du C.C.F.M. Entrée : $0.50 — Apportez votre raquette. Invitation au grand public.

14—16 avril :

La Manitoba Opera Association en répétition au gymnase du C.C.F.M. Le public n'est pas admis.

16 avril :

La chorale de jeunes "Les Blés au Vent" en répétition. Le public n'est pas admis.

16 avril :

Les Gais Manitobains en répétition dans la petite salle de Spectacle à compter de 19h30.

Le public est invité à s'y joindre à l'équipe, soit comme participant ou comme spectateur. L'invité de la soirée est nul autre que M. Johannson, (spécialiste en danse carrée).

18—20 avril :

"Le Rock Concert" organisé par le 100 Nons; au Théâtre du C.C.F.M. à 20h30 — Billets $2.00, en vente au guichet du C.C.F.M.

19 avril :

La remise des diplômes aux étudiants de l'Ecole de Musique de Mélo-Mani. Heure : 13 heures. Tous les intéressés sont invités à venir.

Les cours de la saison hiver '75 entreront également dans le cadre de cette fameuse semaine. Venez au Centre vous renseigner à ce sujet. Donnez-nous de vos idées. Autres renseignements au numéro 257-3340. Lucille Wiltshire, préposée à l'information C.C.F.M.

NOUVEAU COURS

"Une âme saine dans un corps sain." Le Centre Culturel Franco-Manitobain offrira à compter du 24 avril un cours d'EXERCICES PHYSIQUES. Le cours sera d'une heure, une fois par semaine le jeudi soir à 20h. Le cours consistera en 8 sessions. L'animatrice s'appelle Guylaine Collet. Le nombre maximum pouvant être accepté à ce cours est fixé à 20. S'il y a plusieurs demandes, un 2e cours le même jour à 21 heures sera offert. Veuillez vous inscrire aussitôt en appelant Lucille Wiltshire au C.C.F.M. au numéro 257-3340.

ATELIER

Le Centre Culturel Franco-Manitobain aimerait également faire connaître aux intéressés de la danse folklorique qu'il y aura un atelier de "danse folklorique" la fin de semaine du 11 et 12 avril 1975. Cet atelier dirigé par The Buzz Step de Toronto est possible grâce à la collaboration du Ministère du tourisme, loisirs et affaires culturelles; de "Les Gais Manitobains" et du Centre Culturel Franco-Manitobain. Pour autres détails, appelez le C.C.F.M. au numéro 257-3340.

ILE-DES-CHÊNES

Le comité culturel de l'Ile-des-Chênes vous invite à leur réunion annuelle jeudi le 17 avril 1975 à 8h. La réunion aura lieu au centre récréatif de l'Ile-des-Chênes. La soirée s'annonce bien car il y aura entre autres, une exposition de travaux des enfants qui étaient inscrits au cours d'art, métier et menuiserie des deux (2) semestres passés. A part ça, vous aurez la chance de gagner trois (3) prix d'entrée, sans mentionner un "numéro surprise" durant la soirée. Un café-rencontre après la réunion saura bien clore la soirée. Alors, ne manquez pas d'assister à la réunion annuelle du Comité Culturel de l'Ile-des-Chênes, jeudi le 17 avril 1975 à 8h au Centre Récréatif. "Que votre curiosité, votre intérêt et votre enthousiasme vous amènent."

Le Centre Culturel Franco-Manitobain a le plaisir d'annoncer qu'il y a présentement des billets en vente pour divers spectacles.

CONCERT ROCK

Présenté par le 100 Nons au Théâtre du CCFM — les 18 - 19 - 20 avril à 20h30 — billets : $2.00

SOIRÉE DANSANTE

Avec la Famille Dandeneau — Organisée par Les Gais Manitobains au gymnase du CCFM. — le 26 avril à 20h30. — billets : $2.25.

MANITOBA CHAMBER ORCHESTRA

Présenté au Théâtre Playhouse (180, Market E.) — le 29 avril à 20h30. billets : $4.00 seulement — $1.00 pour enfants.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE WINNIPEG

Invitée d'honneur: la chorale "Les Intrépides" — Présenté au Centennial Concert Hall — le 7 mai à 20h30 — billets : $3.50 - $4.50 - $5.50 - $6.50.

JE M'EN VAIS À REGINA

Présenté par le Cercle Molière au Théâtre du CCFM — du 2 au 10 mai à 20h30 — billets : Adultes : $3.75 — Etudiants et âge d'or : $2.50.

NOTEZ BIEN : Les guichets du CCFM sont ouverts du lundi au vendredi 9h00 à 22h30 — les samedi et dimanche — 10h00 à 17h00.



Ce coin de terre
samedi 12, 20 h 00

Les Allemands et les Ukrainiens, pionniers de l'Ouest

Le samedi 12 avril à 20 heures, la chaîne française de télévision de Radio-Canada présente une émission de Nicolas Doclin intitulée **Ce coin de terre.**

On sait que le réalisateur de *Tournesol* a toujours aimé le contact avec les gens de tous les coins du pays et du monde. Après avoir fouillé l'âme des francophones de toutes les régions du Canada, il est allé fraterniser avec les Allemands et les Ukrainiens de l'Ouest canadien.

On peut lire dans le texte de présentation: « Ce coin de terre se trouve chez nous et s'appelle l'Alberta. Pour sortir de l'or noir des tripes de la terre. Pour faire frémir les vagues du blé sur la peau des Prairies, il fallait des gens aux bras musclés et à la foi sans borne. Il fallait surtout des hommes prêts à payer de leur solitude et de leur courage le droit à un horizon sans frontière et à une liberté sans entrave ».

Ces gens « aux bras musclés et à la foi sans borne », ce sont les Allemands et les Ukrainiens qui ont bâti l'Ouest depuis la fin du siècle dernier jusqu'à nos jours. Aujourd'hui enracinés dans le sol canadien, ils n'ont rien oublié. Ils ont conservé religieusement leur culture, leurs traditions, leurs chants et leurs danses et leurs costumes colorés. Quand ils se retrouvent entre eux, pour une fête ou une cérémonie religieuse, ils revivent au rythme de leur patrie d'origine.

Ce coin de terre permettra aux téléspectateurs de vivre, avec les Allemands, un dimanche à la Petite Bavière, une auberge typiquement germanique du lac Eden, près d'Edmonton. Au cours d'une fête champêtre, les Allemands chantent, dansent en savourant de généreux bocks de bière blonde. En vedette: le groupe Shulplatter bavarois et le Erwin Alpine Band, sous la direction de Gretel Lovett.

Quant à l'Association des Ukrainiens unis, on la retrouve au village-souvenir rebâti à 30 milles d'Edmonton. L'exceptionnel groupe Shumka évolue devant la maison-musée ukrainienne du parc national Elk, près d'Edmonton. Les chorégraphes sont Betty Faryna et Oreste Semchuk. Également au programme, le groupe Verkhovina, ensemble choral accompagné par des banduras. Cet instrument ukrainien est une espèce de grande guitare comportant 48 cordes.

C'est dans une ambiance extrêmement joyeuse et chaleureuse que les Allemands et les Ukrainiens de l'Ouest nous offrent leurs chants et leurs danses, tout comme ils ont offert à Nicolas Doclin et à son équipe une hospitalité que personne n'est près d'oublier.

Cette émission a été réalisée à Edmonton. Script-assistante: Nicole Benoit-Cozicol. Presentatrice: Lise Garneau. Directeur technique: Iver Pearson. Direction musicale à Montréal: Herbert Ruff.

Ce coin de terre



jeudi 17 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 MON COIN DE PAYS, C'EST...
5e d'une serie de 6: « La Colombie-Britannique » Vancouver, ville multi-culturelle dont le centre d'activite est le port

9h45 EN MOUVEMENT
« Poitrine ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Lise.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau Textes Raymond Plante, Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Réal.: André Bousquet

10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.

10h30 DÉPART

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette offre à l'ethnologue Robert-Lionel Séguin une tourtière et une tarte « à la ferlouche ».

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Baseball ». « Désert de table ». « Un plongeur impertinent ».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Les Habitants des forêts ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invites : Diane Marshall, Dino, chanteur western, et Anne Renée. Réal.: Laurent Larouche

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Deux entrevues faites à Paris par Madeleine Gobeil, avec Julia Kristeva, auteur du livre « Des Chinoises », et avec Jean Pasqualini, auteur de « Prisonnier de Mao ». Au Ritz Carlton, défilé de modes des grands couturiers français. Réal : Yvette Pard

14h30 CINÉMA
Emma Sunz. Drame psychologique réalisé par Alain Magrou, avec Catherine Salviat et Michel Etcheverry. Ouvrière dans une usine, Emma Sunz apprend le suicide de son père. Elle réussit à se faire admettre dans la demeure du propriétaire de l'usine et le tue pour venger son père (Fr. 69).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
« Le Vaccin ».

17h00 TARZAN
« Le Cirque ». Le jeune protégé de Tarzan est pris dans une aventure incroyable avec le propriétaire d'un cirque. Avec Ron Ely et **Manuel Padilla.**

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 LES ÉLIMINATOIRES DU HOCKEY
Les quarts de finale. Commentateurs René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte.

21h30 ACTUALITÉS MAGAZINE

19h30 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec **Réjean Lefrançois**, Danielle Roy, Louise Deschâtelets, Claude Michaud, Germaine Giroux, Roland Bédard, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, Huguette Oligny, Antoinette Giroux et Marthe Choquette. Réal.: Yvon Trudel

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

24h00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
« Benvenuto Cellini ». Dramatique réalisée par Marcello Baldi, avec G[illegible] Garko, Pat[illegible] Valturri, [illegible] Sequrini et Maria-Pia Nardon. À l'époque de la Renaissance, le pape Paul III règne sur Rome. Benvenuto Cellini a tué Di Pompeo, père de Lelia. La jeune femme, maîtresse du prince Farnese, poursuit le célèbre [illegible] de sa haine et veut sa mort, bien que le pape l'ait gracié. À peine libéré, il est arrêté. On l'enferme au château Saint-Ange. Cellini est accusé de vol d'or.

vendredi 18 avril

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 MON COIN DE PAYS, C'EST...
Dernière d'une série de 6: « Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest ». Une partie de nôtre pays que l'on vient de découvrir.

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». « Idée fixe à table ». Invitée: Diane Drapeau, de Québec.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
« La Ronde des doigts ».

10h15 CLAK
« Devant-derrière à côté ». Réal.: Guy Comeau.

10h30 DÉPART

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Mme Marguerite Lortie, d'un cercle de fermières, nous présente sa recette de fèves au lard et à la perdrix. Juliette complète le menu avec des grands-pères au sirop d'érable

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
« Bermudes, terre et mer ». Faune et flore terrestres et aquatiques des Bermudes. Narrateur: Bertrand Gagnon.

12h00 MINI-FÉE
« École du dimanche ».

12h30 LES COQUELUCHES
Gala des prix Orange et Citron. Invités : Christyne Chartrand et Jen Roger. Réal.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA ●
Le Monde perdu. Aventures réalisées par Irwin Allen, avec Claude Rains, Michael Rennie, Jill St. John et David Hedison. Un zoologiste réputé a découvert des animaux préhistoriques vivant sur un plateau perdu de l'Amazonie. Il offre de conduire une nouvelle expédition et atterrit sur le plateau en hélicoptère. Au cours de la nuit, un brontosaure détruit l'appareil (USA 60).

16h00 BOBINO

16h30 LE MAJOR PLUM-PLOUDING
« Le Secret de l'épave ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.
« Le Fils du major ». Le fils d'un major montre des signes d'agitation et une propension aux accidents. Son père refuse d'admettre qu'il puisse s'agir de troubles d'origine cérébrale. Avec Robert Young, James Brolin et Elena Verdugo.

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 POUR TOUS
Cyclone à la Jamaïque. Aventures realisées par Alexander Mackendrick, avec Anthony Quinn, James Coburn et Deborah Baxter. Des enfants son envoyés de la Jamaïque en Angleterre par leurs parents. Leur navire est abordé par des pirates et, durant l'attaque, les enfants se glissent subrepticement dans la cale du vaisseau des assaillants. L'équipage veut se défaire d'eux, mais le capitaine prend leur part Dans un moment de panique un prisonnier est tué (USA 65)

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Jean-Pierre Bergeron, Charlotte Boisjoli, Roger Lebel, Michel Côté, André Lemieux et Paul-Émile Gamache. Le Baron est malheureux et fait une crise. Danielle veut l'aider et discuter avec lui. Ils partent tous les deux, mais dans son for intérieur, la crise n'est pas terminée et il fait un coup pendable. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.

21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'après Mazo de la Roche, écrivain canadien Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hugues, Gillie Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. À Jalna, les failles se révèlent de plus en plus nombreuses. Tout semble s'écrouler. De son côté, Renny, après s'être emparé de l'héritage d'Ernest, veut donner à tous une leçon d'audace en misant tout son avoir sur un cheval de course. Réal.: John Trent.

22h00 DOSSIERS
« Questions de vie ou de mort ». Recherches: Fabienne Julien. Réal.: Claude Sylvestre.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Trop jolies pour être honnêtes. Comédie réalisée par Richard Balducci, avec Bernadette Lafont, Elisabeth Wiener, Jane Birkin, Serge Gainsbourg, Henri Vir[illegible] et Emma Cohen. Quatre jeunes filles assistent à Nice au cambriolage d'une banque. Le soir, elles regardent les voisins d'en face, qui manipulent des quantités de billets si impressionnantes que les filles croient avo[illegible] couvert les voleurs (Fr. [illegible]

Baseball des Expos
le mercredi soir

Sur le champ

● Pete Mackanin, Larry Lintz, Chuck Taylor, Pepe Frias et Barry Foote sont les joueurs des Expos qui ornent notre page-couverture et que l'on peut voir présentement dans une annonce télévisée à Radio-Canada. Fait à souligner, ils étaient en uniforme à 8 heures le matin, soit deux heures avant le début de l'entraînement. D'ailleurs, il y aurait eu un 6e joueur si le réveille-matin de Gary Carter avait fonctionné. Ce dernier s'est d'ailleurs dit fort désolé de ne pas y avoir participé.

● Le voltigeur Rich Coggins tient à dire un bonjour bien spécial aux amateurs de baseball de Radio-Canada. On sait qu'il a étudié le français pendant 5 ans et qu'il compte parfaire sa connaissance de la langue de Molière dans la Métropole.

● Pierre Murphy cumulera, de nouveau cette saison, les fonctions de statisticien et de recherchiste aux parties télévisées des Expos.

● Confirmé: là où passe Gary Carter, l'enthousiasme règne

● Saviez-vous que Pepe Frias est probablement le seul joueur des Expos à pouvoir faire rire Gene Mauch pendant une partie?

● Avez-vous vu l'émission de Jacques Viau sur le camp d'entrainement des Expos, présentée dans le cadre de **l'Univers des sports**, le dimanche 30 mars?

● Le lanceur de relève Chuck Taylor se rendait, tous les matins, au camp d'entrainement en vélo. De plus, on pourrait le considérer comme le « pusher » de l'équipe car c'est lui qui fournit à tous les joueurs le tabac à... chiquer.

● Je vous défie de trouver quel joueur se présente le premier au parc Jarry et au camp d'entrainement pour les exercices au bâton. Son nom: Bob Bailey, eh oui! le grand numéro 3 à l'allure un peu nonchalante.

● Une innovation technique à souligner cette année: les téléspectateurs pourront dorénavant voir simultanément, sur écran divisé, quatre images différentes.

● Ironiquement, ce sont deux grands amis qui lutteront, tout au long de la saison, pour le poste de receveur: Gary Carter et Barry Foote. Même si le premier sera employé comme voltigeur.

● Le petit Rich Coggins (5'8" et 165 lb) utilise un des bâtons les plus lourds de la ligue. Son arme pèse 34 onces.

● À remarquer que l'arrêt-court Tim Foli n'arbore plus de lunettes. Son secret: des lentilles cornéennes.

● Bientôt à l'écran de Radio-Canada: une autopublicité dans laquelle l'on pourra voir Guy Ferron et Jean-Pierre Roy au volant de l'auto de Jim Fanning, un modèle ancien de Cadillac avec l'emblème des Expos et des banquettes de couleurs bleu, blanc et rouge.

● Un des joueurs pour qui Gene Mauch a eu le plus d'attention pendant le camp d'entraînement est sans contredit Larry Lintz. Ensemble, ils ont pratiqué, des heures durant, le coup retenu. Comme quoi, la vitesse au baseball c'est important

● À compter du samedi 3 mai, le baseball de la NBC reviendra à l'horaire de Radio-Canada qui, incidemment, encore cette année, diffusera en direct toutes les parties de **la Série mondiale de baseball**.

Baseball des Expos, saison 75, à la télévision de Radio-Canada

mercredi 16 avril	17h30	Montréal à Pittsburgh
mercredi 30 avril	18h30	Montréal à Philadelphie
mercredi 7 mai	19h00	Chicago à Montréal
mercredi 14 mai	19h00	Atlanta à Montréal
mercredi 21 mai	18h30	Montréal à Atlanta
mercredi 28 mai	19h00	Montréal à Cincinnati
mercredi 4 juin	19h00	Los Angeles à Montréal
mercredi 18 juin	19h00	New York à Montréal
mercredi 25 juin	19h00	Chicago à Montréal
mercredi 2 juillet	19h00	Pittsburgh à Montréal
mercredi 9 juillet	19h30	Montréal à Houston
mardi 15 juillet	19h30	Joute des Étoiles à Milwaukee
mercredi 23 juillet	19h00	Houston à Montréal
samedi 2 août	19h00	Philadelphie à Montréal
mercredi 6 août	19h00	Montréal à New York
mercredi 13 août	19h00	San Francisco à Monrtéal
samedi 16 août	19h00	Los Angeles à Montréal
mercredi 20 août	19h00	San Diego à Montréal
mercredi 3 septembre	18h30	Montréal à Philadelphie
mercredi 10 septembre	19h00	Philadelphie à Montréal
mercredi 17 septembre	19h30	Montréal à Saint-Louis
mercredi 24 septembre	19h00	Saint-Louis à Montréal

Commentateur: Guy Ferron
Analyste: Jean-Pierre Roy
Statisticien: Pierre Murphy
Régisseur: Paul Tardif
Directeur technique: Jean Laliberté
Script-assistantes: Cécile Goursky, Michelyne Landreau
Réalisateurs: Michel Quidoz, Jacques Viau
Toutes les parties de « La Série mondiale » seront télévisées en direct à la chaîne française de Radio-Canada.

Jean-Pierre Roy et Guy Ferron



9h40 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h45 **EN MOUVEMENT**
« Tanie ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Christine

10h00 **MINUTE MOUMOUTE !**
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gignas. Textes: Jean-Pierre Plante, Michel Pivard, Serge Thériault, Jacqueline Barrette et Raymond Plante. Thèmes: Futaie: « Tarte de fraise ». Chanson: « Mesdames et messieurs, mes vaches et mes bœufs ». Dessin-mi-nute: « L'Oiseau » « Le Drôle d'oiseau ». Film: Babiole: « Devinette-coucou ». Les Oeufs ». Boulier: La Course d'automobiles ». Musique: Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.

10h15 **TUKTU**
« Tuktu et la chasse au caribou ». Lorsque le caribou traverse les lacs pour gagner de nouveaux pâturages, les Esquimaux montent dans leurs kayaks pour le chasser. Le père de Tuktu n'a pas eu de chance: le caribou a évité sa lance.

10h30 **DÉPART**

11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Sœur Berthe Beauchemin révèle un secret de famille: la gibelotte des Îles-de-Sorel.

11h30 **LA DEMOISELLE D'AVIGNON**
Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et Michel Rossignol. Sortant du métro, Koba passe devant un kiosque à journaux et tombe sur un large placard: « Vive inquiétude à la Cour de Kerlande. Le roi frappé de congestion. » Elle veut savoir ce qui se passe à Avignonburg et se précipite dans le premier bureau de poste.

12h00 **LE PRINCE SAPHIR**
« La Forêt des merveilles ».

12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Claude Steben et Huguette Joyal. Réal.: Jean Gaumont.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**
Le lait aseptisé, procédé qui permet de conserver le lait plus longtemps. Les VE-2, femmes radioamateurs — Rencontre avec sœur Agnès, directrice d'un couvent où les femmes poursuivent leurs études classiques.
De Québec: Animatrice: Micheline Archambault. Recherches: Colombe Métivier. Réal.: Michel Mercier, de CBVT-Québec.

14h30 **CINÉMA**
Témoins: Kassagi. Rencontre réalisée par Gregory Frank. Commentateur: Pierre Bellemare. Kassagi, l'illusionniste renommé, parle du métier de son enfance: pickpocket dans les rues de Tunis et des circonstances qui l'ont amené vers la prestidigitation et la magie. La psychologie particulière du voleur à la tire (Fr. 72)

16h00 **BOBINO**

16h30 **NIC ET PIC**
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « La Lorelei ».

17h00 **DANIEL BOONE**
« Père adoptif ».

18h00 **ACTUALITÉS 24**

19h00 **LES ELIMINATOIRES DU HOCKEY**
Les quarts de finale.
Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte.

21h30 **PRINCE NOIR**
« Perdu » (2e partie).

22h00 **LA P'TITE SEMAINE**
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, **Louise Portal, Jean Besré,** Paul Cambo, Claude Gensac, Jacques Dufilho, Jean-Louis Raffaelli, Boris Bakcha, Edith Gamba et Philippe Boigontier. Réal.: Claude Désorcy.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS**

23h00 **APPELEZ-MOI LISE**

24h00 **CINÉMA ●**
Une certaine rencontre. Comédie dramatique réalisée par Robert Mulligan, avec Natalie Wood, Steve McQueen et Herschel Bernardi. Un musicien apprend d'une jeune vendeuse qu'elle attend un enfant de lui. Elle lui demande de l'aider à se faire avorter (USA 63).

9h10 **OUVERTURE ET HORAIRE**

9h15 **MON COIN DE PAYS, C'EST...**
4e de 6 émissions consacrées à diverses régions du pays. « Les Provinces des Prairies ». Production: les Films Gilbert Gratton Inc., pour le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada.

9h45 **EN MOUVEMENT**
« Conditionnement physique général ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Monik.

10h00 **YOU-HOU**
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau « Les Perruques »

10h15 **LES CONTES DE LA RIVE ●**
« Le Camping »

10h30 **DÉPART**

11h00 **LES RECETTES DE JULIETTE**
Juliette a invité l'historien Hector Grenon pour déguster un ragoût de boulettes.

11h30 **LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR**
« La Prairie » (1re de 4). Natty et Chingagook se joignent, en qualité d'éclaireurs, à la caravane de Matt Foreman qui veut gagner Michilimakinak.

12h00 **D'IBERVILLE**
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Souvent noble varie ». La France met au service de d'Iberville deux navires pour déloger les Anglais de la baie d'Hudson. Cette escadre accompagnera six vaisseaux marchands qui partent pour la Nouvelle-France afin de ravitailler la colonie. D'Iberville estime qu'il serait préférable d'effectuer quelques razzias sur les comptoirs anglais de Terre-Neuve, et soumet son projet à Frontenac. Celui-ci semble convaincu que d'Iberville n'agit que pour son compte personnel

12h30 **LES COQUELUCHES**
Invités: Renée Claude, Gisèle Dufour, Yvon Bouchard et Ranee Lee. Réal.: Aurèle Lacoste.

13h30 **TÉLÉJOURNAL**

13h35 **FEMME D'AUJOURD'HUI**

14h30 **CINÉMA ●**
Jeudi on chantera comme dimanche. Étude de mœurs réalisée par Luc de Heusch, avec Bernard Fresson, Marie-France Boyer, Francis Pax et Étienne Berry. Un conducteur d'autobus entend sortir de sa condition d'ouvrier. Une occasion exceptionnelle lui permet de devenir propriétaire d'un véhicule flambant neuf. Le voilà sorti d'embarras, croit-il, mais il est prisonnier des traites à payer et d'une mentalité qui le condamne à renier ses origines prolétariennes (Fr.-belge 66).

16h00 **BOBINO**

16h30 **PICOTINE**
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Ça prend un voleur ». Participation de François Tassé, Jean-Pierre Chartrand, Aubert Pallascio, Lorraine Pintal, Guy L'Écuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Greco

17h00 **ACTUALITES 24**

17h30 **BASEBALL**
Du Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Expos de Montréal rencontrent les Pirates de Pittsburgh. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Réal.: Michel Quidoz.

20h00 **LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY**
« Charlie, le cougar solitaire » (1re de 2). L'histoire de Charlie, un malicieux petit cougar. Avec Ron Brown et Brian Russell.

21h00 **CONSOMMATEURS AVERTIS**
Animateur: Simon Durivage. Recherches: André Gascon, André Ménard, Christiane Tremblay et Jean-Claude Labrecque. Réal.: Claude Caron.

21h30 **BRIGADE SPÉCIALE**
Avec George Sewell, Patrick Mower et Suzan Jameson. « L'Otage ». La fille de l'ambassadeur d'Allemagne est kidnappée dans les rues de Londres. Le groupe terroriste Octobre Noir s'identifie comme ravisseur et exige un quart de million de rançon.

22h30 **TÉLÉJOURNAL**

22h45 **NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS**

23h00 **APPELEZ-MOI LISE**

24h00 **CINÉMA ●**
La Ligne de démarcation. Drame de guerre réalisé par Claude Chabrol, avec Jean Seberg, Maurice Ronet, Daniel Gélin et Jean Yanne. Dans un village français situé à la frontière entre la zone libre et la zone occupée, des passeurs s'emploient à faire traverser la ligne de démarcation, une rivière, à des soldats alliés ou à des réfugiés. Un jeune Français, parachuté comme opérateur de radio, est blessé (Fr. 66).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT

« Pépinot au temps de [illegible] Grèce antique » [illegible]

9h30 YOGI L'OURS

Dessins animés

10h00 CONNEXION

Émission qui permet de [illegible] la créativité des jeunes. [illegible] Geneviève [illegible] et François [illegible] Recherchiste: [illegible] James Dormeyer.

11h00 POLY À VENISE

Avec Thierry Missud, Isabelle Missud, [illegible] Espressate, Marc Cassot, [illegible] Bosco et Antonio Radaelli. Au commissariat, Angelo ne parvient pas à comprendre ce qui [illegible] arrive. Grâce au flair de Poly, Pippo devine tout (5).

11h30 LASSIE

« Le Grand-père volant ». Henry Newton [illegible] bord de son [illegible] est forcé d'atterrir à la ferme des Holden. Il y demeure jusqu'à ce que son avion soit réparé. Entre-temps, le « grand-père volant » fait au jeune Mike le récit de ses exploits et de ses aventures.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI

« Patinage artistique ». Compétition internationale de la Palestre nationale. Commentateur: Guy Ferron. Réal.: Julien Dion.

13h00 SPORTHÈQUE

« Volley-ball ». 1re de 3 émissions sur le championnat du Canada de volley-ball féminin, du PEPS de l'Université Laval à Québec. Commentateur: Jean Page. Analyste: Jacques Samson. Réal.: Louise B. [illegible]

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI

« Journées internationales de Paris ». Ouverture des Journées internationales de Paris, les 1er, 2 et 3 mars qui se tenaient au Palais des Congrès, organisées par Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition de la femme et sous le haut patronage de monsieur le président Valéry Giscard d'Estaing. Présentation des programmes et des principales interventions des femmes ministres, sur leur propre expérience et sur les objectifs des femmes de leurs pays. Animatrice: Aline Desjardins. [illegible] Lucile Paradis et Yvette Pard. Mise en ondes: Robert Ségu[illegible].

15h00 SKIPPY LE KANGOUROU

« Le Premier Amour de Skippy ».

15h30 CINÉMA-JEUNESSE

17h00 BAGATELLE

Dessins animés. « Caliméro est bon élève ». « Les Aventures merveilleuses de Signor Franco Cavani »: « Le petit qui voulait voler ». « Pouf et Riqui »: « Un plan secret sous le bonnet » et « Un trésor or ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny ». « Bolek et Lolek »: « Le Grand Prix d'Argentine ».

[illegible] L'ŒIL APPRIVOISÉ

La création artistique chez les adolescents. « Eau qui court, eau qui dort ». La couleur dans le domaine des transparences (aquarelles). La faune et la flore aquatiques et l'eau sous tous ses aspects. Animateurs: Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby.

[illegible] TÉLÉJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE

Le Parti libéral

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ

Comédie policière réalisée par Marcel Bluwall, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. « Les Banquiers du crime ». Vidocq enquête sur l'indiscipline qui règne au bagne de Toulouse, qu'il connaît bien. On lui retire son statut de policier pour le replacer dans sa position de bagnard en rupture de ban.

20h00 CE COIN DE TERRE

Les Allemands et les Ukrainiens de l'Ouest canadien. Une fête champêtre avec le groupe Shulplatter et le Erwin Alpine Band, dir. Gretel Lovett, le groupe folklorique ukrainien le Shumka, chorégraphes Betty Faryna et Oreste Semchuk; l'ensemble choral avec banduras. Présentation: Lise Garneau. Réal.: Nicolas Doclin.

21h30 CHISSIBI OU LA MORT D'UN FLEUVE

Document de Jean-Pierre Fournier sur les Indiens de la Baie James. Animateur: Pierre Nadeau.

22h30 TÉLÉJOURNAL

Lecteur: Gaétan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA

Le Ranch de l'injustice. Western réalisé par Andrew V. McLaglen, avec Doris Day, Peter Graves et George Kennedy. Une femme a tué accidentellement son mari alors qu'il rentrait ivre. Exonérée de tout blâme à son procès, la jeune femme doit maintenant se préoccuper de trouver des moyens d'existence pour elle et son fils. Elle décide d'entreprendre l'élevage des moutons, ce qui suscite la colère des ranchers voisins. Ceux-ci assiègent son ranch et menacent d'exterminer ses moutons (USA 67).

dimanche 13 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Le Précipice ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé André Beauchamp. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
« Le temps est venu » (2e Invité: Raymond Bernard, grand maître et légat suprême pour tous les pays de langue française de l'Ordre rosicrucien. A.M.O.R.C. en France. Sujet: les grands principes ésotériques de l'Ordre rosicrucien (l'ésotérisme chrétien). Interviewer: Jean Perreault. Réal.: Paul Leduc.

11h30 SONS ET BRIOCHES
Invité: le Quatuor de flûtes Arcadie (Pierre-Alain Biget, Pierre-Yves Artaud, Robert Thuillier et Arlette Leroy). Au programme: « Notturno » (von Dittersdorf), « Danceries » (Claude Gervaise), « Sinfonico » (A. Reicha) et « Arcadie » (Marc Berthomieu). Annonceur: André Hébert. Réal.: Jacqueline Léveillée.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Animateur: Pierre Perreault

13h00 D'HIER À DEMAIN
« Le Monde des chevaux ». Documentaire réalisé par Joseph Scanlan. Différents entraînements des chevaux en fonction de leurs utilisations possibles (USA 68).

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
« Badminton ». De l'Université de Montréal: le championnat « Open » de badminton. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Yves Paré. Réal.: Louise B.-Tardif.

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« L'Enseignement de la langue seconde ». Table ronde avec MM. Marcel Fox, Michel Audet, Gilles Lefebvre et Allison D'Anglejan. Animateur: Henri Bergeron. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. **Réal.:** Fernand Ippersiel, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 CHRONIQUE DE FRANCE

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Partir, c'est mourir un peu ». Avec Vincent Bilodeau, Christiane Pasquier, Louise Rinfret, Hubert Gagnon, Pierre Dufresne et Claude Séguin. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger presente

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Contes de campagne: l'Étrangère. Nouvelle réalisée par Sylvio Narrizzano, avec Bryan Marshall, Barbara Ewing et Michael Elphick. Un fermier célibataire un peu fruste demande, par la voie du journal local, une ménagère pour entretenir sa maison. Un ami du fermier, qui en exploitait l'ignorance, voit d'un mauvais œil la présence de cette personne clairvoyante, pleine d'initiative

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Explorateurs du monde: les Trésors de la Vallée des Rois. Documentaire réalisé par Pierre Valcour. L'Égypte, berceau des pharaons, pays de marécages, de vent, de sable, a suscité une civilisation dont les traces sont monumentales et l'influence impérissable (Can.).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB MAGAZINE
« La Cinémathèque québécoise ». M. Robert Daudelin, directeur général, nous en fait l'historique. Interviews avec Mmes Roxane Glasberg, adjointe à la conservation, et Michèle Beaudin, responsable de la Photothèque. Animateur:

23h15 CINÉ-CLUB
Le Printemps. Drame réalisé par Marcel Hanoun et Catherine Binet, avec Michel Lonsdale, Véronique Andries et Raymond Godeau. Un homme en fuite. Il court à travers la forêt, éperdu, hagard. Une petite fille qui vit chez sa grand-mère va à l'école, au cathéchisme, fait le récit de ses rêves, raconte des histoires. L'homme est toujours en fuite. Une femme abattue un jour au bord d'une route. Il court toujours, affolé dans les bois, les fourrés, les taillis (Fr. 71).

lundi 14 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Les interventions du gouvernement du Canada dans le domaine de la condition physique. Participation de Monik.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis flottent ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Le Masque à rêves »

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: Claudette Lambert. Réal.: Pauline Voisard. de CKTM, à Trois-Rivières

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Gilles Vigneault nous dira ce qu'est une cipaille et Juliette en fera une, à sa façon

11h30 MINOS 5
Kip plonge pour récupérer un outil et entend, sous l'eau, des voix s'exprimant dans une langue étrangère à consonances slaves.

12h00 CHER ONCLE BILL
« Le Père idéal »

12h30 LES COQUELUCHES
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Invités: Edith Butler, Jean-Lou Chauby et Carole Cloutier. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« L'Osmose de deux moi », 3e et dernière émission sur le couple. Participants: Gilles et Doris Demers; Madeleine et Jacques Brault, poète; Nicole et Maurice Champagne, de la Ligue des droits de l'homme; Anne-Claire Poirier, cinéaste de l'ONF, et André Cornu; Michèle et Pierre Turgeon, écrivain. Thèmes: la recherche de la spiritualité, le couple face aux événements de la vie quotidienne, la présence de l'enfant, l'ouverture du couple aux autres et au monde. Réal.: Robert Séguin.

14h30 CINÉMA ●
"MADEMOISELLE ET SON GANG".

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais

17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. « Compte [illegible] ».

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 GENIES EN HERBE
"St-Claude vs Lorette".

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, [illegible] et Claude [illegible] coupables [illegible]. Fred et Arthur sont convoqués comme jurés. Ils devront juger [illegible]. Fred est élu président du jury [illegible] à [illegible] que s'en prend l'accusé.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Elisabeth LeSieur, Yves Létourneau, Colette Courtois, Hubert Noel, Benoit Girard, France Berger, Béatrice Picard, Jacques Brouillet, Hélène Lasnier, Yvon Thiboutôt et François Tassé. Réal.: Richard Martin

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Régnald Boisvert. Avec Ian Ireland, Michèle Magny, Denis Malcolm, Cyila Légaré, Rose Rey-Duzil, Denise Pelletier, Hubert Gagnon, Guy Provost, Yolande Michot et Yolande Roy. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 LE 60
Anim.: **Pierre Nadeau.** Reporters-interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 LES SIX FEMMES D'HENRY VIII
6. Catherine Parr. Catherine Parr a en mémoire le funeste destin d'Anne Boleyn et de Catherine Howard. Elle se contenterait du titre de maîtresse. Mais tel n'est pas le vœu du souverain. Elle a trente et un ans. Le roi, cinquante-deux. Avec Keith Michell, Rosalie Crutchley, John Ronane et Basil Dignam (**dernière**).



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

COMPLEXITÉ DU COMPLEXE LAITIER

Pour entrevoir une partie des problèmes existants dans cette industrie au Manitoba, il suffit de s'arrêter un moment et de lever le voile qui nous cache les conflits des intéressés en ce domaine.

Pour commencer à la base, il y a des producteurs. Ceux qui produisaient le lait de consommation et qui sont aujourd'hui lésés d'une partie des droits qu'ils avaient payés de leurs propres deniers; ceux qui vendaient un peu de crème quand, n'ayant pas assez de jeunes veaux, ils avaient un surplus; et depuis le règlement provincial du pooling du lait, tous les nouveaux qui ont dû faire certains ajustements de volume et de qualité de production avant de se joindre à l'ensemble de la production laitière.

Ensuite viennent les transformateurs. En commençant par le plus petit, Lakeland Dairies, compagnie indépendante et la seule, quelques coopératives, Lucerne ou Safeway, compagnies américaines, Silverwood Dairies, compagnie canadienne, et Royal Standard, Medo-Land, Crescent et Modern Dairies avec deux dépôts à Flin Flon et à Le Pas, tous appartiennent à Modern Dairies, filiale de la compagnie multinationale Beatrice Food.

Il est assez facile de voir que la vente et la transformation du lait ne sont pas aussi libres que l'on voudrait le croire.

Il y a finalement le consommateur qui est le dernier maillon de la chaîne.

Dans notre monde moderne, le consommateur (qui soit dit en passant, est aussi électeur) est très important: il faut lui plaire, lui faire croire qu'il est satisfait, écouter toutes ses réclamations ou si vous préférez, l'endormir. Pourquoi? Pour mieux lui présenter la facture par la porte arrière. Les techniques de vente sont généralement basées sur la crédulité et la convoitise et ne mettent pas toujours en valeur les éléments de comparaison pour permettre au client de faire la part des choses et d'équilibrer son budget.

Ce qui attire le client et souvent lui coûte cher, c'est l'emballage et l'ingéniosité publicitaire.

Il est plus difficile de masquer l'augmentation des prix des denrées de base due à leur coût de production, les comparaisons étant simples et flagrantes.

Il serait peut-être bon de rappeler ici quelques faits. D'abord l'agriculture s'est transformée. Les fermes familiales au niveau mondial étaient presque autonomes et pouvaient, comme il se produisait à chaque cycle de baisse, produire à perte.

Vint ensuite l'industrialisation et les faillites chroniques de tel ou tel secteur agricole, encore une façon d'obtenir les produits agricoles en-dessous de leurs prix de production.

Jusque-là, l'humanité, par une habile spéculation et l'exploitation injuste des producteurs, s'était habituée dans les pays industrialisés à se nourrir à bon marché.

Les choses ont changé aujourd'hui — l'agriculture industrialisée et mécanisée devient dépendante de l'industrie qu'elle-même fait vivre. Il n'est plus possible de se replier sur soi-même et de laisser passer l'orage.

Au niveau mondial les rouages administratifs deviennent de plus en plus complexes et aussi de plus en plus coûteux (autrefois les cultivateurs faisaient vivre quelques personnes, aujourd'hui c'est l'inverse).

Les subventions accordées aux producteurs essaient de compenser les pertes, les réglementations de toutes sortes voudraient assainir les marchés; on s'aperçoit bien pourtant que ce n'est pas là la clef du problème. Pourquoi toutes ces tentatives sont-elles vaines? Parce que l'on oublie que l'homme est un être humain... Exemple: Pourquoi a-t-on jeté des milliers de livres de lait ECREME? Parce que l'on a regroupé tous les laitiers et que l'on a partiellement aboli les quotas. De ce fait on a permis à certains producteurs de négliger l'alternance des vêlages et la régularité de production qu'imposaient les anciens quotas.

Il serait à ce point impossible de retourner en arrière, ce qui n'arrangerait pas les choses. Ce qui serait préférable et permettrait d'éviter des dépenses inutiles dans tous les paliers de production et de commercialisation serait de s'informer et de s'impliquer avant que ne se produisent des changements majeurs, d'encourager intelligemment la production et la vente sous leurs formes simples et naturelles, des produits essentiels à une alimentation saine et équilibrée.

Si nous rejetions systématiquement les emballages de fantaisie et la publicité coûteuse nécessaire à leur vente, nous pourrions exiger des marges de bénéfices plus justes entre le coût de production et le prix de détail.

En conclusion c'est au consommateur que revient la tâche de mettre de l'ordre dans les affaires. S'il est bien informé il s'apercevra rapidement que les prix qu'il paye pour son alimentation sont souvent bien au-dessus de ceux que reçoivent les producteurs.

Il y a au Manitoba 99,000 vaches laitières et nous manquons de lait. Il y a pourtant à certains mois de l'année des surplus causés par la nature et la mauvaise gérance.

Les mesures anti-pollution, le gaspillage de quelque 575,000 livres de lait écrémé, l'emprise toujours croissante d'une compagnie multinationale, tout cela justifie-t-il la construction de l'usine de Selkirk?

Ce serait aux producteurs et aux consommateurs de décider, puisqu'ils en supporteront les frais.

MOTS CACHES

7 Lettres cachées

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	I	E	I	S	E	I	G	O	L	O	H	C	Y	S	P
2	S	M	M	N	C	U	E	T	P	T	O	S	E	I	R
3	N	R	P	P	D	H	N	N	U	N	E	V	E	M	E
4	O	E	E	E	E	U	E	O	T	N	I	T	N	A	S
5	I	L	E	S	R	R	B	R	G	T	N	O	G	G	E
6	T	U	G	E	Z	M	E	I	C	E	R	R	O	I	L
7	C	C	U	V	E	D	E	U	T	H	E	N	R	N	L
8	I	R	O	A	I	P	R	A	R	A	E	E	T	A	E
9	D	I	B	R	S	T	L	I	B	B	B	R	I	I	N
10	R	C	O	T	S	L	R	L	R	I	A	L	A	R	I
11	E	N	I	N	A	E	E	E	B	T	L	I	E	E	T
12	T	U	O	E	P	M	T	E	B	A	E	I	N	S	N
13	N	C	D	E	E	O	R	S	E	C	O	U	T	E	E
14	I	I	D	N	D	O	N	C	P	L	E	I	N	E	S
15	I	N	T	E	N	S	I	V	E	E	H	C	N	A	M

Agréablement
Biberon
bout
bouge
Circuler
cherchera
constructives
contrediront
corsets
Depassiez
donc
dépérir
doter
Entraves

écoutée
empereur
ébène
Habitacle
Idéal
interdictions
imperméabilité
indubitables
imaginaire
intensive
iront
Latente
léser
Manche

Nuit
Orner
Psychologie
peignes
pleines
Ruer
Sentinelles
Triée
trogne
Urbaines

REPONSE: SUPERBE

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en août 1975	59$52	moins	1$38
Porcs sur pied en août 1975	45$10	moins	0$40
Boeuf sur pied en août 1975	39$55	moins	0$32

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

La vente des animaux de boucherie a été très inégale aux cours à bestiaux de Toronto. Les boeufs de qualité se vendaient 1$ moins cher tandis que ceux de classe inférieure se vendaient à prix ferme. Les prix des taures étaient à la hausse. Les veaux de choix et de boucherie étaient en demande et se sont vendus à la hausse.

Les prix des animaux d'engrais et d'élevage étaient stationnaires, ceux des agneaux étaient à la hausse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 39$ à 40$, ventes à 41$75;

Taures cat. A 1-2, 35$ à 37$, ventes à 39$50;

Vaches cat. D 1-2, 25$ à 27$ des ventes atteignant 28$00;

Taureaux — bon, 26$ à 28$, ventes à 28$50.

Les prix des porcs variaient de 50$25 à 52$15 clôturant jeudi à 52$15.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les boeufs de boucherie de qualité se sont vendus généralement à prix stables ainsi que les taures. Les vaches se vendaient de 1$ à 3$ plus cher et les taureaux se vendaient 1$ plus cher. Les veaux de choix demeuraient à prix stables, les veaux de boucherie se vendaient 2$ à la hausse.

Quelques bouvillons d'élevage se sont vendus à prix stables et les agneaux se vendaient 3$ plus cher que la semaine précédente.

Les vaches très en demande se vendaient 1$ plus cher dès l'ouverture et augmentaient encore de 2$ pendant la semaine pour décliner légèrement à la clôture. Les taureaux étaient peu nombreux, ils se vendaient 50c à 1$ plus cher vers le milieu de la semaine.

REÇU CETTE SEMAINE

3,100 animaux de boucherie comparativement à 3,650 l'an dernier, 250 veaux comparé à 550 l'année précédente.

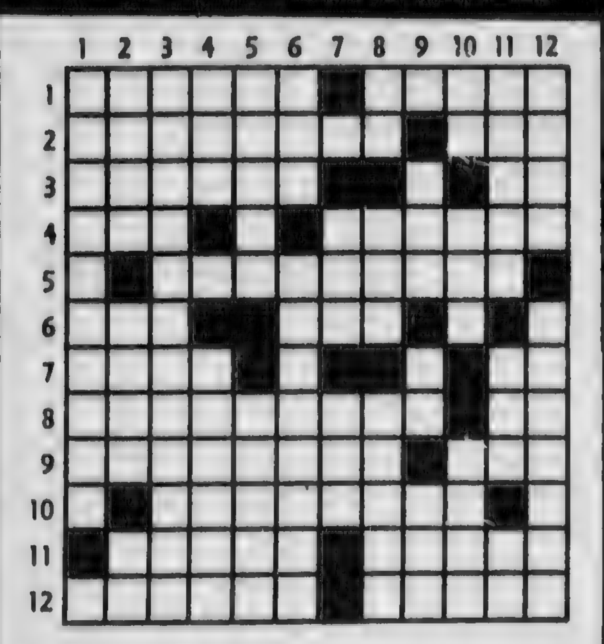
13,000 porcs contre 21,000 et 100 moutons et agneaux contre 800 l'année dernière.

Les prix des porcs variaient de 46$25 à 47$40, clôturant vendredi à 46$33.

Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 415 au Manitoba et 475 en Ontario.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

MOTS CROISÉS



HOR ZONTALEMENT

1- Défaut dans le bois. -- Jeta avec force.
2- Recherche du plaisir sexuel par un individu seul. -- Parcourus des yeux.
3- Née à cet endroit. -- Dieu solaire.
4- Plante à fleurs apétales. -- Artères.
5- Petits oiseaux.
6- Plante cultivée pour ses fibres textiles. -- Il commandat le Sud.
7- Ministre de la religion musulmane. -- Laize.
8- Cabriole, culbute. -- Patrie d'Abraham.
9- Qui tire sur le noir. -- Du verbe "rire".
10- Ville du nord - est du Mexique.
11- Femme de lettres françaises (1799 - 1874). -- Se dit d'un gène qui entraîne la mort de l'individu qui le porte.
12- Ville d'Italie. -- Allonge.

VERTICALEMENT

1- Se dit des individus aux membres allongés et minces.
2- Mammifère d'Amérique tropicale. -- Sigle de " Inhibiteurs de la Mono - Amino - Oxydase ". -- Possessif.
3- Rendre national.
4- Lié. -- Phénomène d'optique particulier aux pays chauds.
5- Bandes de terre qui bordent un étang. -- Terre d'alluvions au fond des vallées.
6- Dans la rose des vents. -- Qui ne sait ni lire ni écrire.
7- Bière. -- Triage.
8- Article. -- Interjection espagnole. -- Semblable.
9- Favorable à. -- Négation. -- Terme au tennis.
10- Nouvelle Lune. -- Puissant explosif. -- Rôt.
11- Prêtres. -- Pronom personnel. -- Altesse Royale.
12- Dieux de la mythologie scandinave. -- Plante dont les grains servent surtout à la nourriture de l'homme.

la broquerie

La Chambre de Commerce en collaboration avec le "Manitoba Safety Council" présente depuis le début du mois de mars, un cours de "Sécurité Routière" qui a lieu tous les mardis soir à l'école élémentaire; ce cours doit durer 4 semaines. Cent deux (102) personnes se sont inscrites. C'est un vrai record, au dire de l'instructeur, car il n'en avait jamais eu plus de 60. Nous devons donc féliciter et remercier tous ceux qui ont bien voulu y participer. Ces instructions leur seront certainement très utiles.

VOYAGE

Le 4 mars partait pour la France M. Alphonse Fournier, président de France-Canada. Son but était d'aller visiter "Le Salon de l'Agriculture" à Paris où sont représentés tous les pays du monde. Il s'est dit très émerveillé de voir un tel bâtiment d'une grandeur énorme et contenant de tout ce qui se rapporte à l'agriculture: plantes, animaux, machineries, etc. Ce fut du 5 au 9 mars à Paris. Le congrès France-Canada National à Paris eut lieu du 14 au 17 mars. Du 10 au 14, il en profita pour visiter le Nord de la France et se rendit en Belgique où il eut le bonheur de visiter la belle ville de Courtrai, place natale de son grand-père maternel "Oscar Balcaen", décédé, mais très connu à La Broquerie. Il a visité la cathédrale, des monuments célèbres, etc. Du 18 au 26 il visita le sud où il compte beaucoup d'amis, en étant à son troisième voyage en notre mère-patrie.

Nous désirons souhaiter un prompt rétablissement à M. L.-J. Granger, ainsi qu'à Mme Narcisse Fournier, tous deux hospitalisés à St-Boniface.

Miles Monique et Joanne Gauthier sont allées passer la semaine de Pâques en vacances chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Querel à Hudson's Bay, en Saskatchewan. Elles firent le voyage en avion.

PARTIE DE CARTES

Le Comité de Parents, qui a pour but de pourvoir aux besoins des groupes scouts et guides de la paroisse organisa une partie de cartes, qui eut lieu le 9 mars dernier, et qui rapporta la somme rondelette de $704.18.

La soirée débuta par quelques parties de whist, suivies du jeu de bingo. Les dés jeu nouveau cette année, fut très populaire surtout chez les jeunes. Pruis l'encan chinois et les nombreux tirages favorisèrent plusieurs personnes présentes.

Au cours de la soirée, Mme Hermance Granger, commissaire diocésaine des guides, fit la présentation d'un joli vase à fleurs à Mme Yvonne Savard, qui s'est dévouée comme cheftaine Kamsoks pendant quelques années. Une deuxième présentation fut faite par Mme Claudette Normandeau, cheftaine actuelle Guide; un joli bouquet de fleurs fut présenté à Mme Lucie Kirouac qui a agi comme cheftaine Guide pendant quelque temps. C'est grâce à ces personnes dévouées si ces mouvements de formation existent dans notre paroisse.

Le Comité de Parents Scouts et Guides désire remercier tous les parents et amis qui sont venus les encourager et qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès de la partie de cartes. Un merci spécial aux commerçants de Steinbach qui ont été très généreux encore cette année.

LA COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
DEMANDE D'UN ARRÊTÉ OU D'ARRÊTÉS
HAUSSANT LES TAUX DU GAZ
FAITE PAR PLAINS-WESTERN GAS
(MANITOBA) LTD.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ que le mardi, 22e jour d'avril 1975, à 9h30 a.m., au Red Oak Inn, 3000, avenue Victoria, Brandon, Manitoba, la Commission des Services Publics entendra la demande de Plains-Western Gas (Manitoba) Ltd. (la "Compagnie" susmentionnée) pour un arrêté ou des arrêtés haussant les taux que la Compagnie demandera pour le gaz vendu aux consommateurs des régions de concession desservies par la Compagnie, en raison d'une hausse des coûts du gaz fournie à la Compagnie par la Trans-Canada Pipe Lines Limited, tel qu'approuvée par l'arrêté TG1–75 du Conseil National de l'Energie, et effectif le 1er avril 1975.

L'augmentation accordée à la Trans-Canada Pipe Lines Limited, sous TG1–75, augmentera le coût moyen du gaz pour les consommateurs résidentiels de la Compagnie, d'environ $3.45 annuellement, si la hausse est imposée à ces consommateurs.

La Compagnie demande d'imposer à ses clients que la hausse du coût qui, à son tour, sera demandée de payer à la Trans-Canada Pipe Lines Limited.

Toute personne désirant faire des représentations ou témoigner sera entendue.

DONNÉ ce 27e jour de mars 1975.

F. C. TAPLEY, secrétaire,
La Commission des Services Publics,
Province du Manitoba.

st-vital

Les francophones de St-Vital s'organiseraient-ils? Bien oui! Voici ce que se propose le conseil régional de la S.F.M. à la suite d'une réunion mercredi le 26 mars chez Lise Brisson.

1. La "soirée canayenne" du 28 février fut un grand succès au point de vue animation, rencontres, gros fun quoi! Nous en ferons donc une "soirée annuelle".

2. Le conseil voudrait donner une occasion de sortir aux femmes qui ne travaillent pas en dehors de la maison et qui ont encore des enfants à la maison. Il s'agirait d'une demi-journée. Pendant que quelques dames s'occuperaient de faire jouer les enfants, les mamans pourraient s'intéresser à des films, des visites en ville – visites d'usines, de musées, etc. ou encore à des rencontres avec d'autres femmes, apprendre à bricoler, la céramique, etc. Cela permettrait une détente et en plus une rencontre en français. Il y aura plus de publicité à ce sujet sous peu, ce projet débutant en septembre.

3. Un club de danses carrées est à s'organiser. Les Gais Manitobains donnent 8 premières sessions. Il y a eu publicité faite à ce sujet à CKSB déjà.

4. A la fin d'avril ou au début de mai, il y aura deux sessions d'information pour adultes sur le système métrique. Nos enfants l'apprennent à l'école, c'est au tour des parents de l'apprendre. Ces cours seront annoncés par l'école Lavallée et par LA LIBERTÉ.

Voilà, ça promet de bouger. Peut-être avez-vous des idées? Pourquoi ne pas téléphoner à Paul Préfontaine au 233-4915 et les lui communiquer? Si vous avez des annonces à faire paraître, dans LA LIBERTÉ, appelez Gisèle Dupasquier au 256-2718 et elle se chargera de les faire parvenir à LA LIBERTÉ.

lorette

Enfin, les Mélo-Manistes sont venus passer deux jours avec nous les samedi et dimanche 22 et 23 mars dernier. C'était très amusant et beaucoup de plaisir d'apprendre des chants nouveaux à quatre voix avec des directeurs tels que le Père Martial Caron (chants folkloriques), Guy Boulianne (chansons populaires) et Marcien Ferland (chants classiques) dont la renommée n'est plus à faire. C'était vraiment merveilleux de voir l'enthousiasme et le dévouement inlassables de ces 3 professionnels à nous démontrer ce que l'on peut faire dans le monde de la chanson et comment réussir à cultiver la voix, sans relâche pendant 2 journées.

La messe du dimanche fut concélébrée par M. le Curé Prescott et le Père Caron. La chorale se composait de tous les participants, sous la direction de Marcien Ferland, et Pauline Durand touchait l'orgue. Dans son homélie, le Père Caron expliqua ce que veut dire porter la croix à la suite de Notre Seigneur.

Les 214 bons repas chauds servis durant la fin de semaine furent préparés et servis par Mme Cécile Préfontaine.

Au concert du dimanche soir, les mélo-manistes nous ont fait entendre les chants pratiqués pendant les deux jours. Les solistes étaient Mona et Simone Gauthier, Patricia Danylchuk et M. Fredette. L'assistance émerveillée a chaleureusement applaudi le concert.

Espérons que ce bel exemple qui s'est déroulé les 22 et 23 mars aideront aux gens de Lorette et aux autres témoins des paroisses environnantes à se lancer dans l'apprentissage du chant et à en cultiver le goût. Ensuite, se servir de leurs voix pour chanter les louanges du Seigneur à l'église.

Remerciements et félicitations aux Mélo-Manistes de Saint-Laurent, Pine Falls, Sainte-Elizabeth, Ste-Agathe, La Broquerie, Ste-Anne, Saint-Boniface et Ile-des-Chênes et revenez-nous encore.

Sincères condoléances à la famille Gauthier, à l'occasion du décès de M. Philippe Gauthier, du Foyer, survenu le mercredi soir, 3 avril, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

ile-des-chênes grande-pointe

Le comité culturel d'Ile-des-Chênes vous invite à sa réunion annuelle, au centre communautaire le jeudi 17 avril à 8 heures du soir. Il y aura exposition d'arts et métier et de menuiserie.

Le programme de la soirée consiste en un mot de bienvenue du maître de cérémonies. Rapport de la présidente, ce qui fut fait durant l'année. Rapport du trésorier. Rapport du cours de leadership et du cours de yoga. Elections pour l'année qui vient. Nous aurons le plaisir de recevoir un invité du Centre Culturel Franco-Manitobain.

Il y aura 3 prix d'entrée et la soirée se clôturera par un numéro surprise.

Bienvenue aux paroisses environnantes. On donne rendez-vous à tous.

somerset

Les préparations vont bon train pour le 13e festival de musique, chant et danses de la division scolaire la Montagne, qui aura lieu cette année à Somerset les 5, 6, 7 et 8 mai.

Les inscriptions indiquent un nombre record de participants et les juges qui auront la lourde tâche de décider les gagnants des trophées sont M. Marcien Ferland, de Saint-Boniface, pour la musique et le chant, et M. David Williams, de Winnipeg, pour les danses et activités rythmiques.

Le programme du festival sera publié bientôt et on pourra se le procurer dans les écoles de la division.

Quiconque aimerait contribuer un trophée pour ce festival est prié de contacter Mme Cécile Raine, de Somerset.



st-pierre

Participants à Génies en Herbe



Colette Morin



Pierrette Laroche



Suzanne Roy



Ginette Lacroix

Depuis que la glace artificielle est installée à Saint-Pierre, le curling marche à plein temps et les bonspiels ne dérougissent pas. Un autre vient de se terminer dimanche. Le 1er prix de la 1ère compétition fut remporté par l'équipe de Bill Grabowski et ses joueurs Réal Curé, Gilbert Ruest mieux connu sous le nom de "Broom Broom" et Gérard Curé.

Le 1er prix de la 2e compétition fut remporté par l'équipe de Don Keast de Ile-des-Chênes (nous regrettons de n'avoir pas les noms des joueurs). L'équipe d'Omer Fontaine remporta le 1er prix de la 3e compétition. Ses joueurs étaient: Ed. Labossière, Léon Morissette et Maurice Lacroix.

Le prochain bonspiel est lancé à tous les fermiers possédant un permis de grain de la Municipalité de De Salaberry. Une femme peut faire partie d'une équipe. Vous pouvez donner vos noms en appelant Mme Lise Ruest au 433-7662.

Le grand bonspiel mixte est aussi en route pour les 16-20 avril. 64 équipes feront partie de ce jeu. Le samedi 19 avril aura lieu une danse au Centre récréatif. Il reste encore quelques places. Pour y participer, veuillez encore appeler Lise.

Les Chevaliers de Colomb désirent remercier les 227 personnes qui se sont rendues à la Clinique de Sang de la Croix-Rouge, le jeudi 3 avril.

Ceux qui ont un être cher ou ceux qui ont eu dans le passé recours aux transfusions de sang, savent la valeur qu'apportent ces cliniques. Les Chevaliers de Colomb ont offert des prix aux généreux donneurs, soit un prix de $25.00 gagné par M. Denis Péloquin, et un 2e prix de $15.00 gagné par M. Roland Vermette. Les élèves de l'école qui présentaient des cartes aux donneurs de sang avaient aussi une chance sur un $10.00. Et ce fut la jeune Mirielle Robidoux qui le gagna. Un goûter et des rafraîchissements furent servis tout au long de la journée.

* * *

Dimanche soir avait lieu à l'école secondaire le Festival du Printemps organisé par le conseil étudiant. Mlle Gisèle Hébert était l'animatrice. Tous ces beaux talents ont défilé à tour de rôle, il y en avait entre 5 ans et 84 ans. Ces jeunes et jeunes de coeur méritent des félicitations ainsi que les organisateurs sans oublier ceux qui sont derrière la scène.

Félicitations à quatre Génies en Herbe qui se sont presque rendus au bout. Malgré qu'elles n'ont pas rapporté aux finales, elles ont bien fait ça tout au long de la série. Elles étaient Mlles Pierrette Laroche, Suzanne Roy, Ginette Lacroix et Colette Morin.

* * *

A l'occasion de la mort de Mme Wilfrid Nault, les paroissiens offrent leurs plus sincères condoléances à la famille de M. Nault.



LA VÉRITÉ

Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels ne devez-vous pas être par la sainteté de la conduite et par la piété.
(Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 11).

LA GÉNÉRATION DE L'AÉROSOL

Si un extra-terrestre voyait les produits ménagers que l'on rencontre dans un foyer moyen, il pourrait bien être surpris, non seulement par la complexité des formules et des produits chimiques, mais encore par les formes de conditionnement. Il pourrait conclure que notre génération fait largement appel à des produits en aérosols.

Des désodorisants et cosmétiques aux peintures, nettoyants, encaustiques et purificateurs d'air, nombre de produits sont conditionnés en emballages aérosols commodes et sûrs. Ces contenants ne causent des accidents que lorsque le produit ou son emballage sont mal utilisés.

Voyez l'étiquette de produits ménagers en conditionnement aérosol. Il y a un symbole d'avertissement qui dit : "attention, explosif". Pourquoi?

Lorsqu'on chauffe un aérosol, la pression créée par l'évaporation du liquide propulseur qui sert à vaporiser le contenu s'accumule rapidement jusqu'à ce que le récipient ne soit plus capable de supporter. Il convient donc de tenir les aérosols éloignés des sources de chaleur comme cuisinières, radiateurs ou lumière solaire. Le grand danger réside dans l'élimination des aérosols. Si la bombe aérosol est jetée dans le feu ou chauffée de quelque façon que ce soit, il peut en résulter une explosion avec projection brutale d'éclats du récipient. Le percer peut également causer des problèmes car ceci libère le contenu sans aucun contrôle.

Parallèlement au danger d'explosion les problèmes d'inhalation font également l'objet de recherches. Si jusqu'à présent rien n'a prouvé qu'il existe un danger quelconque pour une personne qui utilise des produits aérosols en suivant les indications, il vaut mieux éviter d'inhaler le produit vaporisé et éviter tout contact avec les yeux, le nez, les oreilles et la bouche.

N'oubliez pas qu'employer les aérosols avec prudence supprimera la plupart des risques. Veillez à ce qu'ils ne servent pas de jouets. Ne les jetez surtout pas n'importe où.

(Courtoisie du ministère fédéral de la Consommation et des corporations).



SFM vous La informe

UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE



C'est avec grand regret que la Société Franco-Manitobaine annonce le départ de Madame Marielle Delorme. Nous désirons la remercier très sincèrement pour ses services rendus à la Société depuis juillet 1972, et lui souhaitons beaucoup de chance dans ses futures entreprises.

Nous désirons également souhaiter la bienvenue à Madame Mariette Trépanier qui a débuté ses fonctions à la S.F.M. le 1er avril. Nous lui souhaitons un long séjour parmi nous.

COURS DE LEADERSHIP JEUNESSE

Le Conseil Jeunesse Provincial de la S.F.M. organise une fin de semaine de leadership pour les 11, 12 et 13 avril.

Ce cours de leadership aura lieu au Centre Educationnel St. Benedict's, 225 Masters Ave. R.R. No 1, Winnipeg, Manitoba.

Tous les présidents des comités jeunesse de la province y participeront. Le cours commencera à 7h00 p.m., vendredi 11 avril, et se terminera le 13 avril (dimanche) vers 4h00 de l'après-midi.

Bonne chance aux participants.

ATTENTION, RÉGION DU CHEVAL BLANC

Il y aura un cours de leadership donné par Mme Rita Lécuyer la fin de semaine des 11, 12 et 13 avril à l'école de St-Eustache.

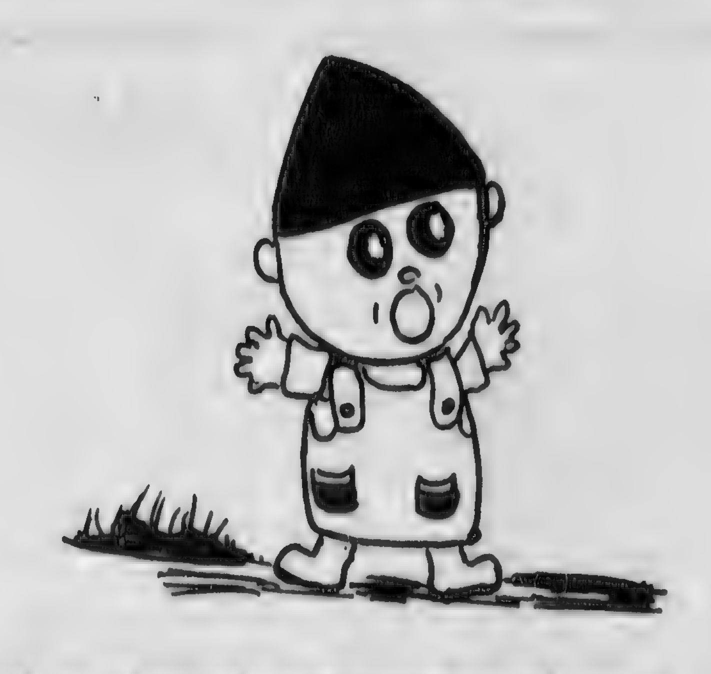
Gens de St-Eustache, Elie et Fannystelle, contactez Jeannette Bergeron ou Claire Rivard pour vous inscrire à ce cours.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi appeler Denise Bernardin à la S.F.M. au 233-4915.

Le Petit Coin

Oyé, Oyé ! les amis ! Je lance mon GRAND CONCOURS du PRINTEMPS ! Regarde bien dans la page.

Bicolo



Bonjour Bicolo,

Merci pour la belle T–shirt. J'étais content de la porter pendant le "Festival du Voyageur".

Merci!
Daniel Roy

Cher Bicolo,

Je suis bien loin de toi, mais je suis très content d'être membre de ton club. Chaque semaine je suis très impatient de recevoir ton journal pour ouvrir la page de Bicolo.

J'aimerais habiter dans ton pays pour pouvoir jouer avec la neige, car en France nous n'en avons que très rarement.

Un ami de France,
Jean Dzengremel Maarlers
80590 Leigneres
Chatelaine, France

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour la chemise du voyageur. Elle était la bonne grandeur. C'est la première fois que je gagne à un de tes concours.

Ton amie,
Yvette Emond
St-Norbert, Manitoba

Cher Bicolo,

Comment ça va? Ça va bien chez nous. Je vais te dire un beau petit poème :

Je suis une fille
Qui joue au bille.
Et sur le terrain
Je vois un chien.

Ton amie,
Mona Cook
St-Boniface, Manitoba

Cher Bicolo,

Je vous remercie beaucoup pour le beau livre que vous m'avez envoyé, j'aime bien les concours, quand "La Liberté" arrive je saute dessus pour voir quel concours il y a. Comme j'ai 7 petites et grande soeurs et 4 frères, il faut que je leur donne la chance d'en faire aussi, car ils aiment ça comme moi, surtout Lucille aime colorier et faire les puzzles et trouver le mot mystère. Encore une fois merci bien Bicolo!

Une amie qui aime "Le Petit Coin"
Michelle Aquin
St-Charles, Manitoba

BRAVO... BRAVO!!!

Voici les gagnants du dernier Concours ! "DRÔLE D'HISTOIRE"

1er Gagnant – Judy DURAND, 11 ans, Cardinal, Manitoba.
2e Gagnant – Charles FILLION, 13 ans, La Broquerie, Manitoba.
3e Gagnant – Valérie Bohémier, 9 ans, 3 Avondale av. St-Boniface, Man.

La semaine prochaine je ferai paraître quelques histoires.

Les GAGNANTS des Petits... Concours "PETIT POUSSIN".

Natalie Marcoux, 3 ans, 5, rue St-Pierre, St-Norbert, Manitoba
Lilianne Gautron, St-Claude, Manitoba
Lise Robert, Ste-Agathe, Manitoba

Tous ces GAGNANTS recevront un livre d'histoire.
Merci à tous ceux qui ont participé. A la prochaine!



CONCOURS – CONCOURS – CONCOURS

POUR LES JEUNES DE 6 À 8 ANS

NOM : ....

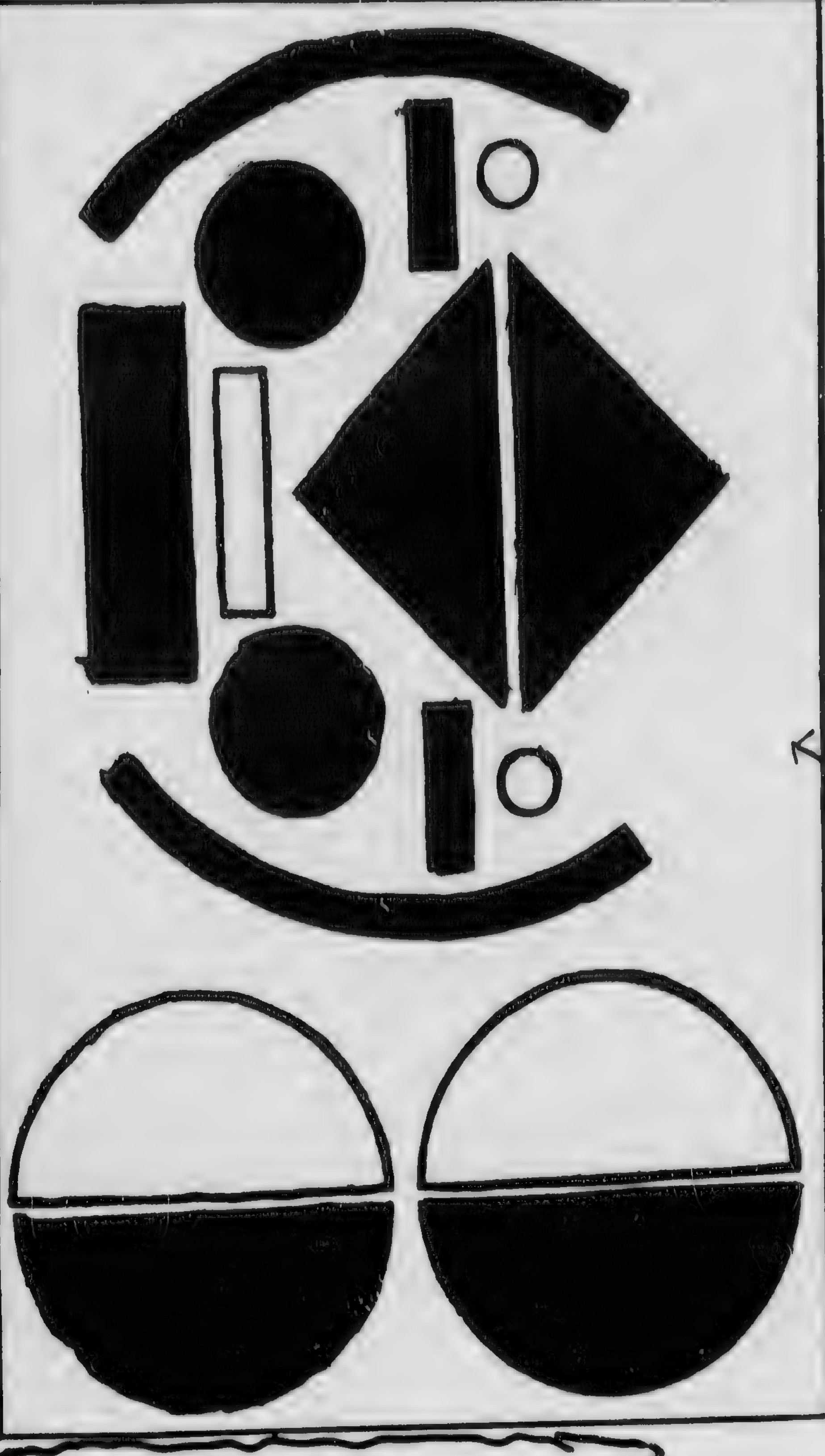
ÂGE : .... CARTE DE MEMBRE NO: ....

ADRESSE : ....

LE CONCOURS SE TERMINE LE 10 MAI.

TU POURRAIS TE MÉRITER DE TRÈS BEAUX PRIX!







ATTENTION

GRAND CONCOURS DU PRINTEMPS !

POUR LES JEUNES DE 9 ANS OU PLUS

DECOUPE les formes. PLACE-les de sorte à inventer un dessin intéressant. Voici deux exemples. Tu dois les arranger d'une façon différente et originale. Donne un TITRE à ton DESSIN-COMPOSITION.

C'EST LE GRAND CONCOURS de la saison, alors tu pourrais te mériter un BEAU PRIX!

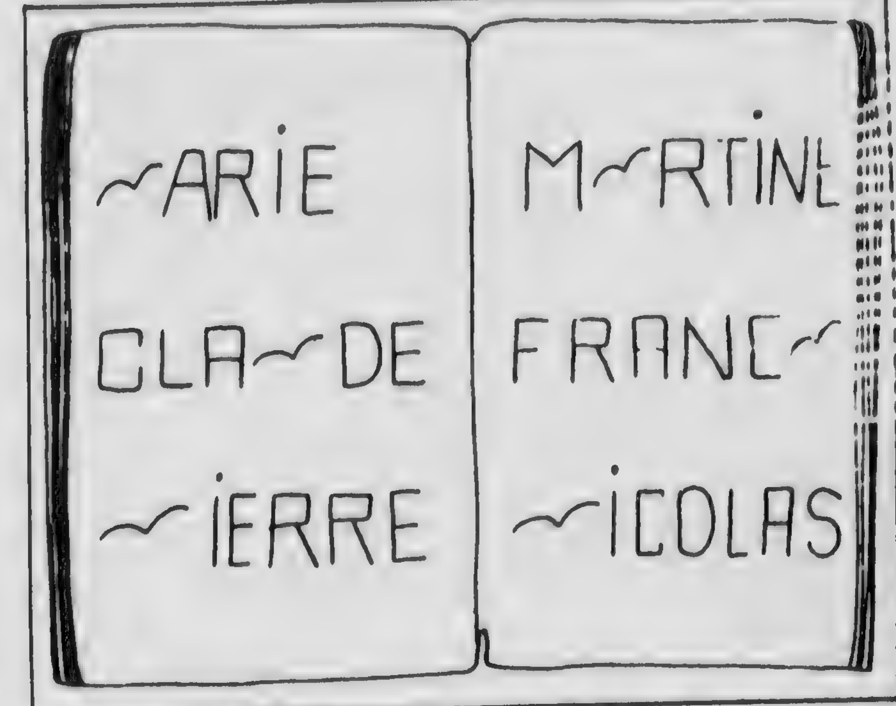
INSCRIS TON : NO de carte de membre : ....

NOM : ....

ÂGE : ....

ADRESSE : ....

....



Dans le livre des prénoms, quelques lettres se sont transformées en oiseaux... Lesquelles ?

ATTENTION: LISE CARRIÈRE

S.V.P. Envoie-nous ta nouvelle adresse afin de recevoir ton prix de membre gagnant, No: 625 la semaine du 19 mars.

Cher Bicolo,

Merci pour le cahier "Nico et Niski", j'aime beaucoup le cahier.

Ton ami,

Marcel Labossière

CONCOURS CONCOURS! ATTENTION : POUR LES moins de 6 ans, il y aura un CONCOURS la semaine prochaine.



MEMBRE GAGNANT
No 1,011 — Luc Lachance, 6 ans
C.P. 81
Ile-des-Chênes, Man.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2717 – Richard Gagnon, Winnipeg, Man.
2718 – Debbie Wanlen, La Broquerie, Man.
2719 – Laurent Carrier, St-Boniface, Man.
2720 – André Carrier, St-Boniface, Man.
2721 – Madeleine Grégoire, Lorette, Man.
2722 – Claude Comeau, La Salle, Man.
2723 – Eric Lussier, Somerset, Man.
2724 – Diane Lussier, Somerset, Man.
2725 – Caroline Lussier, Somerset, Man.
2726 – Michel Bérard, St-Pierre, Man.
2727 – Nicole Pelland, St-Vital, Man.
2728 – Jacqueline Fillion, St-Boniface, Man.
2729 – Nicole Chouinard, St-Boniface, Man.
2730 – Natalie Marcoux, St-Norbert, Man.
2731 – Ginette Pelland, St-Vital, Man.
2732 – Roger Lecoq, Transcona, Man.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ————————

Adresse: ————————

————————

Code postal: ————————

Ville: ————————

Age: ———— Grade: ————

Trouvez les sept erreurs





Nécrologie

Mme Edna NAULT

Le 31 mars est décédée à l'âge de 66 ans Mme Edna Nault, épouse bien-aimée de M. Wilfrid Nault de Saint-Pierre. Outre son époux, elle laisse dans le deuil trois filles, Mme Arthur Rodrigue (Reynald) de Saint-Pierre, Mme Achille Hébert (Noëlla) de Saint-Malo, et Mme Louis Nicolas (Huguette) d'Edmonton, Alberta; huit petits-enfants, une soeur Mme Rose McGillvory de Woodstock, Ontario; trois frères, Amédée et Léon Nault de Saint-Boniface, et Benoit d'Armstrong, Ontario.

Les prières eurent lieu le jeudi 3 avril à 9 heures a.m. en l'église de Saint-Pierre, suivies de la messe de Requiem à 10 heures a.m. chantée par M. l'abbé Lionel Bouvier. Les porteurs étaient MM. Normand, Ronald et Donat Mellor, Michel Nault, Michel Gosselin et Roger Perreault. L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse. M. Luc Dandenault de la Chapelle Funéraire Loewen était en charge des arrangements funéraires.

REMERCIEMENTS

M. Wilfrid Nault et ses enfants remercient sincèrement tous leurs parents et amis qui les ont supportés dans leurs épreuves soit en assistant à la messe, ou par des envois de cartes et fleurs ou par l'offrande de messes. Merci aussi à M. l'abbé Bouvier, aux docteurs et gardes-malades de l'hôpital de St-Pierre, à la chorale ainsi qu'aux Dames qui ont préparé le goûter.



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

FILETS DE MORUE GRATINÉS AU JAMBON

Pour 8 personnes
(recette de Tchécoslovaquie)

INGRÉDIENTS :

- 4 lbs de filets de morue
- 3 1/4 tasses de beurre
- 8 tranches de jambon
- 2 oignons
- 1/2 lb de fromage râpé
- 1 tasse de crème
- 3 jaunes d'oeuf
- sel, poivre, paprika

Saupoudrer les filets de paprika, de sel et de farine, faire revenir au beurre avec les oignons, finement hachés. Laisser dorer et cuire 5 minutes, envelopper chaque portion dans une tranche de jambon. Disposer dans un plat beurré, faire la sauce dans la poêle de cuisson avec beurre, crème et oeufs. Napper les filets parsemer de fromage râpé et faire gratiner au four 10 minutes.

HISTORIQUE

La Moravie et la Bohème voisine, appartenaient jadis à l'Empire des Halsbourg (Autriche). Ces provinces font aujourd'hui partie de la république Tchécoslovaque et contribuent encore à l'influence de la cuisine autrichienne.

Mais les fastes de la cuisine Tchécoslovaque sont du domaine du passé. Actuellement on fait deux sortes de cuisine; celle des touristes ou des expositions internationales qui satisfait les gourmets les plus fins et l'autre qui bien qu'abondante et d'une extrême simplicité.

La production et la distribution des denrées alimentaires est planifiée. Nombre de chefs de cuisine sont devenus des fonctionnaires. Bref, la standardisation n'a pas épargné les chefs-d'oeuvre de la gastronomie tchèque. . . dommage hélas, pour les "Parky", "Wurtel", "Klobas", "Tabiany", etc.

La recette d'aujourd'hui convient particulièrement au littoral canadien, si riche en poissons de toutes sortes. La période de pêche actuelle vous permet d'essayer prochainement cette recette inédite, savoureuse et de surcroît économique, ce qui n'est pas à dédaigner. Bon appétit.



APOLLO

MON DIEU!

C'EST POURTANT VRAI!..

J'AI OUBLIÉ LE DINER À LA MAISON!..

Un client dit au directeur d'une agence immobilière:

– Cette maison me plaît beaucoup.

– C'est vraiment une belle maison, insiste le directeur. Honnêtement, il faut reconnaître que le seul inconvénient est que le train passe derrière le jardin. On est dérangé les deux premières nuits, mais on finit par s'habituer.

Alors, le client:

– Ce n'est pas grave, ça. Pour les deux premières nuits, j'irai coucher ailleurs.

LE COMMUNISME . . . (suite)

Il ne faut cependant pas juger trop sévèrement cette atmosphère de décomposition qui affectait et affecte la société sud-vietnamienne. Ce phénomène est tout à fait normal dans un pays qui a connu 25 ans de guerre ininterrompue.

Comment réagissaient vos étudiants et la population face à ce phénomène et à la guerre en général?

Tout le monde était tellement écoeuré que la majorité des gens souhaitaient l'arrivée du communisme. Quand je disais à mes étudiants qu'ils ne jouiraient peut-être pas de toutes les libertés sous un régime communiste, ils répliquaient que cela ne ferait rien. "Il n'y aura plus de corruption", disaient-ils, "ce sera beaucoup plus propre avec les communistes."

Un prêtre français qui était à Saigon depuis plus de 45 ans m'a dit un soir: "Le communisme est la seule chance qui reste à ce pays. Bien sûr il y aura des exécutions", m'a-t-il dit", mais ce sera plus propre après."

Les rapports entre la population vietnamienne et les Américains ont toujours été très froids, bien que le sort du pays ait dépendu depuis vingt ans de l'aide américaine. Comment expliquez-vous l'échec des Etats-Unis au Vietnam?

L'attitude des Américains au Vietnam a toujours été basée sur une erreur de psychologie monumentale. Vers 1965, Johnson appliquait en bloc la doctrine Truman qui consistait à arrêter partout dans le monde les progrès du communisme. Ils ont cru qu'ils réussiraient au Vietnam ce qu'ils avaient réussi en Corée, que l'armée sud-vietnamienne serait capable de prendre son destin en main.

Or, l'armée sud-vietnamienne n'a jamais voulu se battre. La lassitude d'une guerre vieille de 25 ans a joué beaucoup là-dedans. D'autre part, les Vietnamiens du Sud sont des Annamites, des gens de race méridionale, des hommes fluets, très doux, qui n'ont jamais eu envie de se battre, d'autant moins envie qu'on leur demandait toujours de se battre pour des régimes corrompus.

Les Vietnamiens du Nord au contraire se battent, eux, pour un idéal. Ce sont d'autre part des Tonkinois, plus proches des Chinois et beaucoup plus forts physiquement.

La généreuse Amérique a été entraînée dans une guerre à laquelle elle n'a jamais rien compris, pour défendre à coups de bombe et de napalm des gens malgré eux. Elle a perdu 50,000 hommes et 150 milliards de dollars pour sauvegarder un idéal de liberté qui n'a jamais eu cours dans cette partie du monde. Les Américains ont été impliqués dans une guerre absolument dépassée et n'ont jamais rien compris à la psychologie des Vietnamiens.

L'Amérique dont je veux me souvenir, c'est celle qui est venue libérer la France en 1945 quand elle offrait aux enfants des boîtes de corned beef et du chewing gum. Ce qui est arrivé au Vietnam constitue à mes yeux une erreur de parcours dont les Etats-Unis semblent être à présent en mesure de tirer la leçon.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4633
Gérard Privé, propriétaire

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

TV-Radio

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S  **TRANSFER**
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer CO. LTD.
Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

Divers

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

on demande

ON DEMANDE
Pour remplir les postes suivants :

27597 – Commis à l'expédition: salaire $4.60 de l'heure.
27631 – Sténo-médical: $479 à $620 par mois.
27743 – Manutentionnaire général: $3.25 de l'heure à $4.50 de l'heure.
27788 – Bonne à tout faire, pension complète. Salaire à négocier
27808 – Concierge: $2.40 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.


Centre de Main-d'oeuvre du Canada
Canada Manpower Centre
Main-d'oeuvre et Immigration
Manpower and Immigration
232 TACHE AVE. PHONE 985-4998

ON DEMANDE

La prématernelle de Saint-Vital "Les Tournesols" demande une animatrice à temps partiel pour septembre 1975.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae jusqu'au 15 avril à :

Les Tournesols
a/s 4, Monterey
Winnipeg, Manitoba
R2J 1X1

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : O.T. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

ON DEMANDE

Une secrétaire-réceptionniste pour bureau de médecin à Saint-Boniface.

Entrée en Fonction immédiate
Heures de travail et salaire à être définis.
Composez 233-6762 entre 9h et 18h.

ON DEMANDE INSTITUTEURS(TRICES)

On demande pour septembre 1975 des instituteurs ou institutrices bilingues à tous les niveaux pour les écoles de Saint-Paul, Alberta.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à

FRANÇOIS BOULET, surintendant
C.P. 1461
Saint-Paul, Alberta
T0A 3A0

Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERT ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ARCHITECTES-CONCEPTEURS

Ministère des Travaux publics
Ottawa, Ontario

Traitement jusqu'à concurrence de $25,000
(à compter du 1er juillet 1975 : $27,000)

Le ministère fédéral des Travaux publics offre aux architectes-concepteurs expérimentés et zélés une occasion de participer aux travaux d'une section récemment établie et qui a trait à la conception d'immeubles. La section sera chargée des travaux de conception et de construction d'une diversité d'aménagement de toutes dimensions et de nature plus ou moins complexe, et ce, à l'échelle du pays; ces aménagements comprendront également des installations uniques en leur genre ou des prototypes.

Les candidats doivent être disposés à faire des recherches et à établir des critères de conception, à utiliser de nouvelles techniques de construction, se servant de matériaux anciens et nouveaux, et à être en mesure de travailler et de transmettre leurs idées par l'intermédiaire de graphiques et de techniques tridimensionnelles.

Les architectes qui savent faire preuve d'initiative et de créativité, qui fortement s'intéressent à l'innovation en matière de conception et qui possèdent un certain nombre d'années d'expérience pratique devraient communiquer avec le Ministère.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

Pour certains postes, la connaissance du français ou de l'anglais est essentielle. Les unilingues et les bilingues peuvent se porter candidats aux autres postes où la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Pour que leur candidature soit prise en considération, ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

On peut obtenir tous les renseignements pertinents aux fonctions de la section en s'adressant à M. P. Holtshausen architecte, chef de la section de la conception d'immeubles, ministère des Travaux publics, immeuble Sir Charles Tupper, Ottawa, au numéro de téléphone (613) 998-8191.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Faire parvenir une demande d'emploi (Formule CFP 367–4110) disponible dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (vous pouvez y joindre, si vous le désirez, un curriculum vitae) à l'adresse suivante:

CADRES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Les candidatures aux postes actuellement vacants sont étudiés dès leur réception. Les demandes d'emploi des postulants qualifiés qui ne sont pas retenus seront versées à un répertoire actif de recrutement, qui pourra servir à combler de futures vacances.

Prière de rappeler le numéro de concours: 75–STP–04–05 (70) dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ce concours.

LA PROVINCE DU MANITOBA
requiert des

COMMIS STÉNOS-DACTYLOS

dans différents bureaux du gouvernement.

ECHELLE DE SALAIRE :

$4,824 à $6,168 par année.

FONCTIONS : Les responsabilités majeures comprennent ce qui suit : taper la correspondance, des memorandum et des rapports; agir comme réceptionniste; faire du classement et autres fonctions sur demande.

QUALIFICATIONS DESIREES :

Posséder le cours scolaire secondaire – Une année d'expérience dans un bureau de préférence mais non essentielle. Doit être capable de passer le test de la Fonction Publique en dactylographie, exigeant 40 mots à la minute, et en sténographie exigeant de 60 à 80 mots à la minute.

S'adresser immédiatement à :


MANITOBA CIVIL SERVICE COMMISSION
ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ALICE DELEURME, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201 – 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 1er mai, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 31e jour du mois de mars, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

à vendre

2 génisses pleines, laitières, et 1 prête à mettre au taureau. Tél. : 379-2580 (Haywood), de préférence le soir.
2-486-1 C

Av. Bertrand — maison de revenu, entrée privée. Prix très raisonnable. Appeler — 253-2035 Futura Realty ou après 6 heures, appeler Louis Le Gal 1-883-2131.
2-487-JNO

Village St-Adolphe — Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

à louer

Garçonnière (bachelor suite) au 565 Des Meurons. Réchaud et réfrigérateur. Pour homme. Composer : 269-4680.
49-453-JNO

SUITE À LOUER — Duplex: suite de quatre pièces — Précieux-Sang — Libre le 1er mai. Tél. : 233-6697.
2-485-JNO

ST-BONIFACE: A sous-louer, disponible le 1er mai. 1 chambre à coucher toute meublée — tapis mur à mur — air climatisé — stationnement inclus. Tél.: 233-2696, du lundi au vendredi, après 5h p.m.
2-484-1 C

3 pièces, rue Notre-Dame — poêle et réf., $122.00 — garage si désiré — 233-5767.
2-488-4 C

personnel

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

UN MESSAGE IMPORTANT vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit.
2-489-10 C

Maison de prix, dépôt d'"environ 5 p.c. si possible", intérêts raisonnables — à la ville ou campagne. Avons petit bungalow, 3 chambres à coucher — à vendre ou à échanger. Boîte 600, La Liberté.
2-490-2 C

agents d'immeubles



LAURENT ROCHON
247-6232

36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL

PAUL'S REALTY LTD.

M. Paul Gagnon de Paul's Realty Ltd. désire annoncer à tous ses clients et amis que leur nouveau bureau est maintenant situé au 390, BOULEVARD PROVENCHER. Comme dans le passé, nous nous ferons un plaisir d'être à votre disposition dans les ventes de maison, terrain, etc.

Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791



BLOCK BROS. REALTY — 842, ch. Ste-Marie St-Boniface 257-2547

ST-BONIFACE — Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

VOYEZ A LORETTE cette belle maison toute neuve de 1,200 pieds carrés, garage double isolé, tapis mur à mur, laveuse à vaisselle encastrée dans belles armoires, 2 salles de bain, etc.

ST-BONIFACE — $46,500 — Triplex avec revenu de $600.00 par mois. 2 logis avec cuisine, salle à manger, 3 chambres à coucher; 3e logis avec 2 chambres à coucher. Près autobus.

Appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

STE-AGATHE - Nouveau bungalow - 7 pièces, 3 chambres, salle à manger - salle de récréation avec foyer - tapis mur à mur dans chaque pièce - draperies - garage attenant - grand terrain possession immédiate.

ST-BONIFACE — Rue Des Meurons - Duplex moderne - 2 logis de 4 pièces - 2 chambres à coucher avec tapis mur à mur dans chacune — garage — hangar — auto-port — possession immédiate.

LA BROQUERIE — Ferme pour élevage de cochons - en opération - Bungalow de 3 chambres à coucher - eau courante - salle de bain - et autre bâtiment. Possession immédiate.

20 milles à l'est de St-Boniface - 2 milles au nord du village de Ste-Anne sur chemin avec gravel - Bungalow moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. - 4 acres et demie sur rivière Seine - Garage double - Patio et salle de famille attenants - système d'irrigation complet — grand jardin et autre bâtisse.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

DUBOIS SALES & REALTY CO

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire — ST-MALO, Manitoba R0A 1T0

ST-MALO — Environ 8 milles au sud-ouest de St-Malo — 120 acres de terre glaise de la Rivière Rouge — avec maison, étable et autre bâtiment à prix raisonnable.

ST-MALO — A environ 400 pieds du lac, terrain d'une acre et demie bordant la rivière au Rat avec magnifique chalet moderne et bâtisse à barbecue, outillage divers. Prix d'aubaine pour cette belle propriété.

ST-MALO — Tout près du lac, et partie longeant la rivière au Rat — 240 acres — 45 acres en culture, balance du terrain très beau bois. Offre raisonnable considérée.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION



STE-ANNE, MAN. — 1170 pieds carrés — bungalow de 4 ans seulement. $29,700 — possession le 1er juillet.

ST-BONIFACE — Maison propre, belle grande cuisine moderne — Salon spacieux avec tapis, 2 chambres à coucher — cave à la grandeur — $2,000 comptant ou $195.00 par mois.

ST-VITAL — Bungalow de 2 chambres à coucher près de l'autobus — Idéal pour jeune couple ou parent seul — $19,000.

NORWOOD — Près Holy Cross — 2 maisons genre famille avec ou sans revenu. Propre — salle de récréation.

NORWOOD — 4 chambres à coucher — deux salles de bain — salle de récréation — Hypothèque de 9 3/4 p.c. avec $212.00 P.I.T.

ST-VITAL — 1144 pieds carrés sur la Woodydell — salle à dîner — garage attenant — Plein prix, seulement $41,900.

NORWOOD FLATS — 2 chambres à coucher — Hypothèque de 9 1/2 p.c. avec paiement de $138.00 P.I.T.

247-2129 — Léo Grouette 233-5507

DANIS REALTY LTD. 247-8957

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF À WINNIPEG

Dépôt de $1,500.00 — Maison pour jeune couple — garage — sous-sol — 2 chambres à coucher — à St-Boniface — Plein prix, seulement $17,900.00.

Dépôt $2,000 — Parc La Salle — Beau bungalow de 3 chambres à coucher — 9 ans — très bien entretenu. Plein prix $35,400.00.

Maison de Logements — St-Boniface — Un beau grand lot — de beaux appartements pour locataires — sous-sol — située au centre de St-Boniface.

Pour renseignements sur ces propriétés ou autres, ou propriétés de la ville appelez Mme Forest: Bur.: 247-8824 — Rés.: 488-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577 RUE DES MEURONS — RES. 889-0790 BUR. 247-8824
SAINT BONIFACE MANITOBA — MOBILE 0 JL 62569

UNE MAISON TRÈS SPÉCIALE
RUE LANGEVIN — $37,900



3 salles de bain, garage, patio, située sur un terrain de 50 x 127, et mesurant près de 1,400 pieds carrés. L'intérieur vous offre : cuisine moderne, grande salle à dîner, chambre et salon; au deuxième étage, 2 chambres, cuisine supplémentaire, entrées à l'intérieur et à l'extérieur de la maison. Soubassement complet avec 2 chambres, garage et carport. Pour plus d'information

contactez M. Collette, 233-2683 ou
BEL-AIR REALTY LTD. 247-8851



PARC WINDSOR
Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

NORWOOD $18,900
Joli Bungalow très propre — deux chambres à coucher — soubassement complet.

ST-BONIFACE — Belle maison de 5 ch. à c. — en très bon état — salle à manger ou chambre de famille — salle de récréation — 2 salles de bain — près de l'école et du Parc Provencher.

ST-BONIFACE $31,900
Bâtisse de 3 suites de 4 ch. à c. au 1er plancher — 2 suites de 3 ch. à c. au 2e. Très bon revenu — vendeur prendra l'hypothèque à 9 p.c.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.

ST-BONIFACE
RUE VALADE — $27,900
Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



ST-VITAL — MAGER DRIVE
$49,900
Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

Nous avons un client qui désire acheter un bungalow à Southdale ou Parc Windsor.



ST-BONIFACE
Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

NORWOOD
Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

M — METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

Canada Permanent Trust Real Estate
330, Colony

ST-BONIFACE CENTRE
Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre — fermes — maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS — Bur. : 475-9140 — Rés. : 233-5874



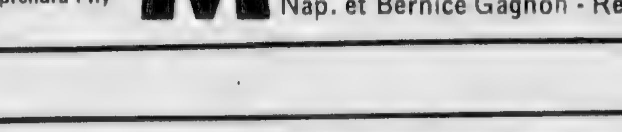
ST-BONIFACE
Bungalow moderne de 2 chambres à coucher. Cave complète. Prix très bas. Idéal pour couple commençant. Appelez Maurice Péloquin.



ST-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION
1129, Patterson — Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830
Gilbert ST-AMANT Rés. : 253-1060
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905
Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322



DANIS REALTY LTD
519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



NORWOOD FLATS — LYNDALE DRIVE
Bungalow de 4 chambres à coucher — beau grand salon — charmante cuisine avec beaucoup d'armoires — tapis mur à mur. Seulement $34,900. Appeler Ada Guenette au 247-5903.

EAST KILDONAN
SEMI-DETACHÉE — Grande maison de deux ans — avec soubassement complet — cuisine de 9.2 par 15.8 — 3 chambres à coucher — salle de récréation — très bien finie — c'est la vôtre pour un dépôt de $1,500 seulement. Pour plus de renseignements, appeler Ada Guenette au 247-5903.

ST-BONIFACE $19,900
Bungalow de deux chambres avec grande cuisine, nouveau toit — garage. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

ST-BONIFACE $17,900
Maison de trois chambres à coucher, grande cuisine, pleine cave, a besoin de décors. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

ST-VITAL $12,900
Maison d'une chambre à coucher sur un lot de 50 par 110. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

LORETTE, MANITOBA $37,900
Maison neuve de 1,152 pieds carrés, salle à manger, deux bains, garage attaché — grand lot — appeler Aimé Fillion au 256-4762.

LORETTE, MANITOBA $6,900
Lot de 220 pieds de frontage par 1,300 — à 1 mille et demi de la Trans-Canada. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

N'attendez pas que votre voiture devienne un

CITRON



Échangez-la pour une nouvelle voiture



Nous avons plusieurs modèles sur le terrain, d'autres qui nous arriveront bientôt et ceux que nous avons commandés.

(du lundi au samedi, de 8h a.m. à 6h p.m.)

VENTE TRÈS SPÉCIALE
VEGA 1975 (hatchback)
rouge – 4 vitesses – radio
Intérieur régulier
Régulier : $4,061.00
Prix de vente : $3,675.00

À VOTRE SERVICE DEPUIS 35 ANS

VENTE TRÈS SPÉCIALE
VEGA 1975 (hatchback)
bleu clair – automatique – radio
Régulier : $4,078.00
Prix de vente : $3,675.00

Pour un temps limité
CHEVELLE - 1975
2 portes – V8 – automatique
vert foncé, brun foncé, bleu clair

UNE seulement
MONTE CARLO - S - 1975
350 pouces cubes
carburateur à 4 corps – Vitre teintée
Volant de direction facilement inclinable
noir argenté – toit rouge

VENTE SPÉCIALE
VOITURE SPORT – 1975
très bien equipee – long empattement – V8 –
couleur : vert pâle et foncé

VENTE SPÉCIALE
CAMION – C50 – 1975
2 tonnes – pneus 750 x 20
couleur : rouge

À LIQUIDER
4 voitures de démonstration 1975
(bas millage)
- Caprice 2 portes
- Impala 4 portes
- Cutlass 2 portes
- Chevelle 2 portes

avec la garantie d'une nouvelle voiture.

BRODEUR FRÈRES LTÉE
St-Adolphe, Man.
883-2303
Les gens de la ville peuvent appeler sans frais en signalant 269-4603.

Chevrolet

ÉCOULEMENT DE PRINTEMPS
1971 Chevelle, 4 portes, 6 cylindres
1971 Vega, automatique
1973 Chevelle Laguna, 2 portes, V–8, automatique, bas millage
1971 Mercury Marquis, 4 portes
1973 Dodge, 3/4 tonne (Club cab), V–8, automatique
1972 Pinto Run about
1973 Chevrolet, 3/4 tonne, 350–V8, automatique, servo-direction, servo-freins
1969 Meteor Lemoyne, 4 portes, ultra-robuste

Toute offre sérieuse sera prise en considération.

PRÉSENTÉ PAR LES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES DU COLLÈGE DE ST-BONIFACE avril 1975

VOLUME 4 NUMÉRO [illegible]

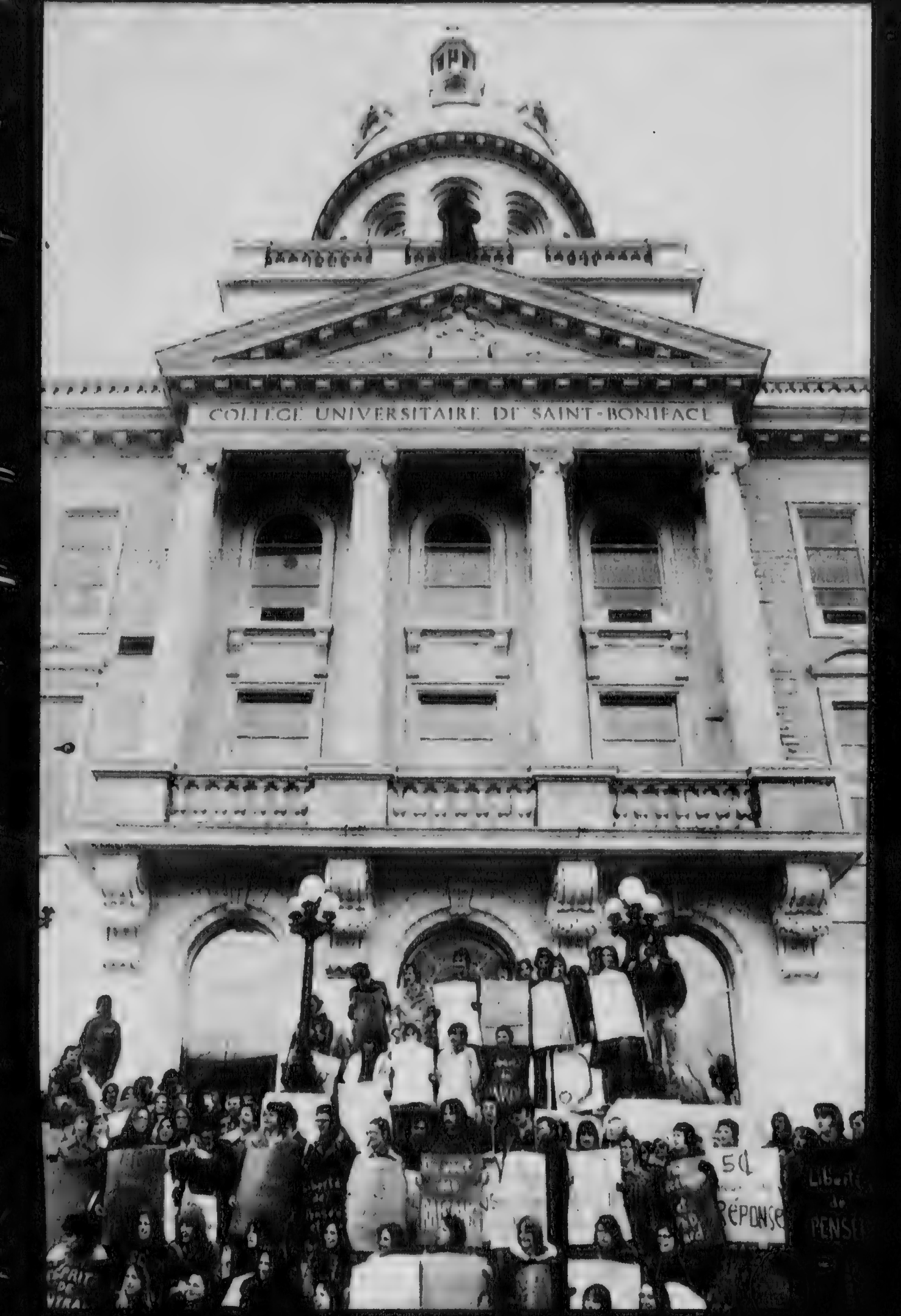


Photo: [illegible]

LETTRE OUVERTE AU PROCHAIN RECTEUR

M. Roland Cloutier,

Depuis trois semaines, il se passe plusieurs événements très complexes au Collège. Les étudiants et les professeurs manifestent leur mécontentement au sujet du non-renouvellement des contrats du Dr Gecewicz et du Dr Allard. A l'observateur qui vient de l'extérieur il peut sembler que la situation devrait se rétablir. Mais ce n'est pas le cas. Pour commencer, il faut dire que les deux professeurs en question ont reçu la lettre leur annonçant le non-renouvellement de leur contrat dans l'enveloppe même qui contenait l'évaluation faite par leurs étudiants. Or, cette évaluation, qui a été faite au mois de janvier, était très bonne pour les deux professeurs. Ils ont toujours eu le respect de leurs étudiants parce qu'ils ont une excellente connaissance de leur matière et parce qu'ils savent la communiquer. Les étudiants qui, en passant, ont peu de professeurs de ce calibre, ont aussitôt demandé le pourquoi d'un tel renvoi. Vu que ces professeurs semblaient avoir été remercié de leurs services sans raison valable, les étudiants y ont vu une injustice et donc sont passés à l'action. Leur première démarche a été de demander aux administrateurs de communiquer aux professeurs concernés les raisons de non-renouvellement des contrats. L'administration a répondu aux étudiants que ce n'était pas relié à l'évaluation, et qu'ils devaient faire confiance au Comité Exécutif qui leur a fait construire un nouveau gymnase et un Institut Pédagogique. Inutile de dire que cette réponse ne les a pas satisfaits. Manifestations, pétitions et boycottage ont suivi pour faire pression. L'administration a alors répondu aux professeurs Allard et Gecewicz en invoquant leur incapacité de s'adapter au Collège. Comme ces derniers n'avaient rien à cacher, ils ont aussitôt communiqué cette réponse aux étudiants.

Cette réponse a éclairci certaines chose au sujet de l'Administration. Principalement qu'elle se donnait le droit de juger si un professeur s'adaptait bien à l'ambiance du Collège et s'il allait y être heureux dans l'avenir. Une fois ce jugement fait l'Administration prenait des décisions sans tenir compte de la volonté des professeurs en question ou des intérêts des étudiants. Elle n'a pas tenu compte de la volonté des professeurs parce qu'elle n'a pas discuté avec eux de leur "incapacité d'adaptation" avant de décider le non-renouvellement des contrats. Si elle l'avait fait elle aurait appris que les deux professeurs en question manifestaient un intérêt véritable dans le Collège, à tous les niveaux. Elle aurait aussi appris qu'ils étaient très intéressés à demeurer au Collège et qu'ils s'y plaisaient. Elle n'a pas, non plus tenu compte des besoins des étudiants. Leur premier besoin est d'avoir à leur disposition les meilleurs moyens possibles pour faire de bonnes études. L'instrument essentiel dans ce domaine est le professeur. C'est lui qui par son enthousiasme et ses connaissances dans la matière incite le plus l'étudiant à faire des recherches et à améliorer son rendement intellectuel. En d'autres mots si l'étudiant n'a pas de bons professeurs tous les autres instruments comme de nouveaux bâtiments et des bibliothèques agrandies ont peu d'utilité. Les capacités de M. Allard et de Mlle Gecewicz les rendaient particulièrement désirables pour remplir ce rôle. Il est peu probable que le Collège puisse remplacer de tels professeurs et se sont les étudiants qui en souffriront. Ils sont les premiers à en être conscients. C'est pourquoi, durant ses dernières semaines ils ont demandé, sur plusieurs tons, la révocation de la décision.

Mais une fois que l'Association Canadienne des Professeurs Universitaires (l'A.C.P.U.) a accepté de donner son appui aux professeurs du Collège les étudiants se sont retirés de la partie. Ils ont confiance dans cette association dont les procédures et les politiques sont reconnues dans la majorité des universités canadiennes, et ceci, du côté administratif comme du côté professoral. Son premier rôle sera de faire accepter à l'administration des procédures universitaires qui lui soient acceptables ainsi qu'aux professeurs. Le Collège n'a pas de procédure établie pour le renvoi et c'est la source du problème. Son second rôle sera de défendre les deux professeurs dans la mesure où leurs droits ont été lésés. Sachant qu'avec l'aide de l'A.C.P.U., le Collège peut devenir une université non seulement de nom mais aussi de fait, les étudiants sont retournés à leurs études qui, au fond, sont leur premier souci.

M. M. M.

POPULO
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba

Directeur — *Roger Foidart*
Rédactrice — *Monique Mulaire*
Comité de rédaction — *Ronald Lavallée*, *Diane Fiola*, *Gisèle Bourgeois*, *Marcelline Forestier*, *Louise Bruneau*

Présentation — *Laurent Bohémier*, *Gabriel Lambert*
Publicité — *Denis Raimbault*, *Rose-Marie Campagne*
Photographies — *Raymond Guyot*, *Ernest Miron*
Dactylos — *Linne Bourgeois*, *Diane Dorney*

Publié par La Liberté



Photo : Ernest Miron



photo: Ray Guyot

CHRONOLOGIE

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

JEUDI – le 13 MARS

M. Baudoin Allard professeur de philosophie et Mlle Gecewicz, professeur de littérature française reçoivent, vers 16 heures, une enveloppe du recteur contenant, d'une part leur rapport d'évaluation et d'autre part une lettre qui leur indique le non-renouvellement de leur contrat. M. Allard demande aussitôt des explications orales au recteur. Mlle Gecewicz le fera par écrit le lundi 17 mars.

VENDREDI – le 14 MARS

Les professeurs apprennent la décision et se trouvent dans l'impossibilité de comprendre.

Ronald Lavallée, président de l'Association des Universitaires fait part au recteur, M. Georges Damphousse de son étonnement face au non-renouvellement des deux contrats. On lui répond que c'est à cause de leur "esprit de contradiction".

DIMANCHE – le 16 MARS

Assemblée générale des étudiants à 14h00. Les 65 étudiants présents élisent une délégation formée de dix membres qui les représentera auprès du Comité exécutif.

LUNDI – le 17 MARS



Photo: Ray Guyot



Photo: Ray Guyot

Assemblée générale de tous les étudiants à 12h30 (120 sont présents). La situation est éclaircie et les rumeurs dispersées. Ils demandent que la délégation rencontre le Comité exécutif de l'administration le 19 mars. Le but de cette rencontre est de faire part au comité de l'étonnement des étudiants devant une telle décision, étant donné le niveau académique élevé de ces professeurs.
L'exécutif de l'Association des professeurs convoque une réunion pour le lendemain.

Les professeurs se réunissent en association et en tenant compte de la haute compétence académique de M. Allard et de Mlle Gecewicz et de leur participation comme délégués mandatés par l'association, décident de s'intéresser à leur cas. Une motion votée à l'unanimité demande à l'administration de faire parvenir par écrit aux intéressés avant le 21 mars, les raisons du non-renouvellement de leur contrat.

MERCREDI – le 19 MARS

12h30 – La délégation des étudiants rencontre le Comité exécutif. Ils cherchent à exprimer leur inquiétude devant le non-renouvellement des contrats de M. Allard et Mlle Gecewicz. C'est que les deux professeurs étaient reconnus et respectés de tous à cause de leur haute compétence académique. Aucune explication précise ne leur est donnée. La réunion se déroule quand même dans une atmosphère cordiale.

15h15 – Assemblée générale des étudiants. Ils jugent la situation inacceptable et votent unanimement pour un boycottage des cours. Ce boycottage aura lieu une journée seulement, le lendemain 20 mars. Son but est de faire connaître au public la situation.
La lettre de l'Association des professeurs est portée au recteur et distribuée aux membres du Comité Exécutif.

JEUDI – le 20 MARS

Boycottage des cours par les étudiants pour toute la journée. Les manifestations sont bien organisées et se déroulent dans l'ordre. A 15h il y a une Assemblée générale des étudiants. Ils élaborent un plan d'action pour la fin de semaine.

Les professeurs se présentent quand même à leurs cours mais peu d'étudiants y assistent. La lettre de l'Association des professeurs ne lui étant pas encore parvenue, est remise au Frère Marion, président de l'Exécutif.

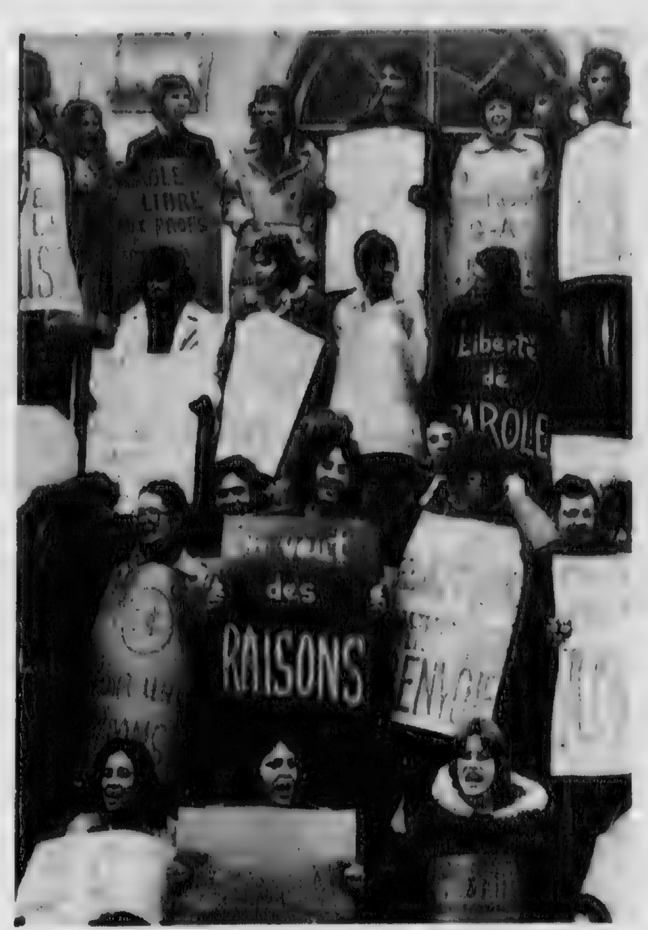


Photo : Ray Guyot


Photo: Ray Guyot

VENDREDI – le 21 MARS

Les étudiants se rendent en classe comme prévu. Toutefois, ils manifestent au secrétariat entre leur cours. Le président de l'Association des professeurs reçoit une lettre précisant que le Recteur est prêt à recevoir les professeurs Allard et Gecewicz pour leur communiquer les raisons du non-renouvellement de leur contrat. Ils le rencontrent dans la journée en présence d'un témoin. Le soir au cours de la soirée Sociale (ou les professeurs et les administrateurs sont toujours bienvenus) M. Allard et Mlle Gecewicz font part aux étudiants des raisons que leur a remis M. le Recteur. Raison principale : incapacité de s'adapter au Collège.

DIMANCHE – le 23 MARS

Les étudiants distribuent aux paroissiens de la Cathédrale et de l'église du Précieux-Sang un communiqué.

MARDI – le 25 MARS

A 15h. Assemblée générale des étudiants. Les étudiants votent unanimement que les (raisons) sont insuffisantes et préparent un deuxième boycottage pour le lendemain. La réunion traîne en longueur.

Les professeurs réunis en association votent presque unanimement en faveur de la formation d'un comité en vue d'établir une communication avec l'administration. Ils demandent aussi à rencontrer le conseil avant le 2 avril. Ils appuient une proposition demandant l'aide et les conseils de l'ACPU (l'Association canadienne des professeurs universitaires).

suite à la page 6







MERCREDI – le 26 MARS

Boycottage des cours. Les étudiants en groupes d'étude et cherchent à préciser leur position. Ils accordent un vote de confiance à leur délégation, qui se charge du mouvement.

JEUDI – le 27 MARS

Le conseil d'administration ayant accepté de recevoir une délégation de professeurs, les étudiants ont cru bon de cesser les manifestations et de faciliter ainsi les échanges entre l'administration et l'association des professeurs. L'A.U. a précisé néanmoins qu'elle suivrait de près les événements.

LUNDI – le 31 MARS

Il est décidé que le Père Binette, Mme Sawchuck et Mme Dubois vont représenter l'Association des professeurs à la réunion du Conseil d'Administration qui aura lieu le mercredi 9 avril.

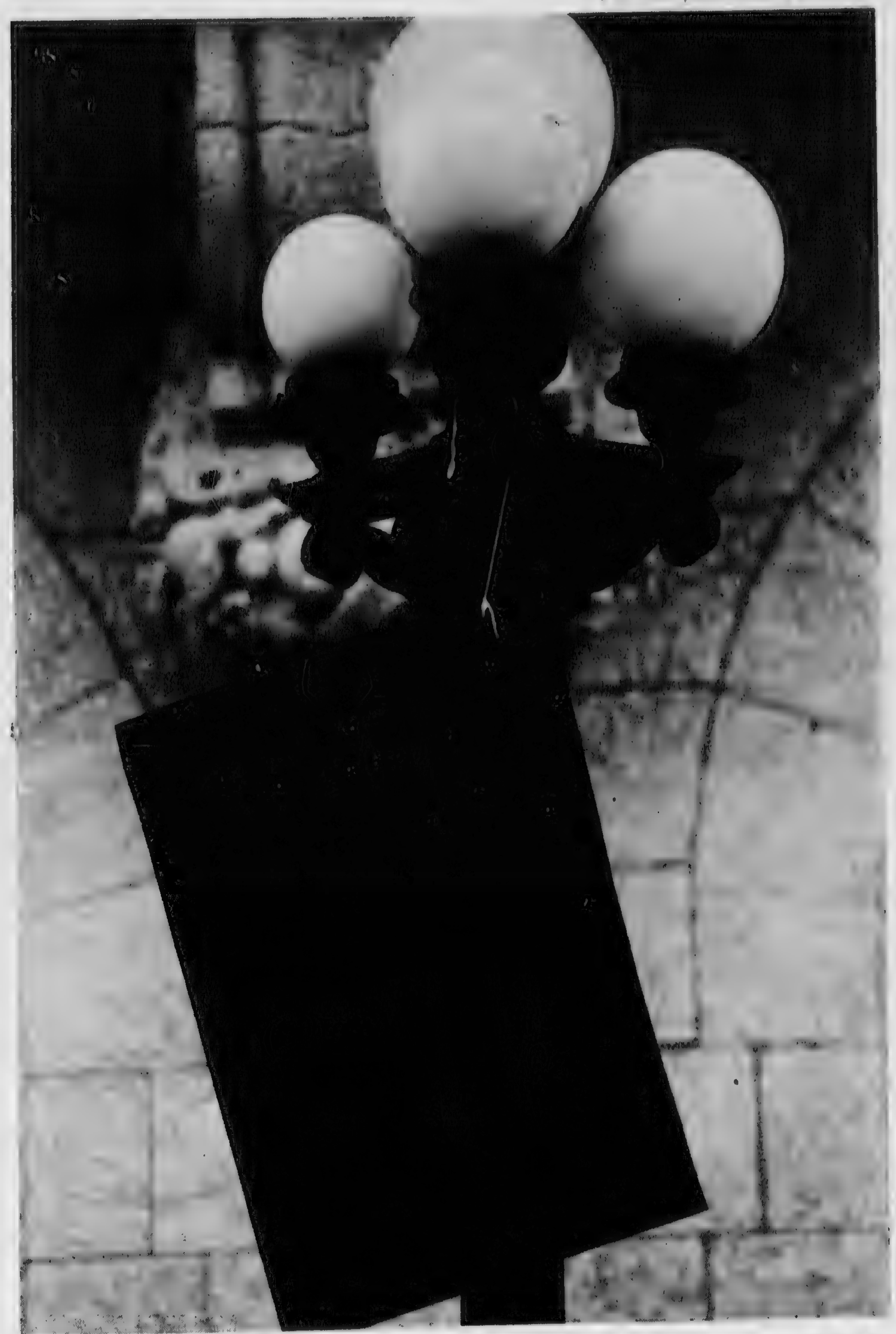


Photo : Ray Guyot

"Les étudiants ont fait preuve d'une certaine responsabilité."



Mlle Gecewicz

Je ne veux pas revenir en détail sur les raisons qui ont été invoquées pour le non-renouvellement de votre contrat. Voudriez-vous les résumer?

Très brièvement, M. le Recteur intérimaire m'a dit, en présence d'un témoin, que je ferais mieux une vie ailleurs, étant donné que j'avais manifesté mon "mécontentement" et mon "dégoût". Je n'ai pas eu d'autres explications, et cette raison semblait, pour le Recteur, justifier pleinement le non-renouvellement de mon contrat.

Nous voudrions savoir quelle est en fait la racine même du conflit?

J'ai l'impression que le "conflit" qui s'est récemment manifesté pourrait s'expliquer, en partie du moins, par le fait que le Collège se trouve en pleine croissance, et que cette période de transition entre son état passé et son état futur apporte avec elle les problèmes normaux dans ce genre de situation. Ce qui fut, par le passé, un collège classique se trouve aujourd'hui un collège "universitaire" – avec de nouveaux programmes, de nouvelles façons d'envisager le développement de l'institution, des professeurs et des étudiants qui viennent de l'extérieur et de l'étranger pour alimenter ces programmes et ce développement. La "petite famille" d'hier devient aujourd'hui une communauté académique dans le vrai sens du terme. Or, il semble exister un écart socio-culturel très grave. Il est vrai qu'un aspect du Collège s'est développé; mais d'autres continuent à manifester les caractéristiques d'hier.

Pourriez-vous comparer votre expérience dans d'autres milieux universitaires avec ce que vous vivez présentement?

Des universités où j'ai eu de l'expérience, soit comme étudiante, soit comme professeur, j'en choisirai peut-être deux pour tenter une comparaison. Premièrement, lorsque je faisais moi-même mon B.A. pendant les années 50, le plus grand "remue-ménage", si ma mémoire est exacte, était le fait que les étudiants aient osé signer une pétition demandant que la nourriture dans les cafétérias fut améliorée! De là, passons aux années 60, où je me trouvais enseigner à l'Université de Calgary. La "démocratisation" des universités battait son plein; les professeurs demandaient, et arrivaient, en fait, à jouer un rôle dans la formulation de la politique universitaire. C'étaient des années qui avaient leurs problèmes, bien sûr, mais des années passionnantes, car on sentait que le professeur ne serait plus jamais considéré comme un "employé" de l'université mais plutôt comme une personne ayant droit au respect de ses opinions et de son expérience. Ce que nous vivons présentement au Collège, donc, est une situation par laquelle sont déjà passées presque toutes les universités d'Amérique du Nord.

Quand on lit dans les bulletins de propagande du Collège le mot "universitaire", croyez-vous que cela correspond à une réalité ou bien plutôt à un jeu de mots utile?

J'estime que nous avons ici au Collège des étudiants qui sont au même niveau que d'autres étudiants universitaires ailleurs. De ce point de vue-là, le Collège est certainement "universitaire". Or, il y a une porte grand'ouverte pour l'amélioration dans d'autres domaines: programmes, atmosphère académique, bibliothèque, autres choses de ce genre.

Pourriez-vous donner une sorte de portrait robot d'un professeur universitaire tant au point de vue académique qu'humain?

Je suis peut-être idéaliste, mais je n'ai pas l'habitude de divorcer ces deux termes d'académique et d'humain; je ne puis les envisager séparément dans la question que vous posez ici. Ceci dit, je trace le portrait d'un professeur universitaire de la façon suivante: une personne ayant fait preuve de jugement critique (ayant fait ses preuves dans ce domaine, autrement dit), et qui accepte de partager ses connaissances et ses opinions avec ses collègues et ses étudiants.

Que pensez-vous de cette affirmation d'un membre du conseil exécutif qui déclare que pour enseigner au niveau universitaire un B.A. est suffisant?

Je ne dirais rien de nouveau si je disais que le diplôme ne fait pas d'un individu un bon professeur. Dans certaines matières (je pense surtout à la faculté d'Education où il me semble primordial d'avoir des professeurs, dans certaines branches de cette faculté, ayant fait une expérience pratique), le B.A. peut être suffisant pour permettre au professeur de jouer le rôle que j'ai décrit plus haut. Dans d'autres domaines, par contre, je vois la chose différemment. Les années du B.A. sont des années préparatoires, qui donnent à l'étudiant un petit goût de l'étude, mais pas de recherche. C'est au niveau de la Maîtrise et du Doctorat que ces goûts peuvent se développer pleinement, et d'une façon intelligente et ordonnée. Le travail exigé pour obtenir un diplôme supérieur est indispensable dans la formation de la discipline et de la curiosité intellectuelles – deux conditions SINE QUA NON dans l'enseignement universitaire.

Comment concevez-vous le rôle des étudiants dans une institution qui se dit et se veut universitaire?

Les étudiants universitaires sont tout d'abord des adultes (notre terminologie, en effet, veut qu'on les appelle étudiants – qui étudient, et non pas élèves – que l'on élève). Ces personnes ont le devoir donc de prendre une part active dans cette communauté académique dont j'ai parlé. C'est pour cela, d'ailleurs, que des évaluations des professeurs faites par le corps estudiantin sont considérées comme importantes dans la majorité des université de nos jours. (Le système n'est pas parfait, bien sûr, dans beaucoup de cas, mais il reste que le principe n'est plus à questionner). Deuxièmement, si l'on considère que les années du B.A. sont des années préparatoires, il me semble qu'il est le devoir des étudiants de s'engager dans des activités qui leur serviront d'expérience, de stage, pour leur avenir. Ce n'est pas le jour de l'obtention du B.A. qu'un "élève" devient tout d'un coup "adulte".

Pensez-vous que le corps professoral du Collège a profité des événements présents pour mieux prendre conscience de son rôle?

Je crois que le corps professoral a toujours eu conscience du fait que la communauté académique comporte trois groupes principaux: l'administration, le corps estudiantin et le corps professoral. Ce qui représente un élément qui peut être nouveau, ici au Collège, c'est le fait que l'époque des "gentlemen's agreements" est passée – est dépassée par la marche du temps. Sans procédures établies et énoncées, il est difficile, voire impossible, à une institution comme le Collège de bien fonctionner. Je crois que c'est la grande leçon apprise dans le cas présent.

Croyez-vous que l'administration est consciente de son rôle de voir à ce qu'une éducation solide soit donnée et de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'opposition?

, Saint Ignace de Loyola disait que la seule communauté parfaite c'était la Sainte Trinité.

En quoi aura servi la réaction des étudiants

. La réaction des étudiants aura accompli, du point de vue auquel je me place à l'heure actuelle, deux choses. Premièrement, les étudiants ont fait preuve d'une certaine responsabilité vis-à-vis de leur rôle dans le Collège; ils ont un mot à dire dans la vie académique; ils ont accepté de le faire entendre. Deuxièmement, ces étudiants ont attiré l'attention du public sur une institution publique. Ce n'est pas une mauvaise chose; c'est normal.



"Nous sommes dans une période de tâtonnements."

M. BAUDOIN ALLARD

Je ne veux pas revenir en détail sur les raisons qui ont été invoquées pour le non-renouvellement de votre contrat. Voudriez-vous les résumer brièvement?

Comme je l'ai déjà dit à l'Association des professeurs, suite à la demande de celle-ci afin d'obtenir des raisons valables, il semble que la raison donnée relevait de l'impression qu'on avait que je ne m'adaptais pas au Collège de Saint-Boniface.

Nous voudrions savoir quelle est en fait la racine même du conflit?

. C'est évidemment une question à laquelle il est assez difficile de répondre. Il y a, je crois, plusieurs racines à ce conflit. J'en verrais peut-être une dans une certaine conception de ce que j'appellerais l'information-communication au sein du Collège. Une autre dans des conceptions divergentes du rôle des professeurs dans une institution universitaire en termes de participation aux décisions et autres choses du genre... Si l'on veut pointer du doigt la racine du problème, il faudrait sans doute chercher du côté de différentes approches de l'administration de la chose universitaire, de différentes mentalités vis-à-vis la façon d'envisager une institution universitaire.

Pourriez-vous comparer votre expérience dans d'autres milieux universitaires avec ce que vous vivez présentement ici?

. Les comparaisons sont toujours dangereuses car il n'y a pas deux milieux où les conditions soient complètement identiques. Je peux cependant dire que dans les deux autres milieux universitaires où j'ai vécu, j'ai rencontré des problèmes pas identiques mais, au moins, semblables. Il y a couramment, au Canada, entre le corps professoral et les administrateurs un dialogue qui est entrepris et qui fait ressortir les différentes conceptions de la vie universitaire. Le Collège de Saint-Boniface, étant une institution en croissance, il était normal qu'il y ait des divergences d'opinions sur la façon de procéder. Ce que nous vivons présentement au Collège ne me paraît pas comme quelque chose d'exceptionnel dans un contexte universitaire.

Quand on lit dans les bulletins de propagande du Collège le mot "universitaire", croyez-vous que cela correspond à une réalité ou bien plutôt à un jeu de mots utile?

Je n'ai pas vu les documents légaux du Collège, donc je ne peux pas dire si, de ce point de vue, le Collège est officiellement nommé, reconnu, comme "universitaire". Pour comprendre cette appellation d'universitaire, il faut se rapporter à l'historique de l'institution. Tel qu'il existe actuellement, le Collège est issu de la scission, en deux niveaux, d'un bloc qui était le cours classique. Il en reste aujourd'hui le secondaire et l'universitaire. Maintenant, comme on le sait, au Québec et aux Etats-Unis et, d'ailleurs, dans la plupart des pays du monde, entre la fin des études secondaires et l'universitaire il y a d'habitude un niveau intermédiaire qu'on appelle soit collégial, soit cégépien, soit propédeutique... Je pense que le Collège de St-Boniface n'a pas encore réussi à bien se situer; le changement du cours classique au cours universitaire étant relativement récent nous sommes donc dans une période de tâtonnements, de recherches. Nous ne sommes donc pas complètement universitaires, nous serions ce que les Américains appellent l'"universitaire sous-gradué" ou bien ce qu'au Québec l'on nomme "pré-universitaire" ou "collégial", bien que là, il faille faire des distinctions. Donc, je ne crois pas qu'il y ait là un jeu de mots mais un objectif éventuel du Collège de fournir un enseignement de calibre universitaire et je dis que ceci ne se fait pas du premier coup et qu'une période de recherches est normale. L'universitaire au Collège me semble être en devenir: il y a des éléments qui permettent de penser que le Collège pourrait, éventuellement, devenir universitaire.

Pourriez-vous donner une sorte de portrait robot d'un professeur universitaire tant au point de vue académique qu'humain?

C'est encore une question difficile, je n'aimerais pas mettre mes confrères, ni moi-même, dans un portrait-type. Je crois, cependant, qu'un universitaire est un homme pour qui la vie intellectuelle est vraiment le centre de sa vie. Quand je dis "vie intellectuelle", j'entends qu'il est préoccupé par les problèmes relevant de son domaine et à faire avancer la recherche dans le domaine où il s'est spécialisé. Ses préoccupations fondamentales sont donc de recherches et d'avancements du savoir humain, d'élargissement des frontières d'où en est rendu la connaissance humaine. Un autre aspect d'un professeur universitaire et qui se rattache fortement au précédent c'est sa capacité à transmettre à des étudiants les connaissances particulières qu'il a acquises dans son domaine. Il y a donc deux éléments essentiels; la passion de la recherche dans son domaine et son intérêt à transmettre ses connaissances à ses étudiants pour les mettre, eux-mêmes, sur le chemin de la recherche.

Sur le plan humain, je crois que l'Université doit être assez souple pour accepter les types humains les plus divers. La passion de la recherche et la façon de communiquer cette passion sont, je dirais, infiniment variées selon le type même du professeur. Celui-ci doit être prêt à faire cette oeuvre d'éducation.

Que pensez-vous de cette affirmation d'un membre du conseil exécutif qui déclare que pour enseigner au niveau universitaire un B.A. est suffisant?

De nouveau ici, je crois qu'il faut distinguer. Dans certaines facultés, par exemple, celle de l'Education, il est possible que quelqu'un qui a enseigné de nombreuses années et qui a eu une expérience extrêmement valable ne pouvant être remplacé par un savoir théorique puisse convenir parfaitement. Cependant, les études avancées se font par des personnes qui arrivent au niveau de la maîtrise ou du doctorat. C'est à ce niveau qu'un individu peut avoir formulé par écrit des positions scientifiques qui sont jugées avoir fait avancer le savoir dans un domaine. Je pourrais répondre à cette question indirectement; à supposer qu'il n'y ait que des bacheliers dans une université, je pense qu'à très court terme, les études secondaires elles-mêmes en souffriraient, je m'explique. Le savoir, en général, progresse grâce aux études de type doctoral, et cet intérêt pour l'avancement de la science au sein des universités se répercute au secondaire dans l'élaboration des programmes.

Je dois ajouter qu'en Amérique on souffre de "diplomite". La course aux diplômes pour le diplôme est un mal aussi grand que l'absence du désir de faire avancer le savoir. Ceci dit, il me semble paradoxal d'affirmer que pour enseigner au niveau universitaire un B.A. suffit.

Comment concevez-vous le rôle des étudiants dans une institution qui se dit et se veut universitaire?

Je suis très mal placé pour répondre à cette question. Je pense que c'est vraiment aux étudiants à déterminer ce rôle, qui en grande partie, reste à déterminer. On a une conception traditionnelle du rôle des étudiants dans une université. L'étudiant d'aujourd'hui doit essayer de trouver par des actions, des engagements, par son attitude concrète ce qu'il a à faire. En rapport avec la conception que j'ai donnée un peu plus haut du professeur universitaire et si l'université se définit par un désir de faire avancer le savoir, je crois que l'étudiant universitaire doit acquérir au cours de ses années d'études, l'entraînement suffisant à différents plans pour pouvoir faire progresser, à son tour, la science.

Depuis huit ans environ, la mentalité des étudiants a changé énormément. J'ai arrêté d'enseigner en 66 et je suis revenu cette année: il est facile de se rendre compte que les étudiants sont plus exigeants et aussi plus pressés de terminer, cela étant lié au contexte social. Je trouve ce besoin et ce désir d'une éducation solide excellents.

Pensez-vous que le corps professoral du Collège a profité des événements présents pour mieux prendre conscience de son rôle?

Oui, je pense que le corps professoral a eu, au moins, l'occasion de profiter des événements. Le simple fait d'avoir à se solidariser ne peut qu'avoir des effets bénéfiques. Ceci peut aider à la formation toujours plus précise de cet échange de soutien que les professeurs doivent manifester entre eux.

Croyez-vous que l'administration est consciente de son rôle de voir à ce qu'une éducation solide soit donnée et de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'opposition?

Je crois que toute administration a tendance à se prendre quelquefois pour sa propre fin, et a tendance à se reproduire. Dans une communauté universitaire, il y a trois parties en présence: les étudiants, les professeurs et les administrateurs. Il existe de nombreuses universités où il n'y a pas de procédures bien définies pour régler les griefs des professeurs ou des étudiants. Lorsque les membres de l'administration sont ouverts à la situation et cherchent vraiment à faire progresser les choses il y a très peu de griefs qui ne trouvent pas de solutions. Lorsqu'au contraire, les membres de l'administration se butent et refusent de trouver des façons de faire qui soient jugées équitables par tout le monde, le climat de la communauté universitaire se détériore. Je pense qu'une administration échappe difficilement au piège de se penser seule dans une institution sans que les professeurs et les étudiants lui rappellent que nous formons à trois une communauté et que nous avons à travailler ensemble.

En quoi aura servi la réaction des étudiants?

De nouveau, je suis mal placé pour en parler... D'après ce que j'ai pu voir, il y a eu une prise de conscience du rôle qu'ils ont à jouer et à apporter aux choses académiques. Il est actuellement prématuré de dire si l'action des étudiants aura eu un effet autre que celui là.

(C'est ici une interview orale et M. Allard n'a pas eu l'occasion de lire le texte écrit).



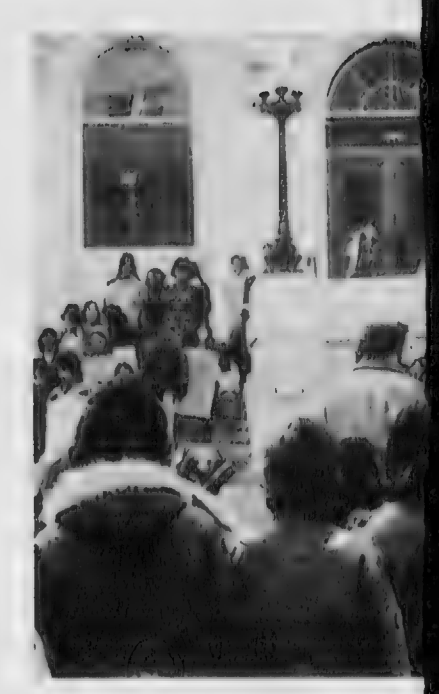








Photo : Ray Guyot

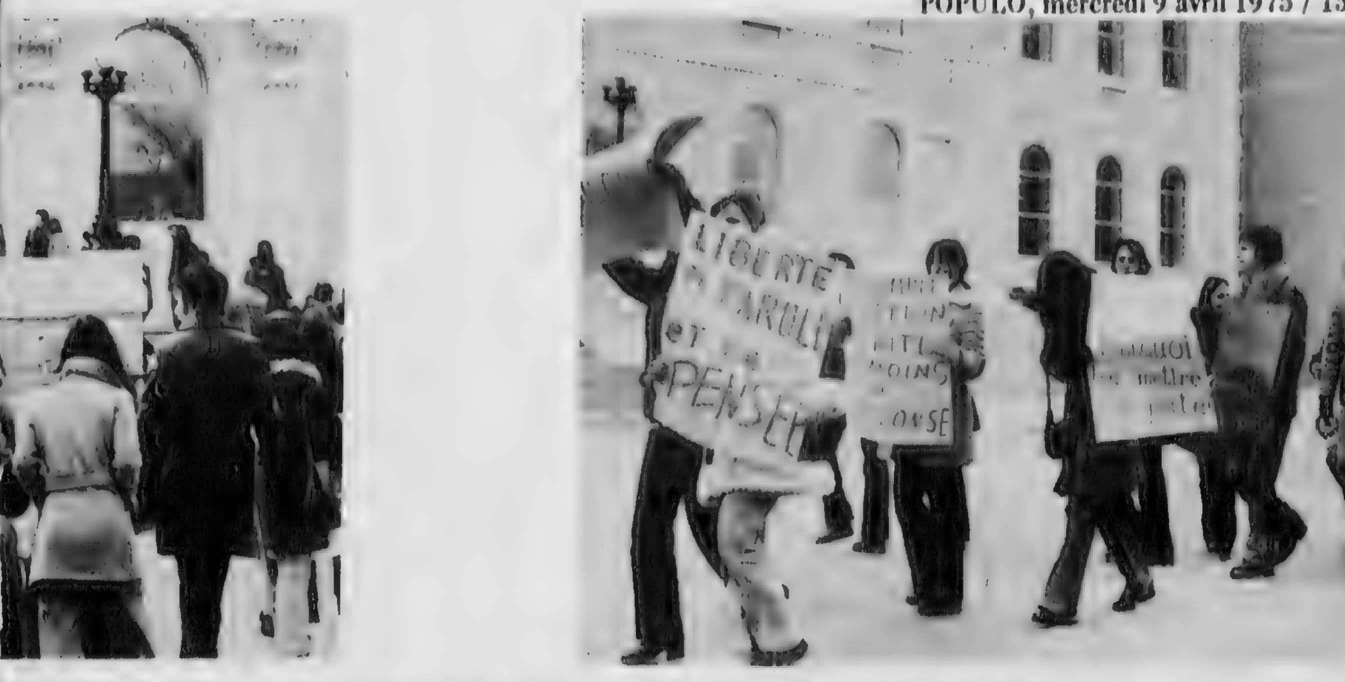








Photo : Ray Guyot



M. Georges Damphousse, recteur

"C'est inutile."

M. Damphousse, le recteur, a refusé de nous accorder une interview. Raison: "c'est inutile, je ne peux rien ajouter."

Voici les questions que nous voulions lui poser.

1. *Quelle est la position de l'administration face aux événements qui se déroulent actuellement au Collège?*
2. *Quelles sont les politiques établies par le Collège pour ne pas renouveler le contrat d'un professeur?*
3. *Quel est d'après vous, le rôle d'un étudiant universitaire au Collège? Celui d'un professeur? Celui d'un administrateur?*
4. *L'opinion des étudiants affecte-t-elle les décisions prises par l'administration? Comment?*
5. *Il y a présentement 3 membres qui représentent la S.F.M. sur le comité exécutif qui comprend 6 personnes. Croyez-vous que ceci assure une représentation équitable aux étudiants et aux professeurs?*
6. *Comment pensez-vous que les événements actuels influenceront l'avenir du Collège?*
7. *On dit depuis quelques années que le Collège ne donne plus un enseignement de bonne qualité et qu'il a mis ses priorités sur l'expansion des bâtiments. Etes-vous d'accord avec ceci?*

L'administration ne comprend pas le rôle des professeurs.

INTERVIEW AVEC

M. Antoine Gaborieau

Denis Vermette, membre élu de la délégation spéciale des étudiants s'est entretenu avec Monsieur Antoine Gaborieau, président de l'Association des professeurs universitaires du Collège de St-Boniface, au sujet du bouleversement qui règne présentement dans l'institution.

Qu'est-ce qui a apporté la situation présente de mécontentement au Collège de St-Boniface?

. Le non renouvellement de contrat des deux professeurs, Monsieur Baudoin Allard et Mlle Gertrude Gecewicz a déclenché le bouleversement. Cependant, il faut remarquer que le mécontentement chez les professeurs existait déjà auparavant; on l'avait senti et, on pouvait facilement y retrouver sa source dans les problèmes de communications et d'informations entre le corps professoral et le corps administratif aussi bien que dans le manque de participation de la part des professeurs à l'administration du Collège.

Est-ce qu'on vous a donné des raisons pour le non-renouvellement des contrats?

On a donné des raisons aux deux professeurs concernés qui nous les ont communiquées par la suite.

Quelles sont ces raisons?

Nous pouvons les résumer dans une "incapacité de s'adapter." Un des professeurs, nous dit-on, aurait manifesté un certain mécontentement envers le Collège. De sa part, l'autre professeur aurait déplu à l'administration par son attitude et par son incapacité de s'adapter à notre société franco-manitobaine ou au Collège lui-même.

suite à la page 16

suite de la page 15

Quels buts se sont donnés les professeurs lorsqu'ils ont entrepris de faire connaître leur mécontentement?

A travers nos efforts, nous visons à ce que justice soit rendue aux deux professeurs qui n'auraient pas leur contrat renouvelés et, selon nos informations, sans raison valable. Dans un but plus général, nous voulons faire comprendre à l'administration que les professeurs ont un rôle à jouer au Collège, qu'ils sont partie intégrale et que leur expérience et leur profession devraient leur donner voix au chapitre dans les décisions que la maison se doit de prendre afin d'assurer son avenir.

Est-ce que les professeurs ont gardé, au cours des dernières semaines, ce même but?

Oui, nous travaillons toujours dans la même direction mais, nos convictions sont devenues de plus en plus fortes. Nous avons réalisé que l'administration ne comprend pas le rôle que les professeurs doivent jouer et comprend encore moins le rôle qu'elle doit conjointement jouer avec l'Association des professeurs.

Les professeurs affrontent-ils le problème avec solidarité?

Il se pourrait bien que quelques professeurs ne soient pas d'avis avec l'ensemble des professeurs puisqu'on retrouve partout ce phénomène mais, dans nos réunions, nous sommes toujours arrivés à un consensus. Par exemple, 23 professeurs assistaient à notre dernière réunion; lorsque le temps est venu de décider si nous étions prêts à prolonger notre appui au cas Gecewicz et Allard en demandant l'intervention de l'Association des professeurs universitaires du Canada, 22 se sont montrés en faveur et un seul professeur s'est abstenu. C'est donc dire que les professeurs sont très solidaires dans leurs efforts.

Par quels canaux avez-vous passé jusqu'à présent pour atteindre vos buts?

Nous avons d'abord demandé à l'administration de fournir des raisons aux deux professeurs pour leur non renouvellement. (Ceux-ci n'en avaient point reçues.) Nous en sommes rendus à la deuxième étape seulement, c'est-à-dire de pouvoir entrer en dialogue avec la haute administration du Collège, le Conseil d'administration. Nous sommes toujours prêts à les écouter et nous espérons qu'ils sauront en faire autant.

Si ces moyens n'aboutissent pas au succès, qu'envisagez-vous faire?

Il serait très regrettable que le Conseil d'administration ne veuille pas nous recevoir (j'en serais très surpris) mais dans cette éventualité, les professeurs devront se consulter et dessiner un nouveau plan d'action. Je tiens à souligner que les professeurs ont la cause à coeur et qu'ils ne sont aucunement sur le point d'abandonner la lutte. Nous voulons le bien du Collège!

De quelles façons les efforts des professeurs sont-ils parallèles à ceux des étudiants?

A date, ils sont très parallèles: si les étudiants ont manifesté d'une façon plus colorée, ce n'est rien dire contre eux ou contre les professeurs. Nos actions ont toujours été concertées, dans la même direction. Nous communiquons constamment avec l'exécutif des étudiants et nous nous entendons très bien.

Vous nous avez dit que l'administration n'a pas donné de raisons "valables" pour le non-renouvellement des contrats: personnellement, avez-vous une idée de ce qui aurait pu apporter ce non-renouvellement?

Vu l'évolution du Collège, les conflits entre l'administration et les professeurs représentent peut-être un nouvel élément. L'administration laïque du Collège est assez récente. D'autre part, arrivent au sein de ce même Collège, des porfesseurs apportant diverses expériences acquises ailleurs, peut-être à de plus grandes universités où la voix des professeurs est très bien entendue et où la critique constructive est acceptée. Arrivés ici, on demandait à ces professeurs de s'adapter, de suivre des procédures non toujours acceptables ailleurs. Il se peut que, l'attachement qu'avaient ces professeurs pour les détails, leurs critiques incessantes dans le but d'améliorer le Collège et, leurs expressions de mécontentement envers les procédures administratives, aient agacé nos administrateurs.

suite de la page 16

Iriez-vous au point de dire que l'administration du Collège ne tolère pas la critique?

Nous sommes portés à croire que la haute administration du Collège n'a pas l'habitude de se faire critiquer. Par exemple, le comité exécutif sait-il écouter? Sait-il consulter? Sait-il entendre les professeurs? Ce comité est-il prêt à améliorer lorsqu'on lui suggère des améliorations? Je crois que non! A mon avis, l'administration devrait entendre d'avantage les critiques qu'on lui adresse.

Monsieur Gaborieau, que pensez-vous du fait que la S.F.M. (Société Franco-Manitobaine) ait 3 membres sur le comité exécutif composé d'uniquement 6 membres?

Nous devons nous rappeler que ces 6 membres sont élus par et parmi les quelque vingt membres du Conseil d'administration. Je crois, du moins j'espère que l'élection de 3 membres de la S.F.M. sur le comité exécutif, soit une coïncidence puisque tous les membres du Conseil étaient de Candidats éligibles aux sieges du comité exécutif et que ce sont des individus qui ont été élus. Toutefois, je crois que la S.F.M. a une représentation beaucoup trop forte sur le comité.

Vous avez mentionné que les membres du comité exécutif demeuraient des individus; ne croyez-vous pas que les 3 représentants de la S.F.M. ne pensent pas trop dans la même direction pour être objectifs?

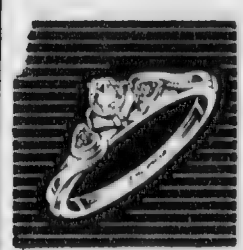
Je croirais que les 3 membres puissent certainement avoir les mêmes politiques puisqu'ils ont vécu les mêmes expériences et ont évolué dans de milieux semblables. L'un peut ainsi facilement influencer l'autre et ceci au dépend de l'objectivité nécessaire au progrès de notre institution.

De quelle façon les professeurs sont-ils représentés au Conseil d'Administration?

L'association des professeurs et l'assemblée universitaire portent chacun un seul membre au Conseil. Les professeurs ne sont pas représentés sur le comité exécutif!

Croyez-vous que votre représentation est suffisante?

Je ne le crois pas! Lorsque vous pensez que dans les milieux universitaires, c'est l'aspect académique et non administratif qui est le plus important, ce sont les professeurs qui sont le plus à même de prendre les bonnes décisions concernant l'avenir du Collège.





Pour vivre le Collège doit s'ouvrir

POPULO: Ron, tu fais partie du Conseil d'Administration. Pourrais-tu nous donner les raisons du malaise actuel au Collège? Selon toi, quelles sont les vraies raisons du congédiement de ces deux professeurs?

RONALD: Disons que le non-renouvellement des contrats des professeurs Allard et Gecewicz, ainsi que les événements qui en ont découlé, ne sont que les symptômes d'un mal beaucoup plus profond. Depuis deux ou trois ans, l'ambiance du Collège se détériore à tous les niveaux. Par exemple, au niveau para-académique, il y a eu un certain nombre de démissions dans l'équipe administrative cette année, et, au niveau académique, on a énormément de difficulté à garder de bons professeurs. On remarque aussi dernièrement chez les étudiants un certain malaise; ils ont perdu confiance dans la maison et ils se demandent si l'éducation qu'on donne ici est valable. Il me semble personnellement qu'il y a un manque de leadership dans la haute administration. Les gens qui nous dirigent, (surtout le Comité Exécutif) ne sont pas du Collège. Ils comprennent peut-être très bien les problèmes financiers, ils savent où chercher l'argent, quelle agence gouvernementale solliciter, mais ils demeurent malheureusement insensibles à ce qui se passe ici même au Collège, c'est-à-dire aux problèmes quotidiens. Je pense qu'il nous faudrait quelqu'un qui soit beaucoup plus près de nous.

Il y a aussi une autre difficulté, qui est administrative. Normalement, le Comité Exécutif est responsable devant le Conseil d'Administration. Malheureusement, il semble maintenant que le Conseil d'Administration se sente responsable devant le Comité Exécutif. Le Comité Exécutif est devenu non plus l'organisme exécutif du Conseil d'Administration, mais en fait le chef suprême, la tête du Collège. Du côté académique, l'Assemblée Universitaire est censée contrebalancer le Conseil d'Administration. Elle regroupe les représentants des étudiants, l'exécutif de l'A.U.C.S.B., les professeurs et certains membres du personnel tels que les bibliothécaires, les gens qui travaillent dans la bibliothèque du Ministère d'Education, etc. L'Assemblée Universitaire devrait normalement s'occuper des choses académiques; malheureusement, il y a tellement de factions en elle qu'elle n'a jamais réussi à faire contrepoids au Conseil d'Administration. Ce qui est fâcheux aujourd'hui au Collège, c'est que vous avez un Conseil d'administration qui s'ingère dans les affaires académiques alors qu'il ne devrait pas le faire, et que vous avez une Assemblée Universitaire qui devrait s'occuper des problèmes académiques mais qui n'est pas assez forte pour le faire. La division entre académique et administratif n'est pas très bien établie, et inévitablement, ça se reflète dans toute la maison.



Ronald Lavallée — Photo : Ray Guyot

Tu voulais savoir les raisons du renvoi. Au début, lorsque nous avons demandé des raisons et que l'administration a gardé le silence pendant si longtemps, nous nous sommes livrés à de nombreuses conjectures. Je crois qu'elles ont été confirmées lorsque l'administration a finalement dévoilé ses raisons. Des raisons telles que – celles-ci et je ne cite pas intégralement – : "vous ne ferez jamais l'affaire", "vous êtes mécontents", "vous avez exprimé un certain dégoût", "incapacité de s'adapter au Collège", des choses dans ce genre, sont de très dangereuses raisons à évoquer pour un renvoi. Parce qu'à partir de ce moment, tout ce que ça veut dire, c'est que "Vous n'étiez pas d'accord avec nous" ou "vous n'aimiez pas la façon dont nous avons procédé ici", bref, "allez-vous-en". Je pense qu'il est excessivement dangereux pour une université d'éliminer tous les éléments agitateurs en elle. Ces éléments sont fatigants parfois, lorsque quelqu'un critique,

critique, critique, mais il reste néanmoins que c'est cela qui va apporter un certain progrès. Il faut absolument que nous acceptions la critique. D'ailleurs, c'est pour cela que nous sommes ici: apprendre comment penser, comment raisonner, comment critiquer intelligemment. Si on refuse ce droit, soit aux professeurs, soit aux étudiants, il me semble qu'on nie la raison d'être d'une université. Ces deux professeurs ont été plus bruyants que les autres, ce qui ne veut pas dire que les autres ne présentent pas d'intérêt ou qu'ils aient peur de parler contre l'administration; c'est simplement que ces deux professeurs ont parlé plus fort que les autres. Ils sont très qualifiés; l'administration a peut-être ressenti qu'ils étaient plus menaçants que les autres.

POPULO: Crois-tu que les étudiants devraient être consultés lors de décisions comme celle-ci?

RONALD: Je pense que nous avons communiqué nos souhaits pour ce qui concerne le renvoi ou l'embauche de certains professeurs en fonction de l'évaluation. L'administration était d'accord pour que nous le fassions. Maintenant, il semble qu'il y ait eu, dans ce cas du moins, très tres peu d'attention accordée à l'évaluation. Je crois personnellement que le seul rôle que nous puissions jouer dans l'embauche et le renvoi des professeurs – et il faut être absolument lucide de ce côté-là, nous ne sommes pas les patrons – est de recommander qu'un professeur soit renvoyé, à la suite de l'évaluation. Dans le cas qui nous occupe, les deux professeurs ont eu une très bonne évaluation. On ne peut pas dire qu'ils aient été renvoyés mais leurs contrats n'ont pas été renouvelés, ce qui veut dire qu'il n'y a eu aucune attention portée à l'évaluation. Je pense que, normalement, si les choses allaient bien, notre rôle ne devrait pas dépasser l'évaluation. Malheureusement, lorsqu'on ne prête aucune attention à l'évaluation, il faut faire un pas de plus.

POPULO: Jusqu'où les étudiants sont-ils prêts à aller?

RONALD: Le premier souci de notre association est justement de protéger les intérêts des étudiants. Je pense que leur premier intérêt serait d'écrire leurs examens à la fin de l'année et de terminer leurs cours. Certainement, nous ne demanderons pas aux étudiants un geste qui mettrait leur année en danger. Normalement, les étudiants doivent aller jusqu'au point où les études commencent à être en danger et alors, ils devraient s'arrêter. Je suis sûr que les étudiants ici seraient prêts à aller jusqu'au bout, mais je ne crois pas que ce soit nécessaire, du moins pour le moment.

POPULO: Crois-tu que les mesures prises par les étudiants ont été efficaces?

RONALD: Les mesures qui ont été prises jusqu'à présent, boycottage, etc., ont été efficaces dans la mesure où nous voulions attirer l'attention du public. Dans quelques jours à peine, nous partons pour les examens, ce qui veut dire que notre rôle dans cette affaire sera à peu près terminé. Il faut l'admettre devant le public, ce public qui déverse quatre millions de dollars pour la construction des deux édifices et qui finance un budget annuel de fonctionnement qui s'élève à près d'un million de dollars. Le public devrait s'intéresser au problème, premièrement parce que ses impôts sont en jeu, et deuxièmement, parce que l'université est une composante intégrale de la société, surtout d'une société comme la nôtre qui dépend étroitement de son système d'éducation.

POPULO: Que penses-tu de l'attitude des professeurs? Est-il vrai qu'ils soient divisés sur cette question comme ils le sont sur beaucoup d'autres?

RONALD: Les professeurs, jusqu'à présent du moins, ont été assez unis sur cette question. Par un vote unanime, ils ont demandé que l'Association des Professeurs continue à soutenir les deux professeurs Gecewicz et Allard, et qu'elle continue à faire pression auprès du Conseil d'Administration pour que leur contrat soit renouvelé. De ce côté, les professeurs ont été unis. Il est vrai que dans le passé et sur d'autres questions, il y a eu des divisions assez considérables entre certaines factions du corps professoral. Dans les circonstances actuelles, ça devient une question de principe et non de personnalité; donc il est normal qu'ils soient unis. Est-ce que l'administration a le droit de renvoyer un très bon professeur sans raison? C'est là la question et là-dessus tout le monde peut être d'accord, surtout lorsqu'il s'agit de professeurs.

suite à la page 20



suite de la page 19

POPULO: Crois-tu qu'il y ait possibilité de collaboration entre les professeurs et les étudiants?

RONALD: Certainement, les professeurs se trouvent dans une situation différente de la nôtre. Nous avons, comme étudiants, relativement peu à perdre, tandis qu'un professeur est un salarié; sans doute il est beaucoup plus qu'un salarié, mais il n'empêche qu'il est payé par l'administration. Nécessairement, l'Association des Professeurs sera beaucoup plus prudente que l'Association des Universitaires. Les étudiants peuvent se permettre des gestes beaucoup plus forts et beaucoup plus francs que ne le peuvent les professeurs. Par exemple, rien n'empêche les étudiants de sortir sur la rue et de faire une manifestation. Les professeurs, eux, sont légalement tenus de se présenter en classe. Ils sont beaucoup plus gênés que nous. J'imagine qu'il y aura coopération entre les deux, mais il ne faut jamais s'attendre à ce qu'ils marchent pas à pas avec nous. Nous nous trouvons dans des circonstances tout-à-fait différentes.

POPULO: Comment crois-tu que tout ceci affecte la communauté franco-manitobaine et quel rôle a-t-elle dans cette affaire?

RONALD: Tout d'abord, on pourrait penser que cet événement a été tragique; on pourrait dire: "Bien voilà, le Collège s'est avili en quelque sorte. Nous avons perdu un peu de notre réputation." Cependant, je pense que ça n'a pas été une si mauvaise chose; si cela a pu apporter quelque chose, un changement, tout cela a été nécessaire. De toute façon, c'était inévitable. Il ne faut plus se leurrer, le Collège a été une meilleure institution dans le passé. Certainement, il faudrait une amélioration. De ce point de vue je pense que nous attendons beaucoup du nouveau recteur qui va être ici l'année prochaine. Je ne dis pas que l'administration qui est en place maintenant soit mauvaise, mais seulement qu'il vaudrait mieux apporter un "sang nouveau" dans les corps administratifs. Pour ce qui en est de la communauté franco-manitobaine, il serait peut-être bon qu'elle comprenne que ceci ne veut pas dire que les étudiants refusent d'accepter leurs responsabilités d'étudiants franco-manitobains et qu'ils ne veulent plus de la communauté. Au contraire. Ce que nous désirons maintenant, c'est ouvrir cette université, l'ouvrir non seulement à la société franco-manitobaine mais aussi à la société canadienne. Il est essentiel à ce moment-ci, si nous devons survivre comme peuple, si nous devons garder notre langue et notre culture, que nous laissions la plus grande liberté de pensée et de parole à tous nos membres, qu'on n'entende plus dire: "Voici ce que vous devez faire." C'est justement peut-être ce qui nous arrive ici. On a dit: "Vous, étudiants, s'il-vous-plaît ne compromettez pas votre année; gardez le silence." On a dit aux média: "Ne vous mêlez pas de cette affaire." On a dit au public: "Ça ne vous regarde pas." etc. etc. Je pense que c'est une attitude très malsaine et que si nous ne permettons pas à la société franco-manitobaine de participer à tous les problèmes d'intérêt commun, nous finirons éventuellement par disparaître.



POPULO : Comment vois-tu l'avenir du Collège?

RONALD: J'aimerais voir une université, et ce n'est certainement pas ce que nous avons maintenant. J'aimerais voir une université dans le sens où les étudiants seraient vraiment des étudiants universitaires, où on les considérait comme tels; j'aimerais voir des professeurs qui sont véritablement avec les qualifications voulues, deuxièmement, avec une certaine attitude ouverte. Je pense qu'il est essentiel aussi que nous ayons une université qui accepte tous les gens, toutes les idées. On voit chez certains, non seulement dans l'administration, mais aussi dans le corps professoral et chez des étudiants, ce désir de se limiter à ce qui est franco-manitobain. L'université doit être universelle, c'est-à-dire que nous acceptons toutes les idées, toutes les races, toutes les religions, etc. Je pense que si le Collège doit exister comme université, nous devons l'ouvrir. Si nous le gardons comme institution purement franco-manitobaine nous allons pourrir tout simplement. Nous ferions aussi bien de la fermer maintenant.

ON VEUT LA JUSTICE

(sur l'air de Michael row your boat a shore)

REFRAIN :

Les étudiants veulent la justice, Alleluia
C'est la faute l'exécutif, Alleluia.

Nous voulons la victoire, Alleluia
Nous voulons garder Allard, Alleluia

REFRAIN :

Nous voulons garder Gertrude, Alleluia
Pour finir nos études, Alleluia.

REFRAIN :

Avez-vous de justes lois, Alleluia
On vous demande pourquoi? , Alleluia

Les étudiants veulent la justice, Alleluia
Gardons Allard et Gecewicz, Alleluia.

C'EST-TI ASSEZ FORT

REFRAIN :

Faudrait pas prendre les étudiants
Pour une gang d'innocents
Le problème se trouve en dedans
Essayez pas des mettre dehors.

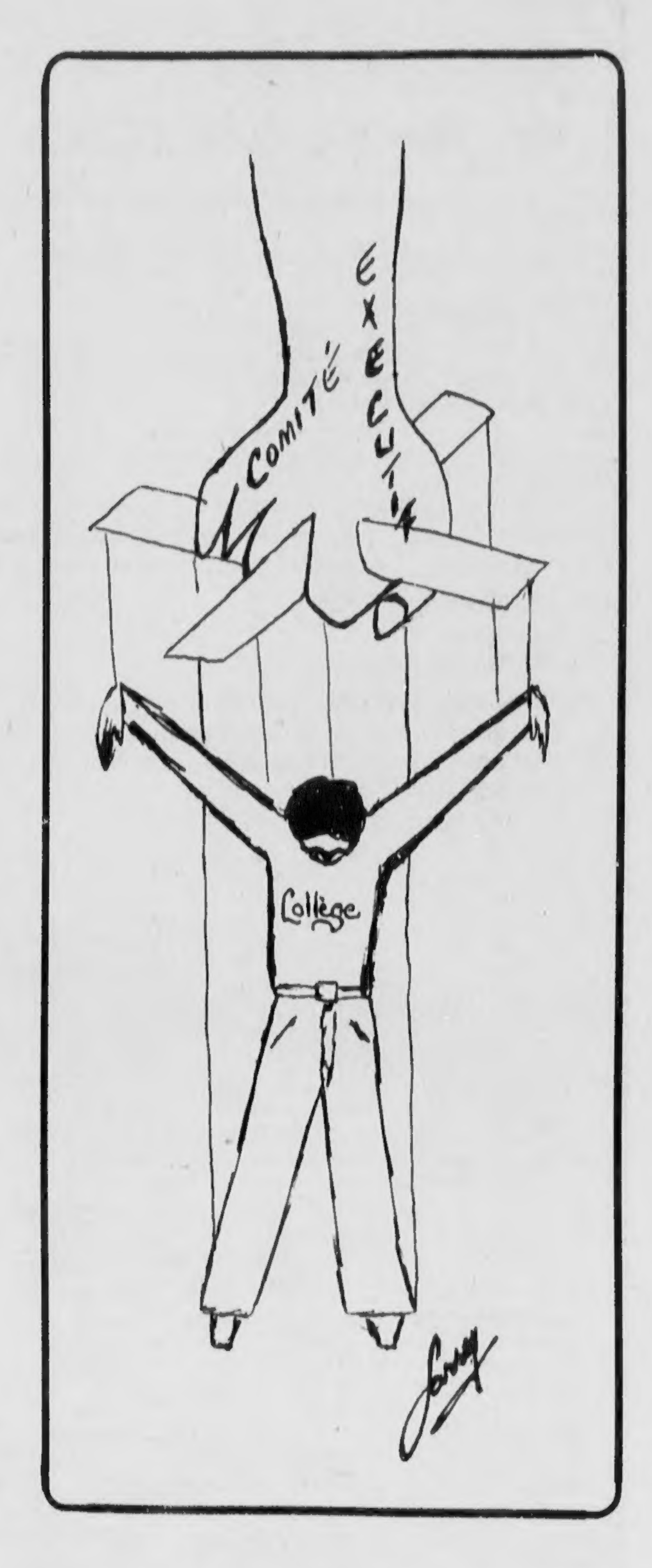
Vous ferez mieux mettre vos gants blancs
Pour la job on vous dira qui et quand
Pauvre Gertrude a gèle dehors
Rentrez-là au plus sacrant.

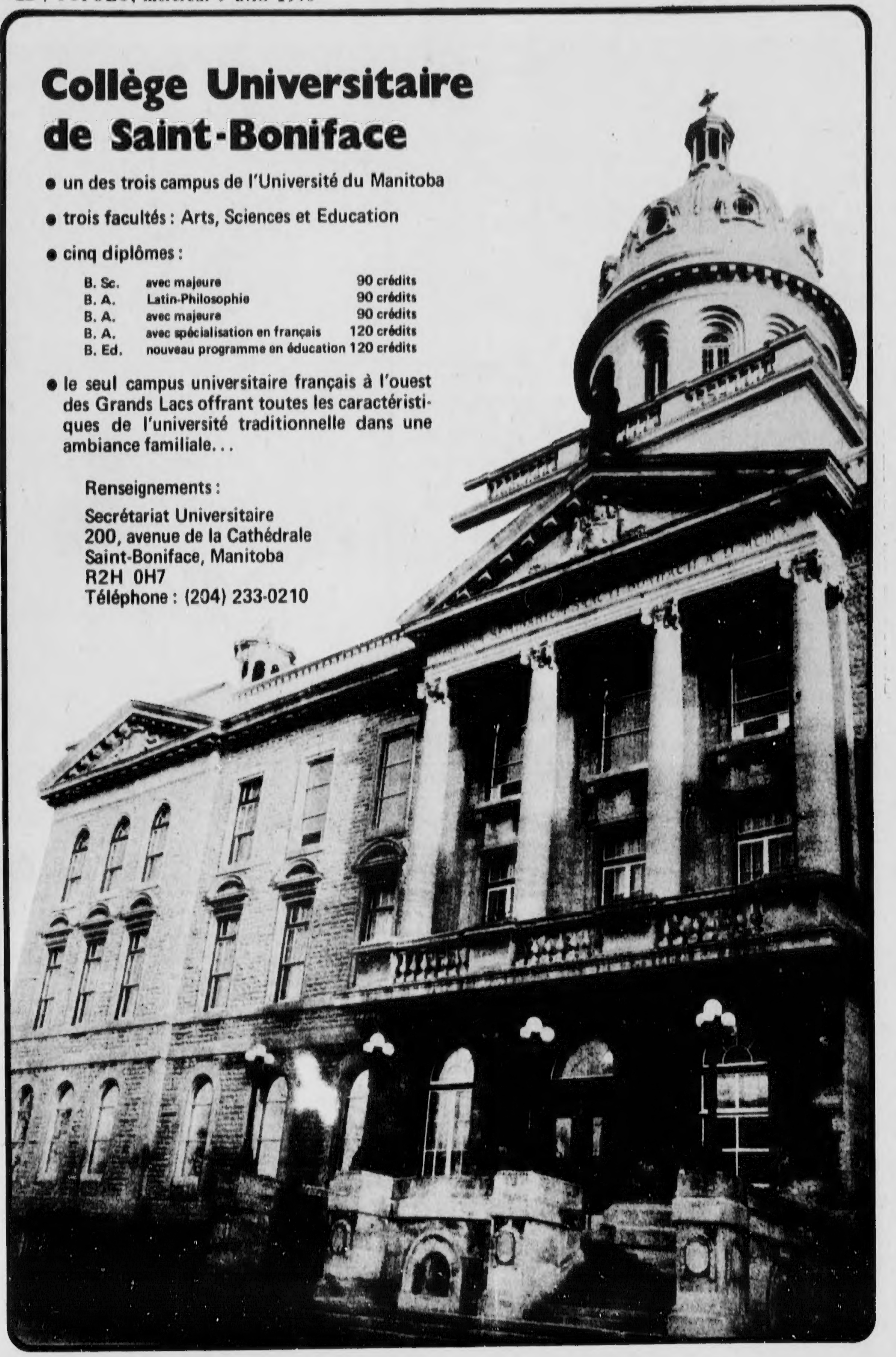
REFRAIN :

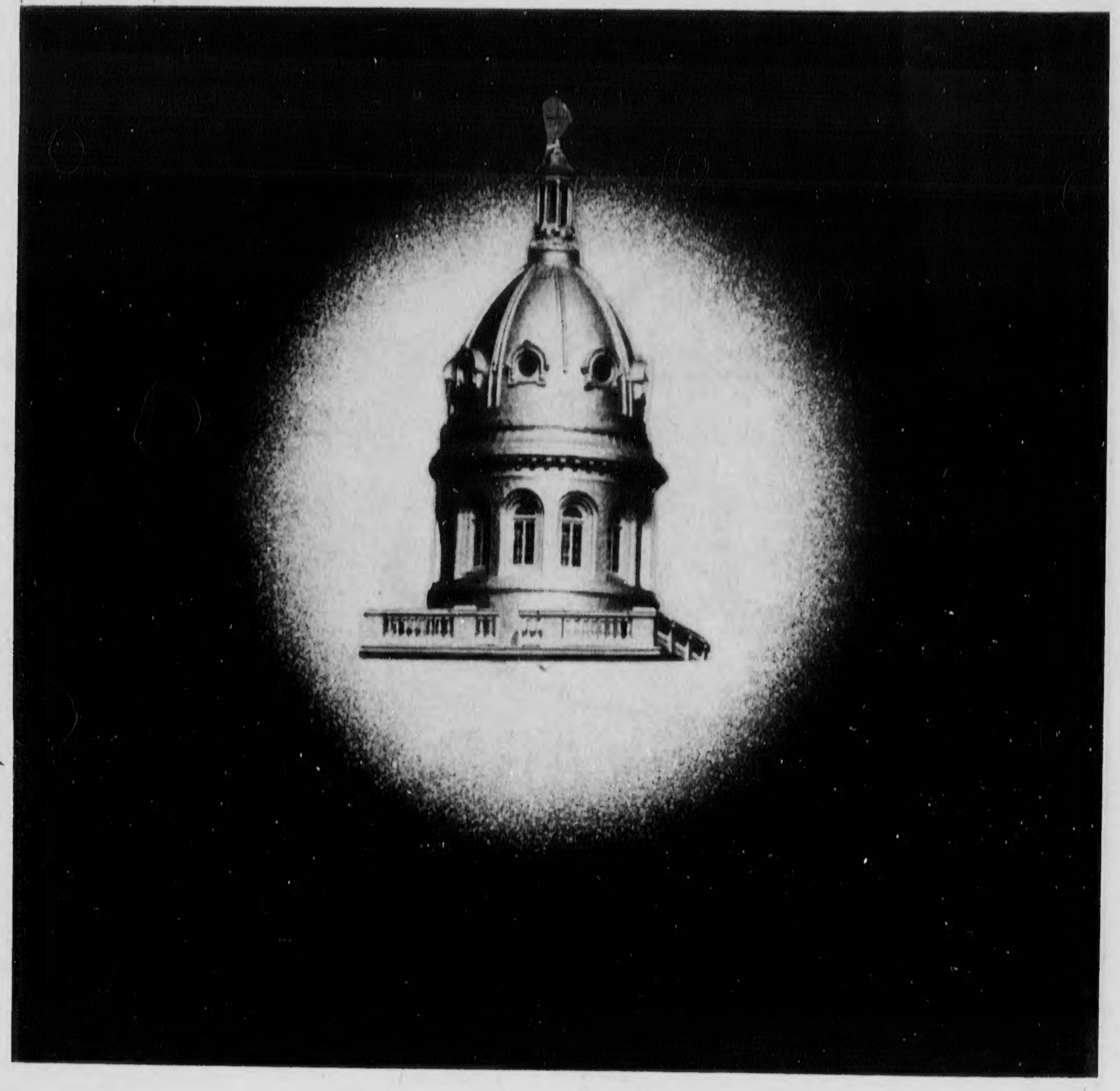
Cher Allard c'est notre plus fort
Faut pas le mettre sur un brancard
Le collège tout écartillé
Gertrude au Sud, Allard au Nord.

Morale : vous direz à vos enfants
Qu'on a perdu bien du temps
Avec des profs. incompétents
Pendant qu'on mettait les autres dehors.

Refrain : Allard c'est notre plus fort
Gertrude est de notre bord.
(bis)




Collège Universitaire
de Saint-Boniface
• un des trois campus de l'Université du Manitoba
• trois facultés : Arts, Sciences et Education
• cinq diplômes :
B. Sc. avec majeure 90 crédits
B. A. Latin-Philosophie 90 crédits
B. A. avec majeure 90 crédits
B. A. avec spécialisation en français 120 crédits
B. Ed. nouveau programme en éducation 120 crédits
• le seul campus universitaire français à l'ouest des Grands Lacs offrant toutes les caractéristiques de l'université traditionnelle dans une ambiance familiale...
Renseignements :
Secrétariat Universitaire
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210



Nous terminons ce numéro en remerciant notre chef, Ronald Lavallée, et TOUS les étudiants qui se sont unis pour LEUR Collège

Photo : Ray Guyot

LE

100



CONCERT ROCK

dans le THÉÂTRE du C.C.F.M.

340 BOULEVARD PROVENCHER

LES 18, 19, 20 AVRIL

À 20H30

N'oubliez pas la
Réunion Annuelle du 100 Nons
le 4 mai 1975
dans la salle du 100 Nons